

**ROCAMAT S.A.**  
58 quai de la Marine  
93450 L'ILE-SAINT-DENIS  
RCS Bobigny B 572 086 577

# **Rapport financier annuel**

**ROCAMAT S.A.**

**2009**

**Rocamat**

**Société Anonyme au capital de 20.190.474 Euros**

**Siège social : 58 Quai de la Marine – 93450 L'ILE SAINT DENIS**

**572 086 577 R.C.S. BOBIGNY**

**Attestation du rapport financier annuel au titre de l'exercice 2009**

Je soussigné Philippe Karmin, Président Directeur Général de la société Rocamat, atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 1 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Monsieur Philippe Karmin  
Président Directeur Général

## **ROCAMAT**

Société anonyme au capital de 20.190.474 €  
Siège social : 58 Quai de la Marine – 93450 L'ILE SAINT DENIS  
572 086 577 RCS BOBIGNY

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> <b>SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE</b> <b>POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009</b></p>
---

### **ACTIVITE DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS**

Le Groupe ROCAMAT exerce ses métiers sur deux segments de la pierre naturelle : la Pierre Calcaire et le Granit/Marbre. Il exploite plus d'une cinquantaine de carrières en France, au Canada et aux Etats-Unis. Il dispose d'une dizaine d'usines de transformation (tranches, dallages, revêtements, taille, marbrerie, bordures).

L'exercice 2009 a été principalement marqué par :

- l'adaptation des structures de coûts du Groupe à l'évolution d'une conjoncture particulièrement défavorable dans le secteur des matériaux de construction
- Pour faire face aux risques d'éventuelles difficultés de trésorerie que le groupe pouvait rencontrer dans un contexte de marché difficile, le groupe a négocié avec ses banquiers un protocole de conciliation qui a été homologué en juin 2009 et qui se traduit par :
  - o un moratoire et un rééchelonnement au titre du prêt Senior dont le premier remboursement aura lieu à compter du 30 juin 2010 ;
  - o la suspension de l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2009 ;
  - o la mise en place et le suivi de nouveaux ratios à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010
  - o de nouveaux financements court terme renouvelables pour un montant de 2 975 K€.
  - o la confirmation du renouvellement des lignes de cautions « marchés » pour un montant de 3 660 K€ et de lignes de cautions « carrières » pour un montant de 4 500 K€

Corrélativement et pour faciliter cette négociation avec les banques, les actionnaires majoritaires de Rocamat ont effectué des apports en comptes courants à hauteur de 3 millions d'€. produisant des intérêts capitalisés au taux de 13% l'an

Cet accord permet donc de pérenniser les ressources financières du Groupe Rocamat pour financer ses besoins d'exploitation

Les comptes consolidés ont donc été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation compte tenu des perspectives d'activité pour 2010 et de l'hypothèse de la pérennisation des financements actuels et des lignes de cautions nécessaires à l'activité du groupe.

- la fermeture du site industrielle de Lérrouville et la cession de l'agence de Mérégnac
- la cessation de l'activité de la carrière de marbre du Colorado décidée le 16 décembre 2009 par le groupe Polycor et présentée en conséquence au niveau du résultat dans les activités abandonnées  
Par suite, le résultat 2008 de cette carrière a été « retraité » dans les activités abandonnées pour donner une présentation homogène du compte de résultat consolidé avec celui de l'exercice 2009.
- lors de sa séance du 15 octobre 2009, le Conseil D'administration de Rocamat a entériné la démission de son Président, Monsieur Richard Germain et la nomination de son successeur, Monsieur Philippe Karmin.

L'exercice 2009 (hors activités abandonnées) se caractérise par une évolution du chiffre d'affaires en baisse de 18,2 % à 78,4 M€, conforme à la situation de ses principaux marchés et une perte opérationnelle courante de (5,6) M€, contre une perte de (1,4) M€ en 2008.

## **PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2009**

### **Chiffre d'affaires :**

#### **. Comparaison du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires annuel consolidé ressort à 78,4 M€, en diminution de 18,2 % par rapport à l'exercice précédent.

<i>En millions d'euros</i>	2008 retraité	2009	Variation	Périmètre	Change	Activité
Pierre calcaire	56,4	<b>45,1</b>	(11,3)	(11,3)		(11,3)
Granit et Marbre	39,5	<b>33,3</b>	(6,2)	(6,0)	(0,2)	(6,2)
Total	<b>95,9</b>	<b>78,4</b>	(17,5)	(17,3)	(0,2)	(17,5)

#### *Pierre calcaire*

Le chiffre d'affaires réalisé en pierre calcaire qui représente 57,5 % des ventes du Groupe, contre 58,8% en 2008, a diminué de 20 % par rapport à 2008 soit une évolution en phase avec ses principaux marchés.

#### *Granit et Marbre*

Le chiffre d'affaires réalisé en granit et marbre qui représente 42,5 % des ventes du Groupe a baissé de 15,7% à périmètre constant par rapport à 2008. Polycor, dans un environnement économique encore difficile en Amérique du Nord a bien résisté sur l'ensemble de ses marchés.

#### **. Répartition géographique**

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France représente 51,1 % du chiffre d'affaires, contre 52,4 % en 2008.

<i>En %</i>	2008 retraité	2009
France	47,6	<b>48,9</b>
Amérique du Nord	34,6	<b>37,6</b>
Autres pays	17,8	<b>13,5</b>
Total	100	<b>100</b>

#### **Marge et résultats :**

Le résultat opérationnel courant s'établit à (5,6) M€, en diminution par rapport à l'exercice précédent :

<i>En millions d'euros</i>	Résultat opérationnel courant		% C.A. total	
	<u>2008 retraité</u>	<u>2009</u>	<u>2008 retraité</u>	<u>2009</u>
Pierre calcaire	(3,1)	(6,4)	(3,3)	(8,2)
Granit et Marbre	1,7	0,8	1,8	1,1
Total	(1,4)	(5,6)	(1,5)	(7,1)

Cette évolution s'analyse comme suit :

Résultat opérationnel courant 2008 (retraité)	(1,4)
Ecart Pierre calcaire Rocamat	(3,3)
Ecart Granit et Marbres Rocamat	-
Ecart Granit et Marbres Polycor	(0,9)
Résultat opérationnel courant 2009	(5,6)

Après imputation des autres produits et charges opérationnels, le résultat opérationnel s'élève à (4,6) M€ contre (2,8) M€ en 2008.

<i>En millions d'euros</i>	<u>2008 retraité</u>	<u>2009</u>
Résultat opérationnel courant	(1,4)	(5,6)
Autres produits et charges opérationnels	(1,4)	1,0
Résultat opérationnel	(2,8)	(4,6)

#### Tableau de financement :

L'Ebitda du Groupe s'établit à 0,1M€, soit 0,1 % du chiffre d'affaires :

<i>En millions d'euros</i>	<u>2008 retraité</u>	<u>2009</u>
Résultat opérationnel courant	(1,4)	(5,6)
Dotations aux amortissements	5,1	4,8
Dotations aux provisions	1,6	0,9
<b>EBITDA</b>	<b>5,3</b>	<b>0,1</b>
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	<b>5,5%</b>	<b>0,1%</b>

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles présentent un solde de (0,5) M€.

<i>En millions d'euros</i>	<u>2008 retraité</u>	<u>2009</u>
EBITDA	5,3	0,1
Autres produits et charges opérationnels	(2,8)	1,1
Intérêts payés	(4,0)	(2,7)
Impôts payés	0,7	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	0,7	0,7
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,5)</b>

#### Financement et structure financière :

<i>En millions d'euros</i>	<u>2008 retraité</u>	<u>2009</u>
Capitaux propres + prêts et avances actionnaires	<b>29,6</b>	<b>29,3</b>
Dettes financières à moyen et long terme	25,3	27,5
Dettes financières nettes à court terme*	8,0	8,2
Endettement financier net (de trésorerie et dépôts d'affacturage)	<b>33,3</b>	<b>35,6</b>
<b>Ebitda</b>	<b>5,3</b>	<b>0,1</b>
En multiple d'Ebitda	6,3	N.S.

\*dont part à moins d'un an des dettes financières à moyen et long terme.

L'endettement financier net a augmenté de 2,3 M€ en 2009, réparti à hauteur de 1,5 M€ chez Rocamat et 0,8M€ chez Polycor.

Les contrats financiers du Groupe ROCAMAT incluent des engagements en terme de ratios financiers renégociés en 2009 (cf note n°21 sur les dettes financières de l'annexe des comptes consolidés).

### **Faits exceptionnels et litiges :**

Les litiges connus à ce jour par la société ROCAMAT ou le Groupe ont été provisionnés dans les comptes. Il s'agit de litiges divers avec des clients, salariés ou autres tiers dont les montants individuels ne sont pas significatifs.

A la connaissance de la société et du groupe, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

### Risque de taux

Le groupe ROCAMAT a l'obligation de couvrir au moins 66 % des intérêts financiers à taux variables de sa dette long terme par des instruments de taux, afin de limiter son exposition à une remontée des taux d'intérêts.

L'ensemble des opérations de taux géré directement par la direction générale et financière du groupe respecte cette précédente obligation.

### Risque pays

En dehors des établissements situés en France, le Groupe est également installé au Luxembourg, en Belgique, aux Etats-Unis, au Canada et en Chine, pays ne présentant pas de risques particuliers d'instabilité politique.

### Risque de dépendance clients/fournisseurs

#### a) Dépendance clients

- Le risque de dépendance du Groupe ROCAMAT vis-à-vis d'un ou plusieurs clients est extrêmement réduit :
  - Le Groupe ROCAMAT commerce chaque année avec plus de 6.500 clients dont environ 300 à l'exportation.
  - Les 10 plus gros clients représentent 15 % du CA. Aucun client régulier ne représente plus de 1% du CA annuel du groupe.

- Les plus gros montants de facturation d'une année concernent :
  - les grands projets vendus à l'exportation,
  - Les chantiers de façade en fourniture et pose,
  - Les chantiers de bâtiment en fourniture seule.

#### b) Dépendance Fournisseurs

- Le risque de dépendance du Groupe ROCAMAT vis-à-vis d'un fournisseur de pierres calcaire granit et marbres est faible. ROCAMAT et POLYCOR extraient de leurs carrières l'essentiel des matières premières nécessaires à l'alimentation de leurs unités de fabrication.

### **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Au cours de l'exercice 2009 le groupe Polycor a réalisé des travaux de recherche et développement dont le coût d'un montant non significatif est enregistré dans les charges d'exploitation.

### **EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

#### **Activité courante**

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de Rocamat France s'établit à 10,3M€, en retrait de 5% par rapport à l'exercice précédent et conforme aux anticipations d'évolution d' l'activité sur cette période.

Rocamat a obtenu 0,4M€ de dommages et intérêts, nonprovisionnés au 31.12 .2009, sur le litige Tessi suite à la décision du 2 février 2010 de la Cour d'appel de Lyon.

### **PLAN D' ACTIONS ET CHANTIERS EN COURS 2009 / 2010**

Après avoir mené une réflexion en profondeur sur les différents métiers du Groupe le Président de Rocamat décide d'axer la stratégie du Groupe autour des points suivants :

- renforcement de Rocamat dans ses principaux bassins en Bourgogne, Charente et Oise  
Les carrières sont les principaux actifs de Rocamat qui souhaite renforcer son emprise foncière dans les zones où sa présence est historiquement représentative.
- développement de synergies entre Rocamat et Polycor :  
Les deux groupes ont des produits complémentaires et ils opèrent dans des zones géographiques différentes. Il est également possible de généraliser les bonnes pratiques en matière d'exploitation de gisements, d'organisation et d'innovation.
- mise en œuvre d'une politique de valorisation et de distribution des co-produits issus des pierres dimensionnelles où les ressources se révèlent importantes  
Les rendements de masse obtenus en carrière sont traditionnellement faibles inférieurs à 30%. Il s'agit donc de valoriser les 70% des produits laissés sur place
- Réorganisation opérationnelle afin de recentrer Rocamat sur son véritable coeur de métier qui est l'exploitation de carrières

### **CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE**

Les informations prévues aux articles R.225-104 et R.225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du groupe font l'objet d'un rapport sur le "développement durable" annexé au présent rapport.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux événements de l'exercice sont:

- l'apport en compte courant de l'actionnaire de 3 millions d'euros
- la renégociation des financements bancaires avec la signature au mois de mai 2009 du protocole de conciliation avec les banques qui a permis la mise en place d'une ligne de découvert de 2,975 M€, le rééchelonnement des dettes, la suppression des covenants en 2009, le report de leur application en 2010 et l'abaissement du niveau des covenants
- la cession des terrains, bâtiments et mobilier de Lérrouville au mois de décembre 2009 qui a permis de dégager une plus value de 0,6 M€

## ACTIVITE DE ROCAMAT S.A. DURANT L'EXERCICE 2009 ET RESULTAT

La baisse de l'activité constatée en 2009 par rapport à 2008 résulte pour l'essentiel de l'évolution du niveau de chiffre d'affaires de ses filiales sur lequel est adossé pour partie les factures d'assistance et de location gérance de son fonds de commerce.

Ainsi le chiffre d'affaires de la société s'élève à 4,1 M€, contre 5,4 M€ au titre de l'exercice 2008

Cette relative diminution des recettes, partiellement compensée par une réduction des charges d'exploitation, justifie la perte d'exploitation de l'exercice qui s'élève à (0,5) M€

La société reçoit également sa part du résultat positif ou négatif des filiales à statut de société en nom collectif ou de société civile qui, selon une disposition de leurs statuts, répartissent automatiquement leur résultat entre leurs associés dès la date de clôture de chaque exercice.

Le résultat des opérations en commun est négatif de (7,2) M€ et correspond à hauteur de 0,1 M€ à la quote-part de bénéfice réalisé par la société GRANIT INDUSTRIE, à hauteur de (7,9) M€ à la quote-part de perte réalisée par la société ROCAMAT pierre naturelle et à hauteur de 0,6 M€ à la quote-part de profit réalisé par la société LA PIERRE FONCIERE.

Enfin il convient de noter dans le résultat financier la reprise de provision pour perte de change sur le prêt Polycor à hauteur d'1 M€.

Au total, l'exercice 2009 se solde par une perte de (6,4) M€ contre une perte de (6,9) M€ un an plus tôt.

Le tableau de variation des capitaux propres est intégré dans l'annexe aux comptes sociaux.

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Le montant des amortissements excédentaires (visés à l'article 39-4 du Code général des impôts) et autres amortissements non déductibles fiscalement au titre de l'exercice 2008 est nul.

## **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**



Nous vous avons présenté les comptes annuels de ROCAMAT S.A. et les comptes consolidés du Groupe ROCAMAT et vos Commissaires aux Comptes ont relaté dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission. Nous soumettons ces comptes à votre approbation.

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE ROCAMAT SA**

L'exercice écoulé se traduit par une perte d'un montant de (6 359 134,35) euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- perte nette comptable ..... (6 359 134,35) €  
laquelle est affectée au poste  
« Report à Nouveau » au passif du bilan.

Après cette affectation le poste "Report à Nouveau " s'élève à (14 734 748,14) €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts telles que modifiées par la Loi de Finances pour 2006 du 30 décembre 2005 n°2005-1719, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

Exercice	Dividende par action	Avoir fiscal	Total (par action)	Montant de l'abattement de 50% ou de 40%
2006	-			-
2007	-			-
2008	-			-

### **EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Rocamat a obtenu 0,4M€ de dommages et intérêts, nonprovisionnés au 31.12.2009, sur le litige Tessi suite à la décision du 2 février 2010 de la Cour d'appel de Lyon.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

#### **Activité des filiales**

Cette activité est retracée globalement dans la description de l'activité du Groupe pour l'exercice 2009.

En effet, les deux secteurs d'activité du Groupe sont logés pour l'essentiel dans deux entités distinctes :

L'activité *Pierre Calcaire* est exercée par la société ROCAMAT pierre naturelle SNC, filiale à 99,99 % de ROCAMAT SA et pour une part sociale, filiale de LA PIERRE FONCIERE.

L'activité *Granit et Marbre* est exercée par le Groupe POLYCOR, par la société GRANIT INDUSTRIE SNC (Façonnage et Funéraire), filiales à 99,99 % de ROCAMAT SA et 0,01 % de La PIERRE FONCIERE,

Les principaux éléments financiers de chaque filiale sont donnés dans l'annexe aux comptes sociaux.

#### **Sociétés Contrôlées**

ROCAMAT SA contrôle au 31 décembre 2009 les sociétés suivantes :

Société	Pays	Méthode 2009	Pourcentage d'intérêt	
			2009	2008
ROCAMAT SA	France	Société Mère	Société Mère	Société Mère
<b>Secteur Granit et Marbre</b>				
GRANIT INDUSTRIE	France	Globale	100 %	100 %
COMINEX SA	Luxembourg	Globale	100 %	100 %
ROCAMAT SERVICES (anc. Cominex Snc)	France	Globale	100 %	100 %
Polycor Granite Bussière inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Carrières Polycor inc.(absorbée par la Cie Novostone)	Canada	Globale	100 %	100 %
Dumas & Voyer ltée	Canada	Globale	100 %	100 %
Bordures Polycor inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Polycor U.S. Inc. (participation détenue par Carrières Polycor inc.)	Etats-Unis	Globale	100 %	100 %
Tranches Polycor inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Tuiles Polycor inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
Granilac inc.	Canada	Globale	100 %	100 %
La compagnie Novostone inc. (participation détenue par Dumas & Voyer ltée)	Canada	Globale	100 %	100 %
Polycor Stone Corporation (incluant ses filiales en propriété exclusive) Georgia Architectural Stone Inc. Georgia Stone Quarries Inc. et Colorado Stone Quarries Inc.	Etats-Unis	Globale	100 %	100 %
Namca	Canada	Proportionnelle	50 %	50 %
Polybec Inc (cédée au 1 <sup>er</sup> semestre 2009)	Canada	Equivalence	-	50 %
<b>Secteur Pierre Calcaire</b>				
ROCAMAT PIERRE NATURELLE	France	Globale	100 %	100 %
Société Civile ROCAMAT FONCIER	France	Globale	100 %	100 %
ROCAMAT Benelux	Belgique	Globale	100 %	100%
LITHOS PIERRE NATURELLE SARL	France	Globale	100 %	100%
ROCAMAT USA	Etats-Unis	Globale	100 %	100%
ROCAMAT SHANGHAI	Chine	Globale	100 %	100 %
LA PIERRE FONCIERE	France	Globale	100 %	100 %
LARDET SA	France	Globale	65 %	65 %
SOCIETE CARRIERE DES HAIES Sarl	France	Equivalence	50 %	50%

### **Prises de participations significatives au cours de l'exercice écoulé**

Aucune participation significative n'a été prise au cours de l'exercice écoulé.

### **Régularisation des participations croisées**

Aucune opération de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### **Information sur les délais de règlement fournisseurs**

Balance Fournisseurs								
BALANCE				Répartition balance des échus fournisseurs hors groupes				Non échus
en euros	31/12/2009	groupe	hors groupe	moins de 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Rocamat sa	269 922	187 438	82 484	40 074	6 151	-497		37 756

## INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE ROCAMAT SA

### Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe 1 au présent rapport la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice écoulé.

### Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'a été perçue par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

### Rémunérations perçues par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées ou qui la contrôlent

Monsieur Philippe KARMIN, bénéficie d'un contrat de travail au sein de la société ROCAFIN.  
Monsieur Richard GERMAIN, bénéficiait d'un contrat de travail au sein de la société ROCAFIN.

La rémunération qu'ils ont perçue en exécution de ce contrat de travail est portée dans le tableau ci-dessous :

	Devise	Rémunération brute			Jetons de présence	Autres
		Fixe	Variable	Avantages en nature		
Monsieur Philippe KARMIN (à partir du 15.10.2009)	Euro	53 207	0	250	0	0
Monsieur Richard GERMAIN	Euro	235 640	0	21 499	0	0

### Engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux

Aucun engagement de ce type n'a été pris par la Société au cours de l'exercice écoulé.

### Opérations supérieures à 5.000 euros réalisées sur les titres de la société par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes qui leurs sont liées

Néant.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET L.225-42 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées aux articles L.225-38 et L.225-42 du Code de Commerce qui vous sont présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes (annexe 6 du présent rapport)

Par ailleurs, quatre nouvelles conventions détaillées ci après qui prendront effet sur 2010 sont à approuver :

1. Le 30 avril 2010 ROCAFIN a signé un avenant à la convention d'assistance du 10 novembre 2005. Celui-ci, signé avec ses filiales ROCAMAT SA, ROCAMAT PIERRE NATURELLE, GRANIT INDUSTRIE et LITHOS PIERRE NATURELLE se traduit dorénavant par la facturation d'un montant forfaitaire annuel de 860 000 € adressée uniquement à ROCAMAT SA pour son compte et celui de ses filiales et payable trimestriellement à terme échu. Cet avenant prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.
2. ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 un avenant aux contrats de location gérance conclus en 1997 et modifiés en 1999 avec ROCAMAT PIERRE NATURELLE. Dans un souci de simplification du calcul de cette prestation, la location gérance sera facturée selon un montant forfaitaire annuel de 920 000€ payable par trimestrialité à terme échu et révisable chaque année
3. ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 une nouvelle convention d'assistance avec ses filiales qui se traduit par la facturation de ses prestations à concurrence de 2% du chiffre d'affaires hors groupe de chaque société bénéficiaire auquel s'ajoute un forfait annuel de 2 100 000€ pour la société Rocamat Pierre Naturelle eu égard à la taille, à la diversité et à la complexité des questions à traiter. Ces factures sont établies trimestriellement et payable à terme échu. Cet avenant prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.
4. ROCAMAT SA a signé le 30 avril 2010 un avenant à la convention multilatérale de trésorerie du 2 janvier 2006 qui lui transfère la qualité de mandataire à la présente convention suite à fusion absorption réalisée sur PROMOPIERRE au mois de mai 2007. Cet avenant prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous communiquons en annexe l'identité des actionnaires détenant plus de 1/20, 1/10, 3/20, 1/5, 1/4, 1/3, 1/2, 2/3, 18/20 ou 19/20 du capital et des droits de vote de la Société, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous y donnons également des informations sur l'actionnariat salarié et les actions détenues en propre par la Société.

## INFORMATIONS RELATIVES AUX ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Aucun des éléments énumérés à l'article L.225-100-3 du Code de commerce tel que modifié par la Loi n°2006-387 du 31 mars 2006 n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

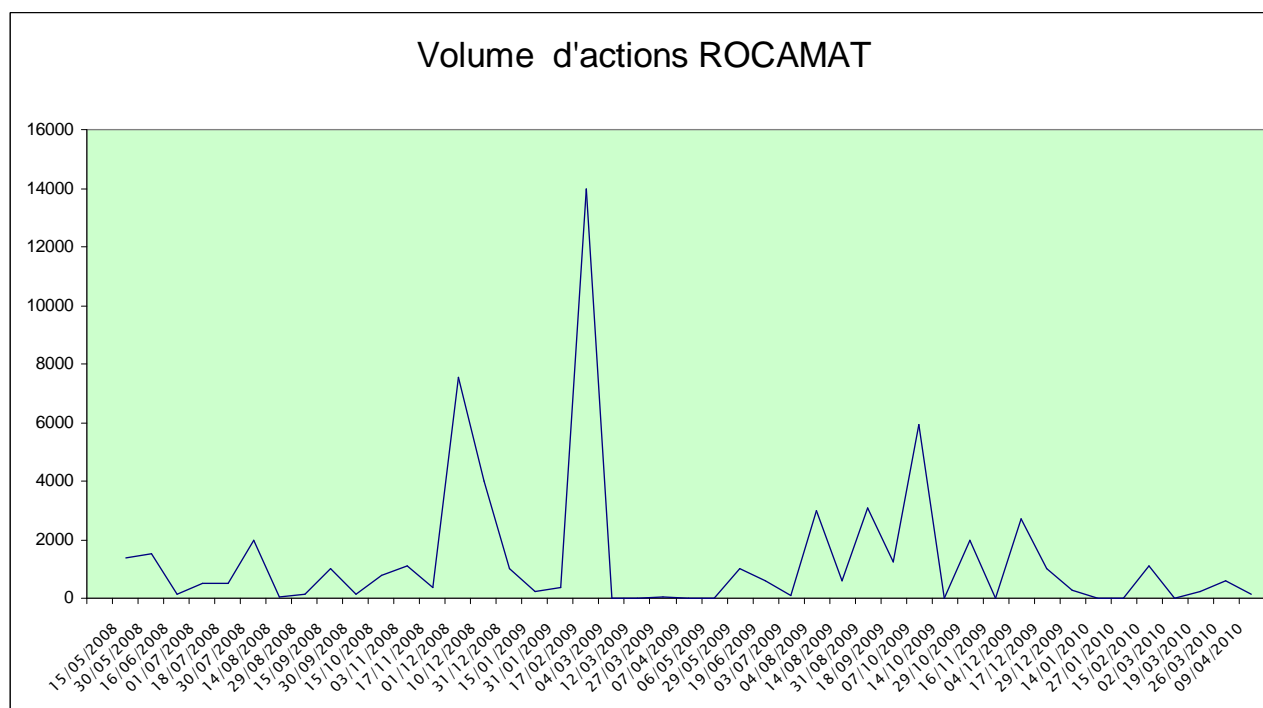
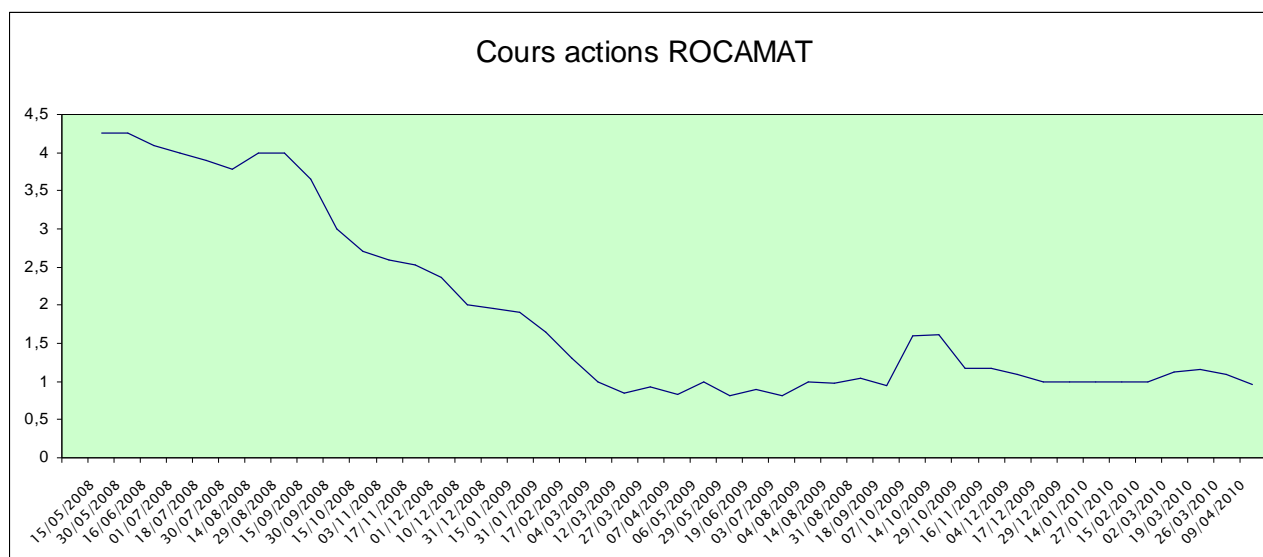
**ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE** (dans le cadre des dispositions figurant sous l'article L.225-102 du Code de commerce)

Néant

## EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHE DE L'ACTION

ROCAMAT SA est cotée au Marché Euronext Paris – Compartiment C.

Cours de l'action (en euros) ROCAMAT et Volumes mensuels (en milliers de titres – source Euronext + Société) de l'action ROCAMAT sur deux ans.



## **PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 10 août 2007 et signé avec la Banque Rothschild n'a pas été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2008. Il a pris fin le 10 février 2009.

C'est dans ce cadre que nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions (*huitième résolution*).

Cette autorisation permettra au Conseil d'Administration de procéder à l'achat des actions de la Société dans la limite de 10% du capital à l'effet de lui permettre :

- 1°) l'attribution ou la cession d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable ;
- 2°) la remise d'actions pour honorer des obligations liées à des titres ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- 3°) la conservation et la remise ultérieure d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe dans la limite de 5 % du capital ;
- 4°) l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Rocamat par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et sans être influencé par la Société ;
- 5°) l'annulation des actions ainsi acquises, cette solution impliquant une autorisation donnée par l'Assemblée Générale statuant dans sa forme extraordinaire ; et
- 6°) La mise en œuvre de toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

#### **AUTRES DÉCISIONS SUR LES DEMANDES D'AUTORISATION ET DE DÉLÉGATION CONSENTIES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Nous vous demandons d'autoriser votre Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et les statuts, à procéder aux opérations financières décrites ci-après.

Les autorisations et les délégations de compétence portent sur :

#### **La mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites** (*neuvième, dixième et onzième résolutions*)

L'objet de cette autorisation est de permettre au Conseil d'Administration de mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés afin de les motiver en les intéressant aux performances de la société.

Dans le cas d'attribution d'actions existantes, le Conseil d'Administration pourra en particulier faire procéder au rachat des actions dans le cadre du programme de rachat d'actions soumis à votre assemblée ou dans le cadre de toute procédure de rachat autorisée par la loi.

Dans le cas d'une attribution d'actions à émettre, cette opération consisterait à procéder à une augmentation de capital social de Rocamat par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission et à l'émission d'un nombre maximum de 500.000 actions nouvelles à leur valeur nominale.

Toutefois, une société qui décide une attribution d'actions gratuites nouvelles ne peut procéder à l'augmentation de capital correspondante que si le montant cumulé disponible de ses réserves et de sa prime d'émission, de fusion ou d'apport est au moins égal au montant de ses pertes et de son report à nouveau déficitaire, et seulement à hauteur du surplus, une telle situation devant être appréciée à la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution gratuite d'actions.

Or, le projet de comptes sociaux de Rocamat pour l'exercice 2009 que nous vous présentons, indique que le montant cumulé des pertes au 31 décembre 2009 et du report à nouveau déficitaire, égal à 14.734.747 euros, est supérieur au montant cumulé de la réserve légale et de la prime d'émission, de fusion et d'apport, égal à 12.722.198 euros. C'est dans ce cadre qu'il est en conséquence envisagé de procéder, préalablement à la mise en place du plan d'attribution d'actions gratuites, à une réduction de capital social motivée par les pertes par réduction de moitié de la valeur nominale des actions.

Votre autorisation porterait sur une réduction de capital d'un montant de 10.095.237 euros à réaliser par le Conseil d'Administration sous réserve de la mise en place du plan d'attribution gratuite d'actions.

Rocamat procéderait ensuite, en une ou plusieurs fois, au profit des salariés du groupe, à une augmentation de capital par l'émission d'un maximum de 500.000 actions nouvelles en incorporant une partie des primes d'émission inscrite au bilan au capital social. Cette augmentation de capital serait réalisée par le Conseil d'Administration agissant dans le cadre d'une délégation qui est soumise à votre approbation ce jour.

**L'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserve, bénéfices ou autres** (*douzième résolution*)

L'objet de cette autorisation est de permettre au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social, pour une durée de 26 mois, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, suivie de la création et de l'attribution gratuite de titres de capital ou de l'élévation du nominal des titres de capital existants, ou de la combinaison de ces deux modalités. Les droits formant rompus ne seront ni négociables, ni cessibles et que les titres correspondants seront vendus, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits dans les conditions prévues par la loi et la réglementation.

Le montant d'augmentation de capital résultant de l'ensemble des émissions réalisées au titre de la présente résolution ne pourra excéder le montant nominal de 2 M€ ou de sa contre-valeur dans toute autre monnaie autorisée.

\*            \*  
                 \*

Lorsque vous aurez entendu la lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous remercions de nous donner acte de la présentation du présent rapport.

**Le Conseil d'Administration**

## **LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

### **o Composition du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2009**

#### **Président du Conseil d'Administration et Administrateur**

- **Monsieur Philippe Karmin** est Président Directeur Général et administrateur de ROCAMAT S.A.

Il exerce également les fonctions suivantes :

#### **Mandats au sein de sociétés anonymes**

- Administrateur de LARDET S.A.
- Administrateur délégué de COMINEX S.A.

#### **Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc)**

- Président du directoire de ROCAFIN (SAS)
- Directeur Général de ROCAFIN II (SAS)
- Directeur Général de ROCAFIN III (SAS)
- Gérant de ROCAMAT PIERRE NATURELLE (SNC)
- Gérant de la société civile LA PIERRE FONCIERE
- Gérant de la société civile ROCAMAT FONCIER
- Administrateur et membre du comité de vérification de POLYCOR INC.
- Administrateur délégué de ROCAMAT BENELUX (SA de droit belge)
- Membre du Conseil d'Administration de ROCAMAT US (SA de droit américain)

#### **Administrateurs**

- Les Sociétés ROCAFIN, ROCAFIN II et ROCAFIN III sont Administrateurs de ROCAMAT S.A. Elles sont représentées par Monsieur Robert DAUSSUN.

Il exerce également les fonctions suivantes :

#### **Mandats au sein de SAS, SCI, Sarl, sociétés étrangères etc.)**

- Président de François IV Holding SAS
- Président de LBO France (Gestion) SAS (représentant permanent de François IV Holding)
- Président du Conseil de Surveillance de Terreal Holding (représentant permanent de François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de WHA Holding (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Teramics
- Membre du Conseil de Surveillance de Scientis,
- Président de la Financière Byron SAS (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du conseil de Surveillance Rocafin SAS
- Président de Rocafin 2 (représentant permanent François IV Holding SAS).



- Président de Rocafin 3 (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de la Financière Sono, (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de la Financière EVS SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Poult Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de WFS Global Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil d'Administration de la Financière Selec (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Comité de Direction de Whiteco SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Holding Medi Partenaires (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Membre du Conseil de Surveillance de Consolis Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Eryma Group SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Gravotech Holding SAS (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Tiama 2 (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Administrateur de TI Expansion (représentant permanent de François IV Holding SAS),
- Président du Conseil de Surveillance de Finolly (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Mazarine Groupe (représentant permanent François IV Holding SAS).
- Président du Conseil de Surveillance de Financière Piera (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière PA (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière Storage (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Membre du Conseil de Surveillance de Financière TXL (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Membre du Conseil d'Administration de CVT Holding (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Président d'Immontigny (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Président d'Immosaïque (représentant permanent de François IV Holding SAS)
- Président du Conseil de Surveillance de Ginkgo B. Compagnie (représentant permanent de François IV Holding SAS)

**RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Dans le respect de la loi du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques et du décret d'application du 20 février 2002, le Groupe ROCAMAT a engagé une réflexion sur l'impact économique, social et environnemental de son activité au plan local et global.

L'objectif du Groupe ROCAMAT est d'assurer un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ce développement s'inscrit autour de trois thèmes majeurs : économique, social et environnemental.

**VOLET ECONOMIQUE**

Les informations suivantes sont communiquées au niveau du Groupe dont ROCAMAT est la société mère.

- Politique relationnelle auprès des clients

Le Groupe développe depuis de très nombreuses années des relations privilégiées avec les grands prescripteurs nationaux et internationaux et s'assure ce faisant un positionnement de long terme à leurs cotés.

**VOLET SOCIAL**

- Une organisation du temps de travail par secteurs d'activité

Le Groupe ROCAMAT a conclu des accords d'entreprise d'aménagement du temps de travail. Dans ce cadre a été mis en place en 2001, en remplacement des accords préexistants, un Accord d'Entreprise tenant compte des spécificités liées aux métiers de nos activités commerciales, industrielles ainsi que des fonctions administratives.

Ainsi les fonctions de commerciaux itinérants bénéficient d'une organisation du temps de travail se traduisant par des forfaits- jours à 218 jours travaillés par an (incluant la journée de solidarité) et de 10 jours de RTT. Le personnel du secteur industriel, travaille 38 heures par semaine et bénéficie des majorations pour heures supplémentaires. Enfin le personnel occupant des fonctions administratives travaillent 39 heures par semaine et bénéficie, outre des majorations pour heures supplémentaires, de 6 jours de RTT.

- Une politique de rémunération

Les conditions défavorables de conjoncture en 2009 n'ont pas permis de procéder à des augmentations collectives ou individuelles de rémunération pour l'ensemble des salariés.

Le Groupe ROCAMAT favorise, aux travers d'un accord d'entreprise d'intéressement, une motivation dynamique des membres du personnel en les associant collectivement, par une prime d'intéressement, aux résultats d'ensemble du Groupe, ainsi qu'aux performances mesurables de l'établissement ou de l'unité de travail dont ils font partie.

Pour l'exercice 2009, le contexte économique rappelé précédemment n'a pas permis de verser d'intéressement aux salariés du Groupe.

Le Plan d'Epargne Entreprise permet aux salariés du Groupe ROCAMAT d'affecter tant l'intéressement Groupe que l'intéressement par unité de travail, ainsi que l'éventuelle participation à des Fonds Communs de Placement multi entreprises.

- Une gestion qualitative des ressources humaines

Une procédure annuelle d'évaluation du personnel a été mise en place en 2004. Cette procédure a pour but le management des ressources humaines au service du développement de l'entreprise et ce afin de connaître la diversité des potentiels pour mieux les optimiser et ainsi proposer une organisation et des structures au service des compétences de chacun.

Au 2<sup>ème</sup> semestre 2009 le Groupe Rocamat a mis en oeuvre l'application d'un accord de branche (UNICEM) portant sur de nouvelles classifications de l'ensemble des salariés. Celles-ci prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

- Une politique de recrutement

Cette politique s'est trouvée sensiblement ralentie en 2009 en raison des conditions d'activité moins favorables.

Les effectifs au 31 décembre 2009 pour ROCAMAT France s'élèvent à 465.

Il est à noter que les effectifs de POLYCOR au 31 décembre 2009, tant aux Etats Unis qu'au Canada, s'élèvent au total à 306 salariés.

Le Groupe intègre dans l'ensemble de ses entités du personnel de nationalités et de cultures différentes, favorisant ainsi la richesse humaine des équipes.

- Des systèmes de protection sociale

Le Groupe assure à l'ensemble de ses salariés l'accès à un bon niveau de protection sociale.

Le Groupe ROCAMAT prend à sa charge des cotisations sociales supérieures à son obligation légale, permettant ainsi de diminuer les prélèvements salariaux.

Le Groupe ROCAMAT s'est mis en conformité avec les dispositions de la loi Fillon de 2003 en matière de régime Frais de santé et Prévoyance à caractère collectif et obligatoire pour l'ensemble de ses salariés.

Après consultation des organisations syndicales, les garanties ETAM et Cadres ont été améliorées en 2009 sur certains points et pour les Ouvriers de meilleures garanties sur le régime Frais de santé et sur le régime Prévoyance ont été obtenues par rapport au système précédent.

- Une politique de formation pour l'ensemble des salariés

Le Groupe ROCAMAT veille à établir un Plan de Formation, indispensable pour améliorer les performances et les compétences de chaque collaborateur et lui offrir des perspectives nouvelles dans le cadre de sa mission. Un investissement important est réalisé en formation chaque année. En 2009, 221 salariés (contre 207 en 2008) ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes de formation représentant 4000 heures.

Pour l'exercice 2009, Rocamat a mis en place un programme de formation intitulé « Parcours des Managers » pour la population cadres et agents de maîtrise des usines et carrières. 36 salariés ont ainsi été formés sur des thèmes comme, piloter la performance individuelle, manager la sécurité, ou encore contribuer à la gestion de production.

Ce programme sera poursuivi sur l'exercice 2010.

Par ailleurs, en 2009 Rocamat a développé et renforcé ses actions de formation sur la prévention et la protection des salariés à leur poste de travail.

- Une politique en matière d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail

ROCAMAT, avec les outils et l'organisation mise en place en matière de sécurité, a les moyens de disposer d'un système de management de la sécurité et de la santé au travail.

ROCAMAT fait partie d'une branche d'activité confrontée à des conditions de travail délicates, à des procédés de transformation à risques d'où l'intérêt de mener une démarche préventive systémique dès lors que les éléments de sécurité de base sont en place.

Le nombre d'accidents du travail est en constante diminution depuis 2002 et au travers de la démarche générale de prévention, ROCAMAT considère la sécurité comme un vrai outil de management.

Le bilan sécurité pour 2009 confirme la réussite de Rocamat dans sa politique de sécurité qui s'est traduite par une baisse de 68% du nombre d'accidents du travail avec arrêt par rapport à 2008 et une baisse de 73% du nombre de jours d'arrêts de travail par rapport à la même période.

## **VOLET ENVIRONNEMENTAL**

L'activité du Groupe ROCAMAT comporte très peu de risques d'atteinte à l'environnement de manière accidentelle, si ce n'est les risques liés au stockage des produits dangereux : Hydrocarbures et explosifs.

L'extraction de la pierre ne provoque aucun rejet dans la nature par contre laisse des traces visuelles que sont les carrières en fin d'exploitation.

La demande du respect de l'environnement allant grandissante, Le Groupe ROCAMAT s'assure chaque année de sa capacité à remettre en état les sites qu'elle exploite, conformément aux obligations énoncées dans les arrêtés préfectoraux l'autorisant à exploiter ses carrières.

---

Annexe 3 au rapport de gestion du Conseil d'Administration

---

## **INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT**

### REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du dit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant au 31 décembre 2009 plus :

19/20 <sup>e</sup> du capital et de la moitié des droits de vote	Néant
18/20 <sup>e</sup> du capital et de la moitié des droits de vote	Néant
2/3 du capital et des droits de vote	Néant
1/2 du capital et de la moitié des droits de vote	La société Rocafin
1/3 du capital et des droits de vote	Néant
1/4 du capital et des droits de vote	La société Rocafin II
1/5 <sup>e</sup> du capital et des droits de vote	Néant
3/20 <sup>e</sup> du capital et des droits de vote	Néant
1/10 <sup>e</sup> du capital et des droits de vote	Néant
1/20 <sup>e</sup> du capital et des droits de vote	La société Rocafin III

Aucun autre actionnaire ne détient à notre connaissance une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L 233-7 du Code de Commerce.

### ACTIONNARIAT SALARIE : PLAN D'EPARGNE GROUPE

Néant

## OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L.225-211 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous le nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice, les cours moyens des achats et des ventes, le montant des frais de négociations, le nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice et leur valeur évaluée au cours d'achat, ainsi que leurs valeur nominale, les motifs d'acquisition effectuées et la fraction du capital qu'elles représentent.

- Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 10 août 2007, le Conseil d'Administration avait autorisé la conclusion d'un contrat de liquidité avec Rothschild & Cie Banque permettant de procéder au rachat des actions de la Société. Ce programme n'a pas été renouvelé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2008. Il a pris fin et a été clôturé le 10 février 2009.

Les opérations effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de liquidité au cours de l'exercice sont résumées ci-dessous :

- Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : 5 276
- Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : 38 663
- Cours moyens des achats et des ventes : achats : 1,82 euros / ventes : 1,62 euros
- Montant des commissions sur opérations : 0 euro
- Nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice : 0 titre
- Valeur des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice évaluée au cours d'achat de 3,58 € : 0 euro
- Valeur nominale actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice (nominal de 2 €) : 0 euro
- Fraction du capital représenté : 0 %

**RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERES ANNEES**

toutes sommes en euros	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	20 190 474	20 190 474	20 190 474	13 000 000	13 000 000
Nombre d'actions émises	10 095 237	10 095 237	10 095 237	4 259 360	4 259 360
Nombre d'obligations convertibles en actions					
- obligations 1990	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 143 758	5 358 576	4 358 748	2 190 760	2 070 960
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	-7 130 950	- 5 886 268	459 479	-377 786	-5 261 220
Impôt sur les bénéfices	14 613	-641 758	1 118 366		
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-6 359 634	- 6 929 614	-1 446 000	-829 180	-5 913 998
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt,					
mais avant amortissements et provisions	-0,70	-0,52	-0,07	-0,09	-1,24
Résultat après impôt, amortissements					
et provisions	-0,63	-0,69	-0,14	-0,19	-1,39
Dividende attribué à chaque action					
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	31	31	36	3	1
Montant de la masse salariale	1 323 974	1 783 537	1 597 117	397 450	877 236
Montant des avantages sociaux (1)	563 934	689 115	706 480	151 901	184 056

(1) organismes sociaux, œuvres sociales, etc.

**HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUX MEMBRES DE LEUR RESEAU AU COURS DE L'EXERCICE CLOS (en euros)**

	Ernst & Young France				Conseil Audit & Synthèse			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	64 240	84 012	47%	52%	73 000	54 528	100%	100%
Filiales intégrées globalement	72 000	77 852	53%	48%				
Autres diligences et prestations directement liées aux commissariats aux comptes								
Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>136 240</b>	<b>161 864</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>73 000</b>	<b>53 860</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
juridique, fiscal, social								
autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>Total</b>	<b>136 240</b>	<b>161 864</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>73 000</b>	<b>53 860</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES AU 31/12/2009**

• **APPROUVES SUR L'EXERCICE 2009**

**Avec la société ROCAFIN III S.A.S.**

Suite au protocole de conciliation du 26 mai 2009 homologué par le Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 02 juin 2009 et en vue de la restructuration de la dette du groupe ROCAMAT, une convention de compte courant a été mise en place pour un montant de 1 500 000 €. Le montant des intérêts produits au cours de l'exercice 2009 est de 113 761 €.

• **APPROUVES LORS D'EXERCICES ANTERIEURS SE POURSUIVANT SUR LE PRESENT EXERCICE**

**Avec la société ROCAFIN S.A.S.,**

1. Par autorisation du Conseil de Surveillance du 9 octobre 2008, en conformité avec l'article 18.4 des statuts, la prise en charge par la société des charges de loyer et les frais afférents au logement du Président du Directoire, contrats souscrits le 27 mai 2008 et 4 juin 2008, qui lui sont nécessaires pour l'exercice de ses fonctions.  
Le montant de ces frais pour l'exercice 2009 s'élève à 20 900 €.
1. Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAFIN S.A.S s'est portée caution de ROCAMAT SA afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par cette dernière dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec BESV.
2. Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, il a été établie une convention d'assistance de direction générale, juridique, commerciale, financière et comptable, en date du 10 novembre 2005 ; au titre de cette convention ROCAFIN a facturé à ROCAMAT SA pour l'exercice 2009 un montant de 1 208 024 €.
3. Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, la société ROCAFIN a consenti à ROCAMAT SA un prêt de 841.000€, productif d'intérêts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le montant des intérêts produits au cours de l'exercice 2009 est de 32 089 €. Suite à la fusion par absorption de PROMOPIERRE, il a été apporté à ROCAMAT SA un prêt consenti par ROCAFIN à PROMOPIERRE le 31 août 2005 d'un montant de 906.000€. Les intérêts produits au titre de l'exercice 2009 se sont élevés à 34 570 €.

**Avec la société POLYCOR Inc,**

Par autorisation du conseil d'administration du 18 septembre 2007, dans le cadre de l'augmentation de capital de ROCAMAT SA, un prêt de 8 076 191 € de cette dernière a été octroyé à POLYCOR, approuvé par l'assemblée générale du 10 août 2007.



Pour l'exercice 2009 : un remboursement de 1 500 000 € a été effectué par Polycor le 19 mars 2009. Le solde au 31 décembre 2009 est de 7 050 019 € après impact du taux de change. Les intérêts au titre de l'année 2009 s'élèvent à 416 778 €.

#### **Avec les sociétés du groupe, filiales de ROCAMAT SA,**

1. Par autorisation du conseil d'administration du 11 avril 2007, un contrat d'assistance dit de « management fees » couvrant des prestations de Direction générale et de services centraux, regroupés au sein de ROCAMAT SA a été mis en place. Le montant des facturations relatives à l'exercice 2009 s'élève à 2 204 551 €.
2. Par autorisation des conseils d'administration du 18 mai 2006, 11 octobre 2007 du 21 mai 2008 et du 07.05.2009, le directeur général puis le Président directeur général, a pouvoir de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société au profit de ses filiales, pour une durée d'un an, dans la limite d'un montant global de 5.000.000€, et sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas un montant de 1.000.000€.
3. Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, une convention de centralisation de trésorerie avait été mise en place entre PROMOPIERRE et ses filiales. Suite à la fusion par absorption de cette dernière le 10 août 2007, la convention a été transférée au nom de ROCAMAT SA. A ce titre, cette dernière a facturé à ses filiales des commissions de cash pooling au cours de l'exercice, pour un montant de 24.000€.

#### **Avec la société ROCAMAT PIERRE NATURELLE S.N.C,**

1. Location – gérance du fonds de commerce de ROCAMAT SA : à la suite de la fusion par absorption de PROMOPIERRE par ROCAMAT PIERRE NATURELLE SNC, selon la mise à jour des dispositions antérieures faite par convention du 23 décembre 2007 ; au cours de l'exercice 2009, il a été facturé au titre de :
  - la redevance forfaitaire annuelle : 696 693 €
  - la refacturation d'amortissement : (23 079) €
  - la refacturation du financement des investissements : 9 206 €
2. Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, dans le cadre du refinancement de ses dettes à long terme, ROCAMAT SA a adhéré en qualité d'emprunteur et de caution au contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par ROCAFIN S.A.S avec la Banque Espirito Santo de la Vénétie. Afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par ROCAMAT PIERRE NATURELLE SNC, une caution pour un montant maximal en principal de 11.200.000 € a été souscrite par ROCAMAT SA au bénéfice des prêteurs seniors.

## **RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**En application des dispositions de l'article 225-37 du code de commerce**

**Modifié par la loi n° 2003-706 du 1er août 2003**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la Loi n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003, il vous est rendu compte ci-après des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

### **I – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

#### **I – A – Situation de Rocamat SA au sein du groupe Rocafin**

A ce jour, la situation de Rocamat SA est la suivante :

Rocafin SAS, société à Directoire et Conseil de surveillance détient au 31 décembre 2009, 5 538 233 actions, soit 54,86 % des droits de vote de Rocamat SA.

Les sociétés Rocafin et Rocafin II, sociétés anonymes par action simplifiée détiennent en complément respectivement 26 et 5,96% des droits de vote de Rocamat SA et assurent ainsi un contrôle globale des droits de vote de 86,82%

La Présidence du Directoire Rocafin ainsi que les fonctions de Président Directeur Général de Rocamat SA sont exercées par la même personne

#### **I – B – Adhésion au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF**

Réaffirmant son attachement aux règles du gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 18 décembre 2008, décidé d'adhérer aux recommandations AFEP-MEDEF du 06 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

A cet effet, la Société a diffusé une information réglementée auprès de l'AMF le 19 décembre 2008.

Par ailleurs, le Conseil d'administration déclare se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, en ayant constaté que la Société s'y conformait en totalité. Il est notamment précisé que le Conseil d'administration exerce, dans son ensemble, les fonctions généralement déléguées à un Comité des rémunérations.

##### Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'a été perçue par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

Les rémunérations perçues par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées ou qui la contrôlent sont présentées en page 8 du rapport de gestion.

## **I – C – Création de Comités spécifiques**

Le Conseil d'administration lors de sa réunion du 18 décembre 2008 a créé un Comité d'Audit, se conformant ainsi à l'ordonnance du 08/12/2008 transposant la directive dite « transparence ».

Le Comité d'Audit a été créé, sans avoir été mis en place comme l'article 21 de l'ordonnance du 08/12/2008 nous y autorisait (le 1<sup>er</sup> mandat d'administrateur à renouveler le sera au titre l'exercice 2010, soit au plus tard en 2011 et le Comité d'Audit sera à mettre en place le 1<sup>er</sup> septembre 2012).

## **I – D – Fonctionnement du Conseil d'Administration de ROCAMAT**

### **Existence d'un Règlement intérieur du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'administration s'est doté le 10/08/2007 d'un règlement intérieur relatif à la tenue de ses séances par visioconférence et télécommunication.

### **Organisation du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration comprend actuellement quatre Administrateurs.

La liste des Administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans les autres sociétés est mentionnée dans l'annexe 1 du Rapport de gestion.

Le Conseil d'Administration a été réuni cinq fois au cours de l'année 2009 (les 7 mai, 26 juin, 15 octobre, 16 novembre et 17 décembre), avec les ordres du jour suivants :

#### **Réunion du 07.05.2009**

- ✓ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 décembre 2008,
- ✓ Arrêté définitif du bilan, du compte de résultat et des annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2008,
- ✓ Proposition d'affectation du résultat,
- ✓ Arrêté de la situation de l'actif réalisable et disponible (valeurs d'exploitation exclues) et du passif exigible,
- ✓ Arrêté du compte de résultat prévisionnel,
- ✓ Arrêté du rapport de gestion, du rapport sur la gestion du groupe et du rapport du Président du Conseil d'Administration,
- ✓ Arrêté définitif des comptes consolidés,
- ✓ Arrêté du rapport financier,
- ✓ Constat de la fusion par absorption et du changement de dénomination sociale de Conseil Audit et Synthèse-commissariat aux comptes,

- ✓ Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- ✓ Pouvoir donné au Président Directeur Général de convoquer l'Assemblée Générale,
- ✓ Garanties au profit des filiales,
- ✓ Questions diverses,

#### **Réunion du 26.06.2009**

- ✓ Pouvoir à donner au Président du Conseil d'administration pour signer la résiliation partielle d'une convention de trésorerie ;
- ✓ Questions diverses,

#### **Réunion du 15.10.2009**

- ✓ Approbation du procès-verbal du dernier Conseil,
- ✓ Démission de l'ancien Président Directeur Général
- ✓ Nomination de Philippe Karmin en qualité de nouveau Président Directeur Général
- ✓ Arrêté des comptes sociaux intermédiaires au 30 juin 2009,
- ✓ Arrêté des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2009,
- ✓ Arrêté du rapport d'activité semestriel,
- ✓ Pouvoir pour les formalités.

#### **Réunion du 16.11.2009**

- Projet d'offre de reprise de branches complètes et autonomes d'activité de la société SOGEPierre

#### **Réunion du 17.12.2009**

- ✓ Projet d'offre de reprise d'actifs de la société FRANCEPIERRE POITOU-CHARENTES
- ✓ Questions Diverses (Francepierre Sud – Hansez France)

### **Rôle du Conseil d'Administration**

Le Conseil détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Les Administrateurs disposent des compétences nécessaires pour examiner l'ensemble des points relatifs à la marche de la Société et à son évolution stratégique.

### **I – E – Organisation de la Direction Générale**

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général se trouvent exercées par la même personne.

Il n'existe aucune limitation à l'exercice des fonctions de Président Directeur Général.

La responsabilité des opérations est répartie en trois Directions : Carrières, Industrie, Distribution France et Export.

Les responsables de ces Directions sont membres du Comité de Direction.

Le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Financier sont également membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se réunit chaque mois. Il est présidé par le Président Directeur Général de la société.

## **II – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

### **II - A Définitions et objectifs du contrôle interne**

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire Rocafin ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des flux et des informations financières qui en découlent ;
- la maîtrise de l'ensemble des actifs du Groupe

et d'une façon générale, contribue au contrôle de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut constituer une garantie absolue à ce que ces risques soient totalement éliminés et à ce que les objectifs de la société soient atteints.

### **II - B Périmètre du contrôle interne et diligences du président**

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe Rocamat et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du groupe, au niveau de la maison-mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exception du Groupe Polycor, acquis le 10 août 2007 et dont les règles de contrôle interne et de Gouvernance n'ont pas été modifiées préalablement et depuis son acquisition.

La Direction du Groupe Polycor n'a pas l'obligation d'émettre un rapport sur le contrôle interne.

Il convient de préciser que ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne de la société et sous forme synthétique les procédures mises en place depuis 2004. Les informations présentées proviennent des rapports adressés au Comité de direction par chaque Membre.

Il convient de préciser que ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne du Groupe et sous forme synthétique les procédures mises en place.

## **II - C Description synthétique des procédures de contrôle mises en place – Rocamat Hors Polycor**

### **Organisation :**

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle au sein du Groupe Rocamat sont :

- le Comité de direction,
- la Direction financière,
- la Direction des ressources humaines,
- la Direction sécurité.

Ils fonctionnent avec les principes de délégation, d'autorisation et de séparation des tâches.

#### *Comité de direction*

Le Comité de direction traite à la fois les sujets courants et les problèmes spécifiques liés à la marche et au fonctionnement de l'ensemble des sociétés du Groupe Rocamat dans le respect des orientations définies par le Conseil d'Administration de Rocamat SA. Chaque Membre de ce Comité assure le contrôle interne de sa fonction.

Les actions et recommandations décidées lors de chaque Comité sont confiées à un ou plusieurs de ses Membres avec souvent un responsable désigné pour la coordination. L'avancement des travaux est suivi par le Président du Comité.

Des missions ponctuelles d'études transversales peuvent être diligentées. Elles sont alors confiées à un Membre du Comité de direction qui possède l'expérience nécessaire pour mener à bien les investigations définies.

Le Comité de Direction se réunit en général une fois par mois, et plus souvent si des raisons spécifiques le nécessitent.

#### *Direction Administrative et Financière*

Le contrôle interne s'exerce au travers de quatre sous ensembles :

- Direction comptable et fiscale en charge de :
  - l'élaboration des bilans sociaux et consolidés,
  - la gestion fiscale de l'ensemble du Groupe (taxes directes et indirectes),
  - la gestion de l'information financière.
- Direction de la trésorerie et des financements :
  - la gestion des financements court, moyen et long terme,
  - la gestion de trésorerie centralisée,
  - le recouvrement clients-crédit manager.
  - la maîtrise et le contrôle de l'ensemble des flux financiers
- La Direction du contrôle de gestion en charge représentée par la Direction Financière:
  - du reporting de gestion
  - de la comptabilité analytique
  - de toute proposition d'amélioration des systèmes d'analyse et de contrôle interne
- La Direction des Systèmes d'information

### La Direction des Ressources Humaines

La Direction des relations et Ressources Humaines s'assure du respect par les sociétés du Groupe des dispositions du Code du travail au moyen d'une veille réglementaire continue.

Elle produit et commente mensuellement des tableaux de bord sur l'absentéisme, les effectifs, le travail intérimaire, la formation professionnelle, etc.

Elle assure l'ensemble des recrutements (entretien d'évaluation).

Elle est chargée d'étendre la mise en place, à l'ensemble des fonctions, d'un référentiel complet permettant la définition des métiers, des postes clés et l'évaluation détaillée des performances de chaque collaborateur.

### Direction Sécurité

La Direction Sécurité est placée sous la responsabilité du Responsable Industrie.

Elle supervise l'ensemble des procédures liées à la sécurité des personnes et des biens du Groupe et à la prévention des risques sur les lieux de travail.

### **Diffusion d'informations en interne :**

La Direction Générale dispose de façon récurrente de trois séries d'informations :

- Le reporting de gestion
- Le reporting Ressources Humaines
- Le reporting Sécurité

### Reporting de Gestion

Chaque mois, un reporting de gestion élaboré par la Direction administrative et financière et présentant les résultats de la période et du cumul à date comparés au budget et aux résultats de l'exercice antérieur est présenté au Comité de Direction. Des commentaires présentant des plans d'amélioration de la performance et du contrôle peuvent y être inclus.

Des réestimations budgétaires sont élaborés en cours d'année en fonction des performances constatées et d'éventuelles nouvelles hypothèses d'activités.

Le Budget de l'exercice suivant est arrêté fin novembre.

### Reporting Ressources Humaines

Chaque mois, le Directeur des Ressources Humaines présente au Comité de Direction un état récapitulatif comprenant les informations suivantes :

- Effectifs, dont entrées et sorties du mois
- Masse salariale
- Taux d'accident du Travail

### Reporting Sécurité

Deux fois par an, le Responsable du Service Sécurité présente au Comité de Direction la synthèse de son action passée et prévisionnelle.

Système visant à recenser, analyser les principaux risques et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion des risques :

La cartographie détaillée de l'évolution des risques réalisée en 2004 a fait l'objet d'une refonte complète en 2009 où les risques répertoriés ne présentent pas d'évolution significative par rapport aux exercices précédents.

Présentée au CHSCT des établissements ou aux représentants des salariés selon le cas, la cartographie spécifique des risques aux postes de travail permet de gagner en réactivité et d'améliorer la lisibilité des différents degrés de gravité des risques. Les activités de contrôle décrites plus loin ont été conçues afin de répondre aux risques majeurs pouvant impacter l'activité du groupe ROCAMAT.

### **Activités de contrôle :**

#### *Ressources humaines*

La Direction des Ressources Humaines orchestre chaque année le processus d'évaluation des 50 premiers cadres du Groupe.

Elle assiste par ailleurs, les Directions Opérationnelles et Commerciales dans la qualification des compétences qui leur sont nécessaires et gère pour leur compte l'adéquation entre leurs besoins et les ressources disponibles.

Dans le domaine de la formation professionnelle, un document de procédure de recensement des demandes de formation est remis chaque année à tous les directeurs d'établissements. Il sert à l'élaboration d'un Plan pluriannuel de formation sur 3 ans.

#### *Achats*

Un service achats centralisé existe pour l'ensemble du Groupe. Une procédure « achats » a été instaurée et diffusée auprès des directeurs des établissements industriels et commerciaux en 2004. Cette procédure vise à obtenir de nos fournisseurs et prestataires de services des conditions optimales en matière de qualité, de prix et de délai. Elle est régulièrement remise à jour.

#### *Direction financière*

La Fonction comptable et fiscale a pour objectif de :

- coordonner et contrôler la cohérence des procédures comptables et fiscales,
- contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données comptables,
- garantir l'élaboration des états financiers sociaux et consolidés dans le respect des délais des obligations légales, des normes et règlements en vigueur, du principe de la permanence des méthodes comptables,
- donner une image sincère et fidèle des résultats et du patrimoine de l'entreprise,
- améliorer les procédures, la pertinence et les délais de restitution des informations financières

La Fonction trésorerie et financements a pour objectif de :

- contrôler l'application des procédures de « Bon à payer »,



- contrôler l'ensemble des flux de paiements et d'encaissements du Groupe,
- autoriser les transactions commerciales avec des clients référencés,
- gérer les politiques de couverture des risques de taux et de change,
- gérer les financements court, moyen et long terme.
- d'anticiper les besoins et de mettre régulièrement à jour les prévisions de trésorerie

La Fonction du contrôle de gestion a pour objectif de :

- piloter et valider la procédure budgétaire et veiller à la cohérence des hypothèses retenues,
- produire le *reporting* mensuel consolidé de gestion dans les meilleurs délais en assurant la fiabilité des données et l'analyse des écarts par rapport au budget,
- suivre les grandes affaires et analyser les écarts par rapport à l'étude,
- piloter des inventaires tournants et permanents rigoureux,
- concevoir, mettre en place et vérifier en permanence la bonne application des procédures et méthodes de gestion du groupe.
- de mettre en œuvre des actions correctrices en vue d'améliorer les performances de l'ensemble des centres de profit

La Direction informatique a pour objectif de :

- gérer l'ensemble du système d'information (hardware et software),
- adapter ce système à l'évolution de l'organisation et des métiers,
- protéger ce système des intrusions extérieures.

L'organisation de la Direction financière est développée au chapitre III ci-après.

### Direction commerciale

#### Engagements contractuels

Aucun engagement contractuel n'est pris sans l'approbation de l'établissement de production en ce qui concerne la faisabilité technique.

Les engagements de délai sont pris soit après l'accord de l'établissement de production soit, pour les affaires impliquant plusieurs établissements, après étude des plans de charge, des capacités de production internes et des possibilités de sous-traitance.

#### Réduire les risques d'impayés

Pour chaque commande, nous cherchons à obtenir les conditions de règlement les plus sécurisantes, soit dans l'ordre : crédit documentaire et paiement contre documents pour les ventes export, obtention d'un acompte déductible en fin d'affaire et délai de règlement court si nécessaire. De plus il est de rigueur d'effectuer des enquêtes commerciales pour tout nouveau client en France comme à l'export et de mettre en place une garantie par une compagnie d'assurance crédit. Enfin une surveillance stricte des règlements et un suivi régulier du montant des encours clients permettent de limiter les risques d'impayés.

#### Relance client

Le suivi des encours est effectué de façon systématique ainsi que la relance client. Les créances anciennes sont traitées de sorte que les éventuels avoirs à établir soient effectués ou provisionnés sans délai.

## Direction industrielle

Accès à la ressource :

Evaluation précise de nos réserves par les géologues. Cette évaluation nous a permis de réaliser qu'un potentiel important existait sur nos carrières.

Niveau de maîtrise : bon.

Devis/études :

Ce risque avait été évalué comme majeur. Le niveau de maîtrise qui est satisfaisant au niveau du bureau d'études, est susceptible de se dégrader de par la difficulté à recruter du personnel compétent.

Sécurité physique :

L'intensification des actions et des procédures dans ce domaine a permis de relever le niveau de maîtrise de ce risque. Les résultats étant toujours très fragiles, les actions entreprises doivent être poursuivies et intensifiées.

Maladie professionnelle :

Ce risque reste toujours significatif. Les procédures mises en place en 2004 nous ont apporté des issues favorables dans un certain nombre de dossiers.

Foncier :

Remise à niveau de la base de données « Foncier » pour permettre le passage aux normes IFRS, par une recherche systématique de l'origine de nos propriétés.

A l'issue de ce travail, deux catégories d'actifs ont été répertoriées : Les actifs stratégiques et les autres.

Une évaluation détaillée de la valeur de chaque parcelle stratégique a été menée afin de déterminer la juste valeur de cette catégorie d'actifs.

## Environnement

Principaux points de contrôle vis-à-vis de l'environnement des carrières :

- 1) Contrôle général des prescriptions de l'arrêté préfectoral : *bon à très bon suivi*
  - Une équipe interne est dédiée au suivi des prescriptions préfectorales et s'assure de leur bon respect.
- 2) Impact sur les eaux superficielles et souterraines : *bon suivi*
  - Hormis les quelques prélèvements pouvant être préconisés par l'arrêté préfectoral, il n'y a pas de contrôle supplémentaire.
- 3) Impact sur la stabilité des terrains : *bon suivi*
  - Hormis les études de stabilité (carrières souterraines, fronts de taille de grande hauteur,...) réalisées dans un cadre administratif déterminé, l'expérience des hommes de terrain vis-à-vis de la stabilité des fronts et talus prévaut.

- Tout désordre ou présomption de désordre influant sur la stabilité des terrains, implique une étude interne ou externe selon l'importance du désordre.
- 4) Impact paysager et réaménagement : *assez bon à très bon suivi selon les sites.*
- L'impact paysager est induit directement par celui du suivi des préconisations de remise en état stipulées par l'arrêté préfectoral.
  - Un point annuel est fait site par site et transmis, dans le cadre de la réactualisation des garanties financières, tous les 5 ans à l'administration.
- 5) Impact sur le milieu naturel : *bon suivi*
- Le défrichement est régi par une autorisation de défrichement délivrée par la Préfecture.
  - Des mesures saisonnières sont prises pour préserver l'agriculture (période de décapage en fonction des semis, arrêt de circulation pendant les vendanges, ...), et la biodiversité.
- 6) Impact sur l'environnement humain : *suivi à améliorer à bon suivi.*
- Impact sonore : mesures effectuées tous les 3 ans par un cabinet extérieur lorsqu'elles sont stipulées dans l'arrêté préfectoral.
- Impact vibrations : mesures effectuées lors du 1<sup>er</sup> tir de mine et transmises à la DRIRE lorsqu'elles sont stipulées dans l'arrêté préfectoral ou suite à des plaintes de riverains.
- Impact par les poussières : mise en place de capteurs sur le pourtour de l'exploitation lorsque celle-ci est associée à une transformation de granulats (opérée par une entreprise extérieure) et lorsque c'est stipulé dans l'arrêté préfectoral.
- 7) Impact sur les déchets : *très bon suivi*
- Mise en place de tri sélectif et de filières spécifiques de traitement d'évacuation selon le type de déchets.
- 8) Impact sur le patrimoine : *bon suivi*
- 9) Impact sur la sécurité publique : *bon suivi, à améliorer selon les sites pour la sécurité et la salubrité publique*
- Regroupe : l'usage et le dépôt des explosifs, la sécurité du personnel, la sécurité et salubrité publique, le trafic routier.

En règle générale, le suivi est efficace, les remarques pratiquement toujours suivies de correction. Ceci est fondé sur une bonne connaissance des différents intervenants dans leurs domaines respectifs et sur l'implication des directions locales et régionales.

Une procédure générale à finaliser en amont sous forme de calendrier plus précis le compléterait, bien que celui-ci soit induit en pratique par la périodicité des visites extérieures (DRIRE, organisme de contrôle,..).

L'entreprise est particulièrement vigilante en matière de respect des lois et règlements qui sont prescrits tant au niveau de l'arrêté préfectoral que de la législation inhérente aux installations classées.

Principaux points de contrôle vis-à-vis de l'environnement des usines et ateliers de transformation :

1. Impact sur les eaux souterraines et superficielles : *bon suivi*
  - Pas de mesures effectuées.
  - Les procédés de traitement des affluents mis en place varient selon les centres (filtre-presses, bassins de décantation pour les usines de transformation) et suivi par la direction locale.
  
2. Impact par les déchets : *moyen à très bon suivi selon les sites*
  - Mise en place de tri sélectif et de filières spécifiques de traitement et d'évacuation selon le type de déchets.
  
3. Impact sur la sécurité du personnel : *bon suivi*
  - Elaboration du document unique d'évaluation des risques (en place pour les unités industrielles en cours de finalisation pour les ateliers de transformation).
  
4. Impact sur la sécurité publique : bon suivi
  - Explosifs (dépôt) : respect de la réglementation. Si présence du dépôt dans l'enceinte de l'usine, suivi assuré par la Direction des carrières et la gendarmerie.
  - Trafic routier : suivi assuré par la direction locale vis-à-vis des instances locales et régionales.
  
5. Impact sur l'environnement humain : *pas de suivi*

Prise en compte des impacts sonores et vibratoires lors de la conception de l'unité.

Elle varie selon l'importance et les caractéristiques du site. Les sites qui pourraient être qualifiés d'industriels, par rapport aux petits ateliers de transformation, ont un meilleur suivi à tous les niveaux du fait de la structure mise en place et de la connaissance de ces domaines par la direction locale.

Les grosses unités de transformation sont à jour du point de vue administratif vis-à-vis de la législation des installations classées.

Une amélioration serait à apporter par un recensement des actes administratifs pour les petites unités, type atelier, qu'il conviendrait alors de mettre à jour ou compléter.

### Qualité

\* Fiches Produits :

- Création de fiches « produit » à usage interne et à destination de nos clients.

Objectif des fiches internes : mieux définir nos produits, faciliter le dialogue entre les services commerciaux et production. Améliorer la conformité de nos produits.

Objectif des fiches clients : promouvoir et informer nos clients sur des lignes de produits définies et standardisées. Réduire les risques de litiges.

\* Litiges clients :

Création d'une base de données « Litiges » : mémorisation des litiges avec leurs caractéristiques détaillées provenant des fiches litiges commerciaux, des avoirs commerciaux ou des dossiers du service juridique.

Objectif : classifier nos litiges par causes et origines pour étudier les solutions correctives adaptées.

#### Animation et surveillance du contrôle interne

Les défaillances de contrôles internes sont analysées en Comité de Direction.

Aucune défaillance significative n'a fait l'objet en 2009 d'une information au niveau du Conseil d'Administration.

### **III – DESCRIPTIF DES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE – ROCAMAT**

#### **III – A Organisation générale de la fonction comptable et financière**

L'information comptable et financière est élaborée par la Direction financière en réponse aux demandes formulées par la Direction Générale.

##### La comptabilité générale

Basée au siège social, elle a accès à l'ensemble des données comptables des sociétés du Groupe utilisant le même logiciel (SPIRIT) et servant d'interface dans le logiciel de consolidation du groupe.

Un logiciel de Consolidation statutaire (CARTESIS) a été acquis en novembre 2006 pour permettre de faire face aux nouvelles obligations comptables et au traitement des opérations selon les normes IFRS.

##### Le Contrôle de gestion et la comptabilité analytique

A chaque Direction Opérationnelle est rattaché fonctionnellement un contrôleur de gestion. Ceux-ci sont placés sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Financier.

La comptabilité analytique est traitée par un réseau de comptables dans les principaux établissements. Chacun a en charge la comptabilité opérationnelle de plusieurs établissements industriels et agences commerciales. A partir du 1<sup>er</sup> avril 2010 ils ont été directement rattachés à un Directeur de site afin, d'une part, de mieux appréhender les opérations figurant dans leur périmètre de responsabilité et d'autre part d'obtenir une meilleure transparence d'informations avec leur responsable.

Le Directeur Financier, via les contrôleurs de gestion dont ils dépendent, maintient des relations très étroites avec les comptables en vue d'assurer l'homogénéité et la cohérence des objectifs fixés.

### **III – B – Information sur les procédures de contrôle interne concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière**

La production et l'analyse de l'information comptable et financière s'appuient sur un ensemble de procédures telles que :

#### Procédure budgétaire

Les contrôleurs de gestion rattachés à chaque Directeur opérationnel assurent avec l'aide des comptables analytiques, la maîtrise du processus budgétaire et préparent pour chaque établissement industriel et agence commerciale un budget détaillé pour l'année à venir.

Les objectifs proposés sont présentés par les Directions opérationnelles à la Direction Générale en octobre, puis validés par le Comité de direction.

Le contrôle de gestion participe aux réunions budgétaires, établit la liasse budgétaire consolidée et la diffuse au Comité de direction.

#### Reporting consolidé mensuel

Les contrôleurs de gestion assistés des comptables analytiques établissent chaque mois les résultats des entités placées sous leur responsabilité.

Le logiciel de production « SINEX » a été déployé dans les établissements en tant qu'outil de gestion et d'aide à la décision pour les Directions Carrières et Industrie.

Le logiciel de gestion commerciale « GESCOM » est déployé dans l'ensemble des agences et permet de traiter au quotidien la relation client sous ses différents aspects : devis commandes, factures, gestion de l'encours autorisé, suivi des relances,... Une interface comptable permet l'enregistrement automatique des factures (et avoirs) dans le logiciel de comptabilité (SPIRIT).

Des tableaux de bord sont édités par établissement pour l'exploitation opérationnelle et commerciale avec les indicateurs de mesure de performance, ainsi que suivi réalisation/budget, réalisation/net en mois et en cumul.

L'ensemble de ces documents permet au contrôle de gestion du siège, à partir des balances analytiques par établissement (logiciel SPIRIT) d'établir les états de synthèse, de faire les analyses et de produire le *reporting* consolidé mensuel (sur EXCEL) qui est une composante du dispositif de contrôle et d'information financière.

Il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage de la direction générale du groupe.

En 2009, le Comité de direction s'est réuni dix fois afin d'analyser l'évolution de l'activité sur la base d'éléments financiers et opérationnels et de définir les actions de progrès et d'amélioration de fonctionnement du Groupe.

Le contrôle de gestion assure le suivi des frais généraux. Il participe aux inventaires physiques de certains établissements sélectionnés par le Comité de direction.

Par le rapprochement des résultats réels et des données prévisionnelles, il contribue à la qualité et à la fiabilité des informations produites.

#### Production et restitution des états financiers

La consolidation statutaire des comptes et le rapport financier destinés à la Direction Générale, aux actionnaires et à l'environnement financier, sont réalisés chaque semestre de l'année civile.

La Direction comptable communique à l'ensemble des intervenants un planning des tâches et contrôles à réaliser pour chaque arrêté, qui d'ailleurs prévoit le début d'intervention des commissaires aux comptes avant la date des conseils d'administration qui arrêtent les comptes.

Mensuellement, par le rapprochement entre le résultat comptable et le résultat analytique, la comptabilité générale confirme la fiabilité des résultats analytiques produits chaque mois.

Les comptes de résultat et flux de trésorerie prévisionnels établis à partir de la liasse budgétaire sont actualisés et présentés aux Conseils d'administration du mois de mai et du mois d'octobre de l'année en cours.

Le Groupe s'assure de l'évolution de ses engagements hors bilan. Ce contrôle est effectué notamment dans le cadre du processus de consolidation.

L'ensemble de l'information comptable et financière diffusée par ROCAMAT en tant que société cotée en bourse, est présentée au Président-Directeur Général de la Société avant d'être soumise au Conseil d'Administration.

Les Commissaires aux Comptes interviennent pour effectuer une revue limitée des comptes semestriels du groupe établis au 30 juin. Ils procèdent par ailleurs à un audit des comptes consolidés du Groupe Rocamat arrêtés au 31 décembre.

Enfin un audit des comptes statutaires incluant une revue des procédures de contrôle interne des entités Rocamat SA et Rocamat Pierre Naturelle est réalisé à cette date.

#### Trésorerie et financement

Le service est centralisé au siège et a pour mission :

- la gestion des opérations courantes, des financements,
- l'établissement et l'actualisation des prévisions de trésorerie mensuelles et annuelle
- la gestion du risque de change,
- la sécurité des moyens de paiement,
- la production des tableaux de bord journaliers et mensuels.

Des délégations de pouvoir ont été attribuées à un nombre limité de collaborateurs habilités par la Direction générale à traiter des opérations financières dans la limite des seuils et procédures d'autorisation définis.

Le risque de fraude interne est réduit grâce à une double signature de la majorité des moyens de paiement (à l'exception des filiales étrangères).

A partir du compte de résultat annuel prévisionnel et du budget d'investissement, il est établi un plan de financement annuel consolidé.

A partir de ce plan, la Direction Générale négocie et met en place les concours financiers nécessaires.

Chaque mois est établi le tableau d'endettement financier externe net consolidé, et la prévision de trésorerie est systématiquement réactualisée et communiquée à la Direction Générale.

#### Le recouvrement clients-crédit manager

Le service recouvrement clients est chargé de la relance des créances échues (+ 3 mois et + 6 mois), de la gestion des garanties bancaires demandées pour les marchés.

La Société a souscrit une assurance auprès de la COFACE couvrant une partie de ses transactions commerciales. Les garanties de paiement sont accordées selon des encours définis par l'assureur crédit et par le client.

Les agents commerciaux, en relation avec le service recouvrement clients, doivent respecter une procédure stricte visant à obtenir ou à vérifier un encours autorisé par client. Chaque agent commercial est responsable du risque pris vis-à-vis de chaque client.

#### Processus des investissements

Les investissements au sein du Groupe ROCAMAT sont soumis à des seuils d'approbation en fonction de leur typologie.

La procédure décrit toutes les étapes du processus avec les documents à établir et les personnes pour action et information.

Un budget d'investissement est établi et voté chaque début d'année par le Comité de direction.

S'il y a lieu, le projet est également examiné du point de vue de la sécurité et des conditions de travail.

Compte tenu de l'importance du patrimoine foncier de la Société, une cellule de travail est spécialement chargée de sa gestion et du suivi des ressources en matière première de l'entreprise.

## **IV - CONTROLE DE LA FILIALE POLYCOR**

Le Groupe Polycor a été acquis le 10 août 2007.

Le Président Directeur Général de ROCAMAT SA est membre du Conseil d'Administration et Vice Président de Polycor Inc. Il contrôle en direct le Management de Polycor.

Monsieur Patrick Petrus, nommé responsable opérationnel de Polycor, lui rend compte directement tandis que les anciens dirigeants et fondateurs de ce Groupe restent membres du Conseil D'administration.

Ces derniers sont également membres du Directoire de Rocafin.



Sur un plan plus opérationnel, le suivi de l'activité de cette filiale est assuré par le Président de Rocamat au travers de réunions hebdomadaires par visioconférence et de visites mensuelles au Canada et aux Etats-Unis

Le Conseil d'Administration de Polycor Inc. a délégué au Comité financier, dont le Président de Rocamat est membre, la politique de couverture de change (environ 80 % des ventes du Groupe Polycor sont libellés en USD).

## **V - PLAN D' ACTIONS ET CHANTIERS EN COURS 2009 / 2010**

A la fin de l'exercice 2009, le groupe Rocamat a acquis un outil de gestion prévisionnelle de trésorerie qui permet de relier les prévisions d'activités et les réalisations avec les différentes natures de flux de trésorerie puis de modéliser ainsi les composantes qui influent sur les variations de la trésorerie.

Dans le cadre de sa structure spécifique de financement, Rocamat a ainsi donné une priorité essentielle au pilotage de ses réalisations et de ses prévisions mensuelles de trésorerie pour assurer avec rapidité et fiabilité le bon respect de ses engagements et le maintien des équilibres de trésorerie à court terme.

L'utilisation en 2010 de ce nouveau logiciel qui permet de comparer chaque mois prévisions et réalisations répond ainsi avec pertinence à ces nouveaux objectifs de fiabilité et de réactivité et favorisent la consolidation des outils de gestion utilisés par Rocamat.

En complément et d'une façon générale, la fiabilisation et la transparence des informations de gestion produites par les systèmes d'information constituent des axes de réflexion permanents pour lesquels les membres des services financiers focalisent leurs interventions avec des analyses plus opérationnelles de la gestion et une vigilance accrue dans la rigueur de leur travaux.

Votre Président se tient à votre disposition pour toutes précisions, informations ou explications que vous souhaiteriez recevoir et vous remercie de lui donner acte de la lecture du présent rapport.

Fait à l'Ile Saint-Denis, le 30 avril 2010

Le Président Directeur Général,

Philippe Karmin

# ROCAMAT

## Etats financiers consolidés 2009

<b>Plan</b>	<b>Page</b>
A. Compte de résultat consolidé	p. 2
B. Etat consolidé du résultat global	p. 3
C. Etat consolidé de la situation financière	p. 4
D. Tableau des flux de trésorerie consolidés	p. 6
E. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 7
F. Notes aux états financiers consolidés	p. 8

# A. Compte de Résultat consolidé

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Exercices		
		2009	2008 Retraité *	2008 publié
Ventes de biens		65 330	82 833	85 544
Ventes de services		13 063	13 097	13 097
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>78 393</b>	<b>95 930</b>	<b>98 641</b>
Production immobilisée		1 309	678	678
Achats consommés		(9 210)	(12 137)	(12 488)
Charges de personnel	26	(30 710)	(34 063)	(34 737)
Charges externes		(35 467)	(43 828)	(45 956)
Impôts et taxes		(1 691)	(1 959)	(1 961)
Dotations aux amortissements		(4 759)	(5 068)	(5 203)
Dotations aux provisions		(906)	(1 602)	(1 602)
Variation des stocks d'en cours et produits finis		(2 645)	(274)	(274)
Autres produits d'exploitation		203	1 125	1 125
Autres charges d'exploitation		(88)	(211)	(206)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(5 571)</b>	<b>(1 409)</b>	<b>(1 983)</b>
Autres produits opérationnels	27	4 404	1 478	1 478
Autres charges opérationnelles	27	(3 399)	(2 815)	(2 815)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(4 566)</b>	<b>(2 746)</b>	<b>(3 320)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	28	-	1	1
Coût de l'endettement financier brut	28	(2 726)	(4 186)	(4 443)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(2 726)</b>	<b>(4 185)</b>	<b>(4 442)</b>
Autres produits financiers	28	2 791	1 243	1 243
Autres charges financières	28	(207)	(1 404)	(1 405)
<b>Résultat des sociétés intégrées, avant impôt sur le résultat</b>		<b>(4 708)</b>	<b>(7 092)</b>	<b>(7 924)</b>
Impôts sur les résultats	28	229	(2 714)	(2 466)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(15)	(26)	(26)
<b>Résultat de l'exercice hors activités abandonnées</b>		<b>(4 493)</b>	<b>(9 832)</b>	<b>(10 416)</b>
<b>Résultat lié aux activités abandonnées</b>	6	<b>(1 315)</b>	<b>(2 570)</b>	<b>(1 986)</b>
<b>Résultat de l'exercice du groupe</b>		<b>(5 808)</b>	<b>(12 402)</b>	<b>(12 402)</b>
<b>Revenant :</b>				
Aux actionnaires de ROCAMAT SA		(5 824)	(12 410)	(12 410)
Aux intérêts minoritaires		16	8	8
		<b>(5 808)</b>	<b>(12 402)</b>	<b>(12 402)</b>
<b>Résultats et résultat dilué par action (en € par action)</b>				
- Nombre moyen d'actions en circulation	19	10 095 237	10 095 237	10 095 237
- Résultat par action		(0.58)	(1.23)	(1.23)
- Résultat dilué par action		(0.58)	(1.23)	(1.23)
<b>Résultat par action au titre des activités poursuivies</b>				
- Résultat par action		(0.45)	(0.97)	(1.03)
- Résultat dilué par action		(0.45)	(0.97)	(1.03)

\*Retraitement IFRS 5 lié à l'abandon de l'activité de la carrière de marbre du Colorado : Cf Note 6.3

## B. Etat consolidé du résultat global

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

		Exercice clos	
		le 31 décembre	
		2009	2008
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(5 808)</b>	<b>(12 402)</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
- Ecart actuariels sur les engagements de retraite	20	(114)	59
- Différences de conversion		(54)	(1 267)
- Couverture des flux de trésorerie		2 062	(2 968)
- Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		17	13
<b>Total du résultat global reconnu en capitaux propres</b>		<b>1 911</b>	<b>(4 163)</b>
<b>Total du résultat global de l'exercice</b>		<b>(3 897)</b>	<b>(16 565)</b>
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		<b>(3 904)</b>	<b>(16 563)</b>
- aux participations ne donnant pas le contrôle		7	(2)

## C. Etat consolidé de la situation financière

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Exercice clos	
		le 31 décembre	
		2009	2008
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations incorporelles	12	2 837	2 482
Ecart d'acquisition	9	3 714	3 714
Immobilisations corporelles	11	38 092	39 934
Participations dans des entreprises associées	13	-	649
Impôts différés actifs	25	4 093	3 696
Actifs financiers non courants	14	1 514	1 593
Autres débiteurs non courants	16	883	577
		<b>51 133</b>	<b>52 645</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks	15	23 367	26 857
Clients	16	14 091	17 993
Autres débiteurs courants	16	3 007	3 849
Instruments financiers dérivés courants	17	1 913	159
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	3 648	3 393
		<b>46 026</b>	<b>52 251</b>
<b>Actifs destinés à être cédés</b>		-	-
<b>Total de l'actif</b>		<b>97 159</b>	<b>104 896</b>

	Note	Exercice clos	
		le 31 décembre	
		2009	2008
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	19	20 190	20 190
Primes liées au Capital		9 527	9 527
Autres réserves		(4 059)	6 311
Résultats non distribués		(5 824)	(12 410)
<b>Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société</b>		<b>19 834</b>	<b>23 618</b>
Intérêts minoritaires		353	346
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>20 187</b>	<b>23 964</b>
<b>Passif non courant</b>			
Dettes financières	22	36 618	30 944
Impôts différés passifs	25	3 638	4 270
Engagements de retraite	20	1 605	1 411
Provisions pour autres passifs	21	1 682	1 825
Instruments financiers dérivés	17	43	78
Autres dettes non courantes	23	1 108	1 511
		<b>44 694</b>	<b>40 039</b>
<b>Passif courant</b>			
Fournisseurs	23	8 685	14 032
Autres dettes courantes	23	9 603	11 033
Dettes d'impôt sur le résultat	25	140	206
Dettes financières	22	12 477	12 202
Instruments financiers dérivés	17	271	2 265
Provisions pour autres passifs	21	1 102	1 119
		<b>32 278</b>	<b>40 857</b>
<b>Passifs destinés à être cédés</b>		<b>-</b>	<b>36</b>
<b>Total du passif</b>		<b>76 972</b>	<b>80 932</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>97 159</b>	<b>104 896</b>

## E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Exercice clos		
	le 31 décembre		
	2009	2008	2008
		Retraité*	publié
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>	<b>(4 493)</b>	<b>(9 832)</b>	<b>(10 416)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations			
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	4 707	5 448	5 579
- Plus et moins-values de cession	(1 413)	(104)	(109)
- Quote-part dans le résultat des entreprises associées	14	26	26
- Autres éliminations	(75)	197	197
<b>Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</b>	<b>(1 260)</b>	<b>(4 265)</b>	<b>(4 723)</b>
- Coût de l'endettement financier net	2 710	4 039	4 039
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat	(230)	2 714	2 466
<b>Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>	<b>1 220</b>	<b>2 488</b>	<b>1 782</b>
- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	692	676	1 296
- Stocks	4 324	2 703	2 441
- Créances clients et autres débiteurs	2 385	1 538	1 952
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(6 017)	(3 564)	(3 097)
- Intérêts payés	(2 687)	(4 039)	(4 039)
- Impôts (payés) / reçus	252	742	219
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(523)</b>	<b>(133)</b>	<b>(742)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 250)	(3 699)	(4 269)
Autres flux liés aux autres opérations d'investissement	-	1 279	1 279
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	2 217	391	399
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(286)	(21)	(21)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-	-
Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	398	(111)	(111)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>79</b>	<b>(2 161)</b>	<b>(2 723)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 912	2 822	3 084
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(3 338)	(4 484)	(4 713)
Augmentation / (Diminution) de la dette d'affacturage	542	3 319	3 319
Augmentation / (Diminution) des concours d'associés	3 451	585	585
Augmentation / (Diminution) des dettes financières diverses	-	37	37
Cession / (Acquisition) nette d'actions propres	53	(120)	(120)
Incidence de variation de change	(570)	-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>3 050</b>	<b>2 158</b>	<b>2 192</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées</b>	<b>(2 551)</b>	<b>(964)</b>	<b>175</b>
<b>Variation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires</b>	<b>55</b>	<b>(1 098)</b>	<b>(1 098)</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	1 245	2 343	2 343
Profits / (pertes) de change sur la trésorerie et les découverts bancaires	-	-	-
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture</b>	<b>18 1 300</b>	<b>1 245</b>	<b>1 245</b>

\*Retraitement IFRS 5 lié à l'abandon de l'activité de la carrière de marbre du Colorado : Cf Note 6.3

## F. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Revenant aux actionnaires de la Société				Résultat	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres	
	Capital social	Réserves						
	Ecarts actuariels	Conversion	Primes liées au capital	Autres réserves				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>20 190</b>	<b>(228)</b>	<b>9 527</b>	<b>9 266</b>	<b>334</b>	<b>348</b>	<b>39 437</b>	
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>(2)</b>	<b>(1 267)</b>		<b>(2 884)</b>	<b>(12 410)</b>	<b>(2)</b>	<b>(16 565)</b>	
Résultat affecté en réserves				334	(334)		-	
Cession / (acquisition) de titres autos détenus				(120)			(120)	
Autres mouvements (1)		1 279		(67)			1 212	
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>20 190</b>	<b>(2)</b>	<b>(216)</b>	<b>9 527</b>	<b>6 529</b>	<b>(12 410)</b>	<b>346</b>	<b>23 964</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>20 190</b>	<b>(2)</b>	<b>(216)</b>	<b>9 527</b>	<b>6 529</b>	<b>(12 410)</b>	<b>346</b>	<b>23 964</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>(67)</b>	<b>(54)</b>		<b>2 041</b>	<b>(5 824)</b>	<b>7</b>	<b>(3 897)</b>	
Résultat affecté en réserves				(12 410)	12 410		-	
Cession / (acquisition) de titres autos détenus				120			120	
Autres mouvements							-	
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>20 190</b>	<b>(69)</b>	<b>(270)</b>	<b>9 527</b>	<b>(3 720)</b>	<b>(5 824)</b>	<b>353</b>	<b>20 187</b>

(1) Les autres mouvements correspondent principalement aux :

- Ecart de conversion constatés sur des prêts accordés par le Groupe Polycor à ses filiales américaines dans le cadre d'investissements à long terme (€ 1 279 milliers),



## F. Notes aux états financiers consolidés

1.	Informations générales	p. 9
2.	Principes et méthodes comptables	p. 9
3.	Gestion du risque financier	p.17
4.	Estimations et jugements comptables déterminants	p.18
5.	Périmètre de consolidation	p.18
6.	Activités abandonnées	p.20
7.	Faits significatifs de l'exercice	p.23
8.	Information sectorielle	p.23
9.	Ecart d'acquisition	p.25
10.	Instruments financiers	p.25
11.	Immobilisations corporelles	p.25
12.	Immobilisations incorporelles	p.27
13.	Participations dans les entreprises associées	p.27
14.	Actifs financiers non courants	p.28
15.	Stocks	p.29
16.	Clients et autres débiteurs	p.29
17.	Instruments financiers dérivés	p.30
18.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.32
19.	Capital social	p.33
20.	Engagements de retraite et avantages assimilés	p.33
21.	Provisions pour autres passifs	p.35
22.	Endettement financier net	p.36
23.	Fournisseurs et autres créanciers	p.39
24.	Dettes fiscales	p.39
25.	Impôts différés	p.40
26.	Charges liées aux avantages du personnel	p.42
27.	Autres produits et charges opérationnels	p.42
28.	Résultat financier	p.43
29.	Charge d'impôts sur le résultat	p.43
30.	Dividende par action	p.44
31.	Actifs et passifs éventuels - Engagements	p.44
32.	Transactions avec des parties liées	p.44
33.	Principaux cours de change	p.46
34.	Evènements post clôture	p.46

## **1. Informations générales**

ROCAMAT SA (« la Société ») et ses filiales (« le Groupe ») exploitent des carrières de granit, de marbre et de pierre calcaire et distribuent et commercialisent des blocs et tranches de pierre brute et des produits finis sous forme de dallages et autres éléments d'équipement en pierre.

Le Groupe possède des carrières et des usines en France, au Canada et aux Etats Unis, et commercialise ses produits principalement en France, en Amérique du Nord, en Asie et dans d'autres pays européens.

ROCAMAT SA est contrôlé, directement et indirectement, par les sociétés Rocafin, Rocafin II et Rocafin III qui elles-mêmes sont contrôlées par des fonds d'investissements gérés par LBO France.

Au 31 décembre 2009, Rocafin détient directement 54.86 % des actions de Rocamat, Rocafin II en détient 26 % et Rocafin III 5,96%. Au total, LBO France détient pour le compte des FCPR 86,82% des actions de Rocamat, le reliquat est détenu par le public.

ROCAMAT SA. est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 58, quai de la Marine, 93450 L'Île Saint-Denis. Le marché financier primaire sur lequel la Société est cotée est Euronext Paris, de Nyse Euronext, compartiment C.

## **2. Principes et méthodes comptables**

### **2.1 Base de préparation des états financiers**

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2009 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables au 31 décembre 2009 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Ces états financiers consolidés établis au 31 décembre 2009 ont été arrêtés le 20 Avril 2010 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières résultent de l'application des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2009.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels
- IAS 23 révisée – Coûts d'emprunts
- IFRS 2 amendée – Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et annulation
- IFRS 7 amendée – Instruments financiers : informations à fournir
- IAS 32 – Instruments financiers : Présentation et IAS 1 – Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation
- IAS 39 et IFRIC 9 – Réexamen de dérivés incorporés
- IFRS 1 et IAS 27 amendée – Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée
- IFRIC 14 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction
- Améliorations des IFRS (en particulier IAS 38 – Immobilisations incorporelles et IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir et à l'exception d'IFRS 5)

A l'exception d'IAS 1 révisée et d'IFRS 8, ces amendements et interprétations sont sans incidence sur les états financiers consolidés.

- La norme IAS 1 « Présentation des états financiers » a été révisée avec effet au 1er janvier 2009. Le principal changement concerne la présentation d'un état de synthèse consolidé supplémentaire intitulé « Etat consolidé du résultat global ». Cet état reprend le résultat de l'exercice et détaille ensuite les éléments de produits et charges constatés directement en capitaux propres.

- La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 "Information sectorielle" (Cf. note 8 « Secteurs opérationnels). Les secteurs opérationnels répondant aux critères de la nouvelle norme sont identiques à ceux présentés auparavant selon IAS 14. La note 8 présente les informations nécessaires avec les données comparatives.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2009, le Groupe Rocamat a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises
- IAS 27 amendée – Etats financiers consolidés et individuels
- IAS 39 – Amendements relatifs aux éléments éligibles à une opération de couverture
- Amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droit

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 :

- IFRS 9 – Instruments financiers
- IAS 24 révisée – Parties liées
- Amendement d'IFRS 2 – Group cash-settled share-based payment transactions
- IFRIC 19 – Extinguishing financial liabilities with equity instruments
- Amendement d'IFRIC 14 – Prepayments of minimum funding requirements

Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces nouvelles normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

## 2.2 Méthodes de consolidation

### *a) Filiales*

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition hors impôt. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

### *(b) Transactions avec les intérêts minoritaires*

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

### *(c) Entreprises associées*

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le cas échéant l'écart d'acquisition (net de tout cumul de pertes de valeur) constaté lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres (sans impact sur le résultat) postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans

les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

#### *(d) Coentreprises*

Les participations du groupe dans les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'existence des pactes d'actionnaires est prise en compte dans la détermination de l'exercice du contrôle conjoint.

La quote part des postes distincts actifs, passifs, charges et produits de l'entité contrôlée conjointement est incluse dans les états financiers du Groupe.

## **2.3 Secteurs opérationnels**

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données du reporting interne utilisées par le Président Directeur Général du Groupe pour l'analyse et la mesure des performances du secteur et pour la prise de décision sur l'allocation des ressources.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel.

Le groupe Rocamat est géré selon deux secteurs opérationnels :

- L'extraction, la taille, la commercialisation et la pose de Pierre calcaire
- L'extraction, la taille, la commercialisation et la pose de Granit et marbre

L'ensemble des activités du Groupe Rocamat contribue à ces deux secteurs d'activités.

Les charges de structure sont affectées aux deux secteurs d'activité « Pierre Calcaire » et « Granit et Marbre ».

La direction évalue la performance des secteurs sur la base des informations suivantes :

- Chiffre d'affaires (interne et externe)
- Résultat opérationnel courant
- Actifs sectoriels
- Passifs sectoriels
- Investissements sectoriels

## **2.4 Conversion des opérations en devises**

#### *(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers*

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie de présentation du Groupe et la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### *(b) Transactions et soldes*

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en devises et classés comme disponibles à la vente sont ventilées entre, d'une part, les différences de conversion découlant des variations du coût amorti du titre et, d'autre part, les autres variations de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion sont comptabilisées en résultat et les autres variations de la valeur comptable sont imputées en capitaux propres.

Les différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires font partie intégrante du profit ou de la perte de juste valeur. Les différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires tels que les instruments de capitaux propres comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont donc comptabilisées en résultat dans le profit ou la perte de juste valeur. Les différences de conversion sur les actifs non monétaires tels que les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente sont donc incluses dans la réserve de juste valeur dans les capitaux propres.

#### *(c) Sociétés du Groupe*

La monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe correspond à sa monnaie locale. Certaines entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) sont situées hors zone euro. Les comptes de ces sociétés, dont la monnaie fonctionnelle est donc différente de la monnaie de présentation, sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

(i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;

(ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ; et

'(iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres lors de la consolidation.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

## 2.5 Immobilisations corporelles

Lors de leur comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût, qui comprend :

- (a) Le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- (b) Tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ;
- (c) L'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, obligation que le Groupe encourt généralement du seul fait de l'installation de l'immobilisation corporelle (note 2.18).

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains sont répartis en 2 catégories :

- Les terrains stratégiques :
  - Terrains de carrière autorisés,
  - Autres terrains stratégiques.
- Les terrains non stratégiques :
  - Terrains industriels et commerciaux,
  - Autres terrains non stratégiques.

Les terrains stratégiques ont été évalués dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 à leur juste valeur. Les terrains non stratégiques présents dans le patrimoine du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2004, ainsi que l'ensemble des terrains acquis depuis cette date sont comptabilisés à leur coût historique conformément à la méthode décrite ci-dessus.

Les terrains ne sont pas amortis à l'exception des terrains de carrière autorisés qui sont amortis dès lors qu'ils font l'objet d'une exploitation. La valeur amortissable est fixée par convention sectorielle à 90% du coût total, les 10% restant correspondant à la valeur du tréfonds. L'amortissement est calculé par référence à un suivi physique des volumes extraits au cours de la période, rapportés aux volumes totaux estimés des gisements.

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique et amorties selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée comme suit :

–	Constructions	10 - 20 ans
–	Installations techniques, matériels et outillages	7 - 10 ans
–	Mobilier, agencements et installations	7 - 10 ans

Les agencements comprennent les actifs de découverte, qui correspondent aux coûts engagés pour rendre accessibles les couches de gisement productives. Ces actifs de découverte sont amortis au fur et à mesure de l'extraction du gisement correspondant.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (note 2.8).

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

## 2.6 Immobilisations incorporelles

### (a) Marques

Les marques du Groupe ne répondant pas aux critères d'identification posés par IAS 38, ne sont pas reconnues au bilan consolidé.

### (b) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables ayant un caractère unique qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée (qui n'excède pas trois ans).

## 2.7 Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

L'écart d'acquisition est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe.

## 2.8 Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée (écarts d'acquisition) ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par la Direction Financière et revu par la Direction Générale du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 3%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 10% correspondant au coût moyen pondéré du capital après impôt du Groupe Rocamat.

Ces hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini sont les mêmes qu'au 31 décembre 2008.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

Si la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

Les Unités Génératrices de Trésorerie retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Activité Granit et Marbre regroupant principalement le sous-groupe Polycor et la société Granit Industrie.
- Activité Pierre Calcaire regroupant principalement les sociétés Rocamat Pierre Naturelle, Lithos, Rocamat Benelux, Rocamat USA, Rocamat Shanghai, La Pierre Foncière et Lardet.

## 2.9 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, et disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IAS 39, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

*(a) Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat*

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme (actifs détenus à des fins de transaction) ou qu'il a été désigné comme tel par la direction (actifs évalués à la juste valeur par résultat), conformément à la norme IAS 39 (version de décembre 2003 telle qu'adoptée par l'Union Européenne). Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

*(b) Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Les prêts sont évalués au coût amorti et sont comptabilisés au bilan au poste *Actifs financiers* (note 14).

Les créances sont comptabilisées au bilan au poste *Clients et autres débiteurs* (note 16).

*(c) Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus au bilan dans les Actifs financiers non courants, sauf si la direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de

clôture.

Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les placements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits à la perception de flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes et profits découlant de variations de la juste valeur des actifs financiers inscrits à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, y compris les produits d'intérêts et les dividendes, sont présentés au compte de résultat dans les Autres profits – net de la période durant laquelle ils surviennent.

Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en devises et classés en actifs financiers disponibles à la vente sont ventilées entre, d'une part, les différences de conversion découlant des variations du coût amorti du titre et, d'autre part, les autres variations de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion sont comptabilisées en résultat et les autres variations de la valeur comptable sont imputées aux capitaux propres. Les variations de la juste valeur des autres titres monétaires classés comme étant disponibles à la vente et des titres non monétaires classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque des titres classés comme disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat dans les pertes et les profits sur titres de placement. Les intérêts sur les titres disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au compte de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit du Groupe à les recevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. S'agissant d'instruments de capitaux propres classés dans les titres disponibles à la vente, toute diminution importante ou durable de la juste valeur du titre en deçà de son coût est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation de ce titre. S'il existe un indicateur de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente, le cumul de la perte – mesuré comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier déjà comptabilisée en résultat – est transféré des capitaux propres et comptabilisé au compte de résultat. Les pertes de valeur sur instruments de capitaux propres comptabilisées en résultat ne sont pas reprises par le biais du compte de résultat. La Note 2.12 fournit des informations sur les tests de dépréciation des créances clients.

## 2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme : (1) des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou (2) des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien (3) des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont exposées dans la note 16. Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie nettes d'impôts inscrites dans les capitaux propres sont indiquées dans l'*Etat des produits et charges comptabilisées*. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

En pratique, le Groupe détient des instruments financiers dérivés de couverture de flux de trésorerie.

### (a) Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée dans les capitaux propres. Le profit ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en *Autres produits et charges opérationnels*.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'un encaissement / décaissement prévu se réalise). Le profit ou la perte se rapportant à la partie efficace de contrats de change à terme couvrant des ventes et des achats en devises est comptabilisé au compte de résultat en *Ventes de biens* et en *Achats consommés* respectivement.

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres existant à ce moment-là est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement comptabilisé dans le compte de résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat.

### (b) Couverture de juste valeur

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de valeur des instruments dérivés et des commandes fermes sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

### (c) Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat.

## 2.11 Stocks

Les stocks sont constitués de matériaux à divers stades de transformation :

- Produits semi-finis :
  - Blocs, correspondant à des cubes de pierre incorporant la seule valeur d'extraction ;
  - Tranches et Tuiles, correspondant à des blocs incorporant la valeur du sciage et de la mise au gabarit ;
- Produits finis :
  - Produits prêts à être utilisés par les clients finaux (dallages, bordures de trottoirs, pierres funéraires...).

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Le coût des produits semi-finis et finis englobe les coûts d'extraction directs et indirects (essentiellement : main d'œuvre, amortissement des matériels, amortissement des découvertes), ainsi que les coûts directs et indirects afférents au stade de transformation atteint par l'élément stocké (essentiellement : coûts de sciage et de ponçage, et pertes de matières associées). Les frais généraux de production sont incorporés sur la base d'une capacité d'exploitation normale.

La valeur nette de réalisation des produits semi-finis et finis représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais de vente. Afin de prendre en considération le but dans lequel les stocks sont détenus, ce prix de vente est établi sur la base de la destination commerciale attribuée par la direction à chacun des éléments stockés, à savoir vente comme bloc, vente comme tranche ou vente comme produit fini. Lorsque des blocs ou des tranches sont destinés par la direction à être in fine vendus sous la forme de produits finis, ces éléments sont dépréciés en dessous du coût s'il est attendu que les produits finis dans lesquels ils seront incorporés seront vendus en dessous de celui-ci. Dans ce cas, la valeur nette de réalisation retenue est calculée en retranchant de la valeur nette de réalisation du produit fini la quote-part correspondant aux étapes de transformation restant à encourir (cette quote-part étant elle-même établie sur la base des coûts complémentaires nécessaires pour transformer et vendre le bloc ou la tranche considéré).

Dans un but d'optimisation d'écoulement des stocks, la destination initiale des stocks de blocs ou tranches peut être modifiée.

Les stocks de blocs ou tranches localisés au Canada sont transférés d'un site à l'autre en fonction d'un plan de campagne défini dans le cadre budgétaire.

Un changement de destination entraîne la constatation d'une décôte afin de ramener leur valeur comptable à leur valeur d'écoulement sur le marché.

## 2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constitue des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en *Dotations aux provisions*.

## 2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique *Trésorerie et équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les *Dettes financières*. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont présentés en net du solde de la Trésorerie et équivalents de trésorerie.

## 2.14 Capital social et instruments de capitaux propres

Le capital social est exclusivement composé d'actions ordinaires.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont comptabilisés à leur coût et sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé en résultat lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe. Toute différence entre la valeur comptable et la contrepartie versée ou reçue, est comptabilisée en capitaux propres, en autres réserves.

## 2.15 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au



minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Conformément au traitement de référence de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts », les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice indépendamment de l'utilisation qui est faite des fonds empruntés.

## 2.16 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

## 2.17 Avantages du personnel

### *(a) Engagements de retraite*

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Certains régimes sont financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose exclusivement de régimes à prestations définies. Un régime à prestations définies est un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que le cas échéant des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Lorsqu'à la clôture de l'exercice, le montant net de la dette actuarielle, après déduction de la juste valeur des actifs du régime, présente un montant débiteur, un actif est reconnu au bilan dans la limite du cumul de ces éléments différés et de la valeur actualisée des sommes susceptibles d'être récupérées par le Groupe sous la forme d'une réduction de cotisations futures.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés au passif du bilan en contrepartie des capitaux propres.

Les coûts au titre des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts au titre des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

### *(b) Avantages à long terme*

Des avantages spécifiques, tels que gratifications pour ancienneté, peuvent être accordés au personnel.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués sur la base d'hypothèses actuarielles selon la méthode des unités de crédit projetées.

### *(c) Plans d'intéressement et de primes*

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

## 2.18 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque (i) le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; (ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et (iii) le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les provisions pour remise en état sont comptabilisées en contrepartie d'un composant d'une immobilisation corporelle lorsque la dégradation du site résulte directement de l'acquisition ou de l'installation de cette immobilisation corporelle. Des provisions pour remise en état sur dégradation immédiate sont constituées au titre des installations d'exploitation telles que hangars, clôtures, voies d'accès. Lorsque la dégradation résulte de l'activité d'exploitation proprement dite, la provision pour remise en état est constituée au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation et donc de la dégradation liée. Des provisions pour remise en état sur dégradation progressive sont constituées au titre de l'extraction, qu'elle porte sur des éléments

valorisables (bancs de qualité stockable) ou non valorisables (bancs de qualité insuffisante, couches superficielles et veines de matières stériles).

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en *Autres charges financières*.

## 2.19 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

### (a) Vente de biens

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a livré les produits au client, que celui-ci a accepté les produits et que le recouvrement des créances afférentes est raisonnablement assuré.

### (b) Vente de services

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

### (c) Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés pro rata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'une créance est dépréciée, le Groupe ramène la valeur comptable de celle-ci à sa valeur recouvrable – qui représente les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument – et continue de comptabiliser l'effet de la désactualisation en produits d'intérêts.

### (d) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

## 2.20 Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué ont la nature de contrat de location financement. L'appréciation de ce transfert est effectuée à partir d'une analyse de plusieurs indicateurs comme (i) l'existence d'option incitative en fin de contrat, (ii) le fait que la durée du contrat couvre la majeure partie de la durée de vie du bien ou (iii) que la valeur actualisée des paiements minimaux prévus au contrat représentent la quasi-totalité de la juste valeur du bien. Ils donnent lieu à la comptabilisation à l'actif du bien loué et au passif d'une dette financière.

A l'inverse, les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## 2.21 Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

## 2.22 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

# 3. Gestion du risque financier

## 3.1 Risque financier

Le Groupe détient des filiales localisées en Europe qui sont faiblement exposées à différentes natures de risques financiers : risques de marché (risque de change, risque de variation de valeur due au taux d'intérêt et tout autre risque de variation de prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt.

Par contre, les filiales du Groupe localisées au Canada et aux Etats Unis détiennent des instruments financiers composés de contrats de change à terme destinés à contrer les effets de variation du dollar américain face au dollar canadien.

Le Département Trésorerie du Groupe est chargé d'assurer la gestion du risque conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration.

Le Département Trésorerie du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe.

Le Conseil d'Administration élabore des principes de gestion des risques ainsi que des politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés et le placement de la

trésorerie excédentaire.

*(a) Risques de marché*

*(i) Risque de change*

Les filiales du Groupe localisées en Europe exercent très principalement leurs activités à l'intérieur de la zone euro. Leur exposition au risque de change est donc très limitée et provient de ses expositions en USD. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan.

Le Groupe a recours à des instruments de couverture de change à terme pour limiter son exposition au risque de change. Ces positions sont adossées à des encaissements et transactions futures.

*(ii) Risque de variation de prix*

Le Groupe ne détenant pas d'instruments de capitaux propres significatifs en dehors des titres de participations dans les sociétés consolidées, n'est pas exposé au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres. Le Groupe n'est par ailleurs pas exposé de manière significative au risque de prix sur les marchandises.

*(b) Risque de crédit*

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

*(c) Risque de liquidité*

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché, de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Le Département Trésorerie du Groupe a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en conservant des lignes de crédit ouvertes les plus disponibles possibles.

*(d) Risque taux d'intérêt*

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt sur les actifs

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme émis à taux variable. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe a pour politique de maintenir une majorité de ses emprunts en instruments à taux variable.

### **3.2 Estimation de la juste valeur**

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif (tels que les titres de transaction et les titres disponibles à la vente) est basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La juste valeur d'instruments financiers non négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe recourt à différentes techniques d'évaluation et retient des hypothèses basées sur les conditions de marché existant à la date de clôture. Les cours de marché ou les cotations des courtiers pour des instruments similaires sont utilisés pour les placements en instruments de dettes à long terme. D'autres techniques, telles que l'actualisation des flux de trésorerie, servent à déterminer la juste valeur des autres instruments financiers. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments. Aux fins des informations à fournir, la juste valeur des passifs financiers est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs contractuels aux taux d'intérêt actuels du marché que le Groupe serait susceptible d'obtenir pour des instruments similaires.

## **4. Estimations et jugements comptables déterminants**

Pour préparer les informations financières conformément aux principes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours d'une période subséquente portent notamment sur :

- Les provisions pour remise en état des sites ;
- La détermination de la charge d'impôt et la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- Les écarts d'acquisition
- Les provisions pour risques.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

## **5. Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés du Groupe Rocamat au 31 décembre 2009 comprennent la société Rocamat et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le périmètre de consolidation n'a pas varié depuis le 31 décembre 2008 à l'exception de la filiale canadienne Polybec Inc qui était consolidée par mise en équivalence et qui a été cédée sur le premier semestre 2009.

La liste exhaustive des sociétés consolidées est présentée dans le tableau ci-dessous :

Société	Pays	Pourcentage d'intérêt		
		Méthode	31-déc 2009	31-déc 2008
ROCAMAT SA	France	Société Mère	Société Mère	Société Mère
<b>Secteur Granit et Marbre</b>				
Granit Industrie Snc	France	Globale	100%	100%
Cominex Sa	Luxembourg	Globale	100%	100%
Rocamat Services (Anc.COMINEX SNC)	France	Globale	100%	100%
Polycor Granite Bussière inc.	Canada	Globale	100%	100%
Carrières Polycor inc. (absorbée par la cie Novostone)	Canada	Globale	-	100%
Dumas & Voyer Itée	Canada	Globale	100%	100%
Bordures Polycor inc.	Canada	Globale	100%	100%
Polycor U.S. Inc. (participation détenue par la compagnie Novostone)	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Tranches Polycor inc.	Canada	Globale	100%	100%
Tuiles Polycor inc.	Canada	Globale	100%	100%
Granilac inc.	Canada	Globale	100%	100%
La compagnie Novostone inc. (participation détenue par Dumas & Voyer Itée)	Canada	Globale	100%	100%
Polycor Stone Corporation (incluant ses filiales en propriété exclusive) Georgia Architectural Stone Inc. Georgia Stone Quarries Inc. et Colorado Stone Quarries Inc.	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Namca (participation à 100% en 2009 et absorbée par la cie Novostone)	Canada	Proportionnelle	-	50%
Polybec Inc (cédé au 1 <sup>er</sup> semestre 2009)	Canada	Equivalence	-	50%
<b>Secteur Pierre Calcaire</b>				
Rocamat Pierre Naturelle Snc	France	Globale	100%	100%
Société Civile Rocamat Foncier	France	Globale	100%	100%
Rocamat Benelux	Belgique	Globale	100%	100%
Liithos Pierre Naturelle Sarl	France	Globale	100%	100%
Rocamat US	Etats-Unis	Globale	100%	100%
Rocamat Shanghai	Chine	Globale	100%	100%
Sci La Pierre Foncière	France	Globale	100%	100%
Lardet Sa	France	Globale	65%	65%
Société des Carrières des Haies Sarl	France	Equivalence	50%	50%

## 6. Activités Abandonnées

### 6.1 Rocastone

Au cours de l'année 2007, le Groupe a décidé l'arrêt de l'activité industrielle Rocastone/Fine épaisseur démarrée en 2006.

Au cours de l'année 2008 une cession partielle d'actifs a eu lieu. Selon un protocole transactionnel en date du 28 mars 2008, des immobilisations corporelles et des stocks ont été cédés sur le précédent exercice pour un montant € 200 milliers.

Aucun flux n'a été généré sur l'exercice 2009.

Les flux de trésorerie générés par le reste de cette activité sont :

	Exercice clos	
	le 31 décembre	
	2009	2008
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net consolidé</b>	-	(36)
- Autres éliminations		63
Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts		27
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat		-
Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts		27
- Variation du besoin en fonds de roulement :		48
- <i>Créances clients et autres débiteurs</i>		48
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	-	<b>75</b>
- Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		118
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	-	<b>118</b>
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(36)	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'e financement</b>	<b>(36)</b>	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées</b>	<b>(36)</b>	<b>193</b>

## 6.2 Cominex - Voirie en Granit

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a décidé l'arrêt de l'activité « Voirie » en Granit qui a entraîné la cession de la marque « Cominex » et du fonds de commerce de ladite activité.

Au cours de l'exercice 2009, l'activité Voirie s'est limitée à honorer les commandes passées avant la cession de l'activité au nom de la société et de les rétrocéder au nouvel exploitant de l'activité.

Les résultats de l'activité Voirie pour l'exercice sont présentés ci-dessous :

	Exercice clos	
	le 31 décembre	
	2009	2008
Ventes de biens	402	3 843
Ventes de services	1	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>403</b>	<b>3 843</b>
Production immobilisée		
Achats consommés	(1 426)	(2 171)
Charges de personnel	(32)	(357)
Charges externes	(189)	(1 488)
Impôts et taxes	(5)	(10)
Dotations aux amortissements	-	(6)
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	1 211	(656)
Variation des stocks d'en cours et produits finis	-	
Autres produits et charges d'exploitation	(74)	(759)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(112)</b>	<b>(1 604)</b>
Autres produits opérationnels	-	104
Autres charges opérationnelles	(43)	(103)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(155)</b>	<b>(1 603)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	21
Coût de l'endettement financier brut	(2)	(48)

<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(2)</b>	<b>(27)</b>
Autres produits et charges financiers	(23)	(152)
<b>Résultat des sociétés intégrées, avant impôts</b>	<b>(180)</b>	<b>(1 782)</b>
Impôts sur les résultats	(1)	(168)
<b>Résultat de l'exercice lié aux activités abandonnées</b>	<b>(181)</b>	<b>(1 950)</b>

Les flux de trésorerie générés par l'activité Voirie sont :

	<b>Exercice clos</b>	
	<b>le 31 décembre</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(181)</b>	<b>(1 950)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	(35)	(65)
- Plus et moins-values de cession		4
Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	(216)	(2 011)
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat	1	169
Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	(215)	(1 842)
<b>- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel :</b>	<b>298</b>	<b>3 337</b>
- Stocks	303	1 230
- Créances clients et autres débiteurs	959	5 021
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(965)	(2 914)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>82</b>	<b>1 495</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(1)
Variation des immobilisations financières	2	(1)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	-
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(52)	(1 511)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(52)</b>	<b>(1 511)</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées</b>	<b>32</b>	<b>(18)</b>

### 6.3 Carrière de marbre Colorado

Le 16 décembre 2009, le groupe Polycor a décidé la cessation de l'activité de la carrière de marbre du Colorado. Cette carrière représente une ligne d'activité principale et distincte.

La cessation d'activité de cette carrière est considérée comme une activité abandonnée au regard de la norme IFRS 5. Cela implique la présentation du résultat propre à l'activité abandonnée dans le compte de résultat 2009 ainsi que le retraitement pro forma du compte de résultat 2008 et la présentation des flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées dans le tableau de flux de trésorerie 2009 ainsi que le traitement pro forma du tableau de flux de trésorerie 2008.

Les résultats de cette activité pour l'exercice sont présentés ci-dessous :

	<b>Exercice clos</b>	
	<b>le 31 décembre</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Ventes de biens	1 634	2 711
Ventes de services	-	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 634</b>	<b>2 711</b>

Production immobilisée	-	-
Achats consommés	(407)	(351)
Charges de personnel	(991)	(674)
Charges externes	(1 308)	(2 128)
Impôts et taxes	(2)	(2)
Dotations aux amortissements	(183)	(135)
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	-	-
Variation des stocks d'en cours et produits finis	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	-	5
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 258)</b>	<b>(574)</b>
Autres produits opérationnels	-	-
Autres charges opérationnelles	(10)	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(287)</b>	<b>(574)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	(356)	(257)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(356)</b>	<b>(257)</b>
Autres produits et charges financiers	(1)	(1)
<b>Résultat des sociétés intégrées, avant impôts</b>	<b>(1 624)</b>	<b>(832)</b>
Impôts sur les résultats	490	248
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-
<b>Résultat de l'exercice lié aux activités abandonnées</b>	<b>(1 134)</b>	<b>(584)</b>

Les flux de trésorerie générés par l'activité sont :

	<b>Exercice clos</b>	
	<b>le 31 décembre</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net consolidé</b>	(1 134)	(584)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants)	189	131
- Plus et moins-values de cession	69	(5)
Marge Brute d'Autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	(876)	(458)
- Charge / (Produit) d'impôts sur le résultat	(490)	(248)
Marge Brute d'Autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	(1 366)	(706)
<b>- Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel :</b>	(501)	619
- Stocks	(109)	(262)
- Créances clients et autres débiteurs	173	413
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(565)	468
- Impôts (payés) / reçus	213	(523)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(1 654)</b>	<b>(610)</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(651)	(570)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	-	7
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(651)</b>	<b>(563)</b>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	262
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(242)	(228)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(242)</b>	<b>34</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées</b>	<b>(2 547)</b>	<b>(1 139)</b>

## 7. Faits significatifs de l'exercice

### 7.1 Refinancement de l'exploitation et continuité d'exploitation

- Protocole de conciliation signé en France et principe de continuité

Pour faire face aux risques d'éventuelles difficultés de trésorerie que le groupe pouvait rencontrer dans un contexte de marchés difficiles, le groupe a négocié avec ses banquiers un protocole de conciliation.

Corrélativement et pour faciliter cette négociation avec les banques, les actionnaires majoritaires de Rocamat ont effectué des apports en comptes courants à hauteur de € 3 millions produisant des intérêts capitalisés à hauteur de 13%.

Cet accord permet donc de pérenniser les ressources financières du Groupe Rocamat pour financer ses besoins d'exploitation.

Dans le protocole signé le 25 mai 2009 avec les sociétés françaises du groupe Rocamat, homologué par le Tribunal de Commerce en date 2 juin 2009, les prêteurs ont donné leur accord pour :

- un moratoire et un rééchelonnement au titre du prêt Senior dont le premier versement remboursement aura lieu à compter du 30 juin 2010,
- la suspension de l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2009,
- la mise en place et le suivi de nouveaux ratios à compter du 1er janvier 2010,
- des nouveaux financements court terme renouvelables pour un montant de € 2 975 milliers.
- la confirmation du renouvellement des lignes de cautions « marchés » pour un montant de € 3 660 milliers et des lignes de cautions « carrières » pour un montant de € 4 500 milliers.

Les comptes consolidés ont donc été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation compte tenu des perspectives d'activité pour 2010 et de l'hypothèse de la pérennisation des financements actuels et des lignes de cautions nécessaires à l'activité du groupe.

### 7.2 Fermeture du site de Lérrouville

Le site industriel de Lérrouville a été fermé au cours du premier semestre 2009.

Les charges de restructuration, correspondant aux frais de licenciements et aux coûts de fermeture de site, sont détaillées dans la note 25.

### 7.3 Cession des titres Polybec Inc

Polycor Inc a cédé sa participation dans la société immobilière Polybec Inc. Les produits et charges, liés à la transaction, sont détaillés dans la note 25.

### 7.4 Activité abandonnée Colorado

Le 16 décembre 2009, le groupe Polycor a décidé la cessation de l'activité de la carrière de marbre du Colorado. Les impacts de cette activité abandonnée sont détaillés dans la note 6.

## 8. Information sectorielle

Le Groupe est structuré en deux secteurs d'activité : (1) l'extraction, la taille, la commercialisation et la pose de granit et marbre, et (2) l'extraction, la taille, la commercialisation et la pose de pierre calcaire.

L'ensemble des activités contribue à ces deux secteurs d'activité.

Les charges de structure sont affectées aux deux secteurs d'activité : "Pierre calcaire" et "Granit et Marbre".

Les résultats des activités par secteur pour l'exercice clos le **31 décembre 2009** sont détaillés ci-après :

	ACTIVITES POURSUIVIES			ACTIVITES ABANDONNEES	TOTAL GROUPE
	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé		
Total des ventes brutes par secteur	33 470	45 215	78 685	2 087	80 772
Ventes inter- secteurs	(212)	(80)	(292)	(50)	(342)
<b>Chiffre d'affaires (note 6)</b>	<b>33 258</b>	<b>45 135</b>	<b>78 393</b>	<b>2 037</b>	<b>80 430</b>
Résultat opérationnel courant par secteur	615	(6 186)	(5 571)	(1 369)	(6 940)
Résultat opérationnel par secteur (note 26)	1 839	(6 405)	(4 566)	(1 422)	(5 988)
Charges financières (note 27)			(142)	(382)	(524)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (note 13)			(14)		(14)



<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>(4 722)</b>	<b>(1 804)</b>	<b>(6 526)</b>
Charge d'impôt sur le résultat (note 28)		229	489	718
<b>Résultat de l'exercice (note 6)</b>		<b>(4 493)</b>	<b>(1 315)</b>	<b>(5 808)</b>

Les résultats des activités par secteur pour l'exercice clos le **31 décembre 2008 retraité des activités abandonnées en 2009** sont détaillés ci-après :

	ACTIVITES POURSUIVIES			ACTIVITES ABANDONNEES	TOTAL GROUPE
	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé		
Total des ventes brutes par secteur	39 734	57 586	97 320	7 537	104 857
Ventes inter- secteurs	(171)	(1 219)	(1 390)	(891)	(2 281)
<b>Chiffre d'affaires (note 6)</b>	<b>39 563</b>	<b>56 367</b>	<b>95 930</b>	<b>6 646</b>	<b>102 576</b>
Résultat opérationnel courant par secteur	1 579	(2 988)	(1 409)	(2 292)	(3 701)
Résultat opérationnel par secteur (note 26)	300	(3 046)	(2 746)	(2 213)	(4 959)
Charges financières (note 27)			(4 346)	(437)	(4 783)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (note 13)			(26)	-	(26)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>			<b>(7 118)</b>	<b>(2 650)</b>	<b>(9 768)</b>
Charge d'impôt sur le résultat (note 28)			(2 714)	80	(2 634)
<b>Résultat de l'exercice (note 6)</b>			<b>(9 832)</b>	<b>(2 570)</b>	<b>(12 402)</b>

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteurs sont :

	Exercice clos le 31 décembre 2009			Exercice clos le 31 décembre 2008		
	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Amortissement des immobilisations corporelles	1 738	2 853	4 591	1 919	3 364	5 282
Amortissement des immobilisations incorporelles	74	93	167	75	200	275
Reprise de la provision pour dépréciation des stocks (note 15)	1 013	270	1 283	316	200	516
Dépréciation de créances clients (note 16)	6	188	194	402	465	968
Charges de restructuration (note 26)	-	1 561	1 561	22	621	643

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels ainsi que les acquisitions d'actifs sur l'exercice :

	Exercice clos le 31 décembre 2009			Exercice clos le 31 décembre 2008 retraité		
	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé	Granit et Marbre	Pierre calcaire	Consolidé
Actifs	39 899	53 167	93 066	39 461	61 210	100 671
Entreprises associées			-	638	11	649
<b>Total des actifs</b>	<b>39 899</b>	<b>53 167</b>	<b>93 066</b>	<b>40 099</b>	<b>61 221</b>	<b>101 320</b>
<b>Passifs</b>	<b>19 917</b>	<b>18 773</b>	<b>38 690</b>	<b>25 205</b>	<b>18 216</b>	<b>43 421</b>
<b>Acquisition d'actifs (notes 11 et 12)</b>	<b>1 944</b>	<b>763</b>	<b>2 707</b>	<b>1 950</b>	<b>3 240</b>	<b>5 190</b>

Les actifs sectoriels comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des stocks, des créances clients, des dérivés désignés comme couvertures de transactions commerciales futures et de la trésorerie opérationnelle. Ils ne comprennent pas les impôts différés, les dérivés de couverture de taux ni les créances non directement liées aux opérations.

Les passifs sectoriels comprennent les passifs opérationnels, y compris les dérivés désignés comme couvertures de transactions commerciales futures. Sont exclus les impôts et les emprunts de la société ainsi que les dérivés de couverture s'y rapportant.

Les acquisitions d'actifs comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, y compris les acquisitions découlant des regroupements d'entreprises.

## 9. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition lié à l'achat de Polycor s'élève à € 3 714 milliers au 31 décembre 2009. Cet écart d'acquisition est affecté à l'UGT « Granit et marbre ».

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur annuellement ou lorsque des indicateurs de perte de valeur se manifestent. Ceux-ci n'ont pas conduit le Groupe à reconnaître des pertes de valeur.

Le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'unité génératrices de trésorerie « Granit et Marbre », par rapport aux hypothèses clefs de valorisation, taux d'actualisation et croissance perpétuelle. Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation ou une diminution de 1 point du taux de croissance perpétuelle n'aboutirait à aucune dépréciation de l'écart d'acquisition.

Compte tenu de leur valeur d'utilité, la direction estime qu'il n'existe aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé (taux d'actualisation ou taux de croissance perpétuelle) qui pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède sa valeur recouvrable.

## 10. Instruments financiers inscrit au bilan

La mise à juste valeur des instruments financiers inscrits au bilan selon la norme IAS 39 « Instruments financiers » n'aurait pas d'incidence sur les comptes consolidés.

## 11. Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel & outillage	Mobilier, agencements & installations	Immobilisations en cours et avances	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>						
Coût	16 107	23 027	27 171	2 748	286	69 339
Amortissements cumulés	(724)	(14 340)	(10 236)	(1 487)	-	(26 787)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>15 383</b>	<b>8 687</b>	<b>16 935</b>	<b>1 261</b>	<b>286</b>	<b>42 552</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2008</b>						
Valeur nette comptable à l'ouverture	15 383	8 687	16 935	1 261	286	42 552
Différences de conversion	(477)	(657)	(906)	(86)	3	(2 123)
Diminution des activations de découvertes et aménagement des carrières	(443)					(443)
Acquisitions / Augmentations	816	869	2 644	541	274	5 144
Cessions / Diminutions	(26)	(397)	(600)	(134)	(6)	(1 163)
Diminution des amortissements des découvertes activées	443					443
Diminution des amortissements des immobilisations sorties		346	259	112		717
Dotations aux amortissements	(678)	(1 146)	(3 077)	(381)		(5 282)
Reclassement	9	36	408	(105)	(259)	89
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>15 027</b>	<b>7 738</b>	<b>15 663</b>	<b>1 208</b>	<b>298</b>	<b>39 934</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>						
Coût	15 986	22 878	28 717	2 964	298	70 843
Amortissements cumulés	(959)	(15 140)	(13 054)	(1 756)	-	(30 909)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>15 027</b>	<b>7 738</b>	<b>15 663</b>	<b>1 208</b>	<b>298</b>	<b>39 934</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2009</b>						
Valeur nette comptable à l'ouverture	15 027	7 738	15 663	1 208	298	39 934
Différences de conversion	310	465	688	91	(1)	1 553
Diminution des activations de découvertes et aménagement des carrières	(283)					(283)
Acquisitions / Augmentations	1 417	136	634	225	25	2 437
Cessions / Diminutions	(284)	(1 733)	(243)	(153)		(2 413)
Diminution des amortissements des découvertes activées	283					283
Diminution des amortissements des immobilisations sorties		1 377	241	74		1 692
Dotations aux amortissements	(610)	(1 155)	(2 923)	(423)		(5 111)

Reclassement	27	(85)	237	93	(272)	
Valeur nette comptable à la clôture	<b>15 887</b>	<b>6 743</b>	<b>14 297</b>	<b>1 115</b>	<b>50</b>	<b>38 092</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>						
Coût	17 195	21 639	29 940	3 258	50	72 082
Amortissements cumulés	(1 308)	(14 896)	(15 643)	(2 143)	-	(33 990)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>15 887</b>	<b>6 743</b>	<b>14 297</b>	<b>1 115</b>	<b>50</b>	<b>38 092</b>

\*Les amortissements de frais de découvertes activés sont imputés directement sur la valeur brute des découvertes activées sans contrepartie dans le compte de résultat.

Les terrains stratégiques ont été inscrits pour leur juste valeur dans le bilan d'ouverture IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Les évaluations ont été réalisées sur la base de la valeur de marché ressortant de transactions récentes ayant porté sur des terrains comparables.

Les terrains réévalués représentent € 7 296 milliers, les terrains au coût historique s'élèvent à € 4 132 milliers.

Les terrains comprennent les actifs de découvertes pour une valeur nette de € 2 054milliers pour le groupe Rocamat et l'aménagement des carrières chez Polycor pour une valeur nette de € 6 366 milliers.

Les emprunts bancaires sont garantis par des terrains, des constructions et des matériels outillages pour un montant de € 45 845 milliers dont € 16 521 milliers provenant de Rocamat et € 29 324 milliers de Polycor (Note 28).

Les immobilisations corporelles incluent des actifs de remise en état correspondant à la contrepartie des provisions pour remise en état sur dégradation immédiate comptabilisées au passif du bilan consolidé.

Les actifs de remise en état figurent au bilan consolidé pour les montants suivants :

<b>Actifs de remise en état</b>	<b>au 31 décembre 2008</b>	<b>Augmentation / Diminution</b>	<b>au 31 décembre 2009</b>
Valeurs brutes	235	4	239
Amortissements	(170)	(20)	(190)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>65</b>	<b>(16)</b>	<b>49</b>

Les immobilisations corporelles incluent des actifs faisant l'objet de contrats de location-financement pour les montants suivants :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Valeurs brutes au 31 déc 08</b>	<b>Augmentation / Diminution</b>	<b>Valeurs brutes au 31 déc 09</b>	<b>Amortissements au 31 déc 08</b>	<b>Dotations / reprises</b>	<b>Amortissements au 31 déc 09</b>
	Constructions	382		382	306	19
Installations techniques, matériel & outillage	2 873	(135)	2 738	1 279	229	1 508
<b>Total</b>	<b>3 255</b>	<b>(135)</b>	<b>3 120</b>	<b>1 585</b>	<b>248</b>	<b>1 833</b>

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Valeur nette Comptable au 31 déc 09</b>	<b>Valeur nette Comptable au 31 déc 08</b>
Constructions	57	76
Installations techniques, matériel & outillage	1 230	1 594
<b>Total</b>	<b>1 287</b>	<b>1 670</b>

## 12. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Frais de développement	Droits Miniers	Immobilisations en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>					
Coût	1 764	268	2 343	228	4 603
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 491)	(25)	(30)		(1 546)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>273</b>	<b>243</b>	<b>2 313</b>	<b>228</b>	<b>3 057</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2008</b>					
Valeur nette comptable à l'ouverture	273	243	2 313	228	3 057
Différences de change		(1)	(369)		(370)
Acquisitions / Augmentations	63			(17)	46
Dotations aux amortissements	(237)	(6)	(75)	43	(275)
Reclassement	278			(254)	24
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>377</b>	<b>236</b>	<b>1 869</b>		<b>2 482</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>					
Coût	2 105	267	1 974	(43)	4 303
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 728)	(31)	(105)	43	(1 821)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>377</b>	<b>236</b>	<b>1 869</b>		<b>2 482</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2009</b>					
Valeur nette comptable à l'ouverture	377	236	1 869		2 482
Différences de change	32		232	(3)	261
Acquisitions / Augmentations	270				270
Cessions / Diminutions	(9)				(9)
Dotations aux amortissements	(92)	(6)	(72)	3	(167)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>578</b>	<b>230</b>	<b>2 029</b>		<b>2 837</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>					
Coût	2 180	267	2 206		4 653
Amortissements et Dépréciations cumulés	(1 602)	(37)	(177)		(1 815)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>578</b>	<b>230</b>	<b>2 029</b>		<b>2 837</b>

Les frais de développement correspondent à des frais exposés pour le développement d'outils informatiques spécifiques.

En contrepartie des baux exclusifs d'exploitation détenus sur des terrains publics et privés, Polycor verse des royalties en fonction des volumes extraits.

Une évaluation des droits miniers par application de la méthode des super-profits a été déterminée :

Droits miniers Canada \$cad 1 772 milliers amortis sur 40 ans

Droits miniers Usa \$cad 1 432 milliers amortis sur 26 ans

## 13. Participations dans les entreprises associées

	2009	2008
Au 1er janvier	649	808
Cession participation dans Polybec	(638)	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (après impôts et intérêts minoritaires)		(14)
Autres variations des capitaux propres avec écart de conversion	(11)	(145)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>649</b>

La cession de Polybec a généré une moins value de € 397 milliers.

Raison sociale	Pays d'enregistrement	Actifs	Passifs (1)	Produits	Résultat	Participation (%)
<b>2009</b>						
Société Carrière des Haies	France	182	201	-	(48)	50
<b>2008</b>						
Société Carrière des Haies	France	199	170	-	(51)	50
Polybec Inc (\$ milliersCad)	Canada	461	235	157	24	50

(1) hors capitaux propres

## 14. Actifs financiers non courants

	Participations non consolidées et créances rattachées	Prêts (1)	Dépôts et cautionnements (2)	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>197</b>	<b>637</b>	<b>190</b>	<b>1 024</b>
Acquisitions / Augmentations	35	66	885	986
Cessions / Diminutions		(39)	(29)	(68)
Ajustement de la juste valeur		(219)	(8)	(227)
<b>Valeur brute au 31 décembre 2008</b>	<b>232</b>	<b>445</b>	<b>1 038</b>	<b>1 715</b>
Acquisitions / Augmentations	32	70	2 062	2 164
Cessions / Diminutions	(17)	(30)	(2 214)	(2 261)
Ajustement de la juste valeur		(32)	50	18
Actualisation, reclassements et autres		18	(18)	
<b>Valeur brute au 31 décembre 2009</b>	<b>247</b>	<b>471</b>	<b>918</b>	<b>1 636</b>
<b>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	(98)		(10)	(108)
Dépréciation	(14)			(14)
<b>Provisions au 31 décembre 2008</b>	<b>(112)</b>		<b>(10)</b>	<b>(122)</b>
Dépréciation	(10)		10	
<b>Provisions au 31 décembre 2009</b>	<b>(122)</b>			<b>(122)</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2008</b>	<b>120</b>	<b>445</b>	<b>1 028</b>	<b>1 593</b>
Moins : partie à long terme	31	371	187	589
Partie à court terme	89	74	841	1 004
<b>Valeur nette au 31 décembre 2009</b>	<b>125</b>	<b>471</b>	<b>918</b>	<b>1 514</b>
Moins : partie à long terme	4	459	206	669
Partie à court terme	121	12	712	845

(1) Les prêts sont constitués de prêts 1% construction.

(2) Les dépôts et cautionnements comprennent les dépôts de garantie de l'affacturage pour un montant de € 712 milliers.

## 15. Stocks

	Matières premières et approvisionnements	Travaux en cours de production et de pose	Produits intermédiaires et finis	Marchandises	Total
Valeur brute	17 099	3 306	13 136	3 246	36 787
Dépréciation	(4 185)			(464)	(4 649)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>12 914</b>	<b>3 306</b>	<b>13 136</b>	<b>2 782</b>	<b>32 138</b>
Différence de conversion	(1 565)	(251)	(494)	1	(2 309)
Mouvement de l'exercice	(937)	20	43	(846)	(1 720)
Total Valeur brute	<b>14 597</b>	<b>3 075</b>	<b>12 685</b>	<b>2 401</b>	<b>32 758</b>
Différence de conversion	705				705
Mouvement de l'exercice	(922)		(385)	(650)	(1 957)
Total Dépréciation	<b>(4 402)</b>		<b>(385)</b>	<b>(1 114)</b>	<b>(5 901)</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>10 195</b>	<b>3 075</b>	<b>12 300</b>	<b>1 287</b>	<b>26 857</b>
Différence de conversion	961	277	374	(1)	1 611
Mouvement de l'exercice	(124)	(1 027)	(1 985)	(1 304)	(4 440)
Total Valeur brute	<b>15 434</b>	<b>2 325</b>	<b>11 074</b>	<b>1 096</b>	<b>29 929</b>
Différence de conversion	(584)				(584)
Mouvement de l'exercice	(755)		(418)	1 096	(77)
Total Dépréciation	<b>(5 741)</b>		<b>(803)</b>	<b>(18)</b>	<b>(6 562)</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>9 693</b>	<b>2 325</b>	<b>10 271</b>	<b>1 078</b>	<b>23 367</b>

En 2009, le Groupe a comptabilisé en charges d'exploitation une variation de stocks de € 2 727 milliers dont € 83 milliers en variation d'achats consommés et € 2 645 milliers en variation de stocks d'encours et de produits finis.

Le Groupe a également comptabilisé :

- € 754 milliers de dotation de provision pour dépréciation de stocks blocs et tranches chez Polycor (dépréciation à 100% des blocs et tranches âgées de plus de 3 ans),
- € 365 milliers de dotation de provision pour dépréciation de stocks blocs et tranches chez Rocamat Pierre Naturelle
- € 1042 milliers de reprise de provision au titre de l'activité abandonnée Cominex.

La provision pour dépréciation est calculée en fonction de l'ancienneté des stocks.

Compte tenu du ralentissement de la production constatée en 2009, la valeur des stocks tient compte d'une charge de sous-activité de € 320 milliers.

## 16. Clients et autres débiteurs

Créances clients	2009	2008
Montants bruts	14 816	18 630
Provision pour dépréciation	(724)	(637)
Montants nets	<b>14 091</b>	<b>17 993</b>
<b>Autres débiteurs</b>		
Charges constatées d'avance	803	943
Impôts et taxes	2 264	2 380
Autres créances	823	1 103
	<b>3 890</b>	<b>4 426</b>
Part à long terme	883	577
Part à court terme	3 007	3 849

Les justes valeurs des créances clients et des autres débiteurs courants sont identiques aux valeurs comptables.

Concernant les débiteurs non courants, en l'absence d'échéancier défini de réalisation, les actifs correspondants ont été maintenus à leur valeur comptable.

En matière de gestion du risque clients, la politique du Groupe consiste toujours d'une part à analyser très régulièrement l'ensemble de son risque clients par le recours à une assurance crédit complété par l'utilisation, le cas échéant, d'enquêtes de solvabilité. D'autre part un contrôle permanent et rigoureux des encaissements et donc des soldes clients est réalisé régulièrement.

Les éventuelles créances à risques font l'objet très tôt d'une surveillance quasi contentieuse avant l'engagement de toute procédure.

Une dépréciation totale ou partielle de la créance concernée peut être décidée et comptabilisée s'il existe un risque objectif de non recouvrement de la dite créance.

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont généralement payables sous une échéance moyenne de 60 jours.

Il n'y a pas de concentration du risque de crédit sur certains clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Au second semestre 2009, Rocamat Pierre Naturelle a cédé ses créances à deux sociétés d'affacturage : Ge FactoFrance pour ses créances France et HSBC Factoring pour ses créances export.

Au 31 décembre 2009, l'en cours de créances garanties a été déconsolidé à hauteur de € 3 130 milliers.

Pour le groupe Polycor, les créances cédées par affacturage au 31 décembre 2009 s'élèvent à € 1 047 milliers. Ces créances ne sont pas déconsolidées (Cf Note 22).

Au cours de l'exercice 2009, la dotation pour provision au titre de la dépréciation des créances est de € 194 milliers.

Le solde de la provision pour dépréciation des créances est de € 724 milliers à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

	Non Echu	Echu depuis moins de 3 mois	Echu de 3 à 12 mois	Echu de 1 à 5 ans	Echu depuis plus de 5 ans	total
<b>2009</b>						
Créances clients	8 766	2 938	1 012	1 008	167	<b>14 091</b>
Autres créances	823	-	-	-	-	<b>823</b>
<b>2008</b>						
Créances clients	12 823	3 282	1 573	316	-	<b>17 993</b>
Autres créances	1 046	58	-	-	-	<b>1 103</b>

## 17. Instruments financiers dérivés

### Contrats de couverture de change

Le groupe Polycor a souscrit des contrats de change à terme destinés à se couvrir contre les variations USD/CAD et contre les variations EUR/CAD sur ses flux d'encaissement.

Le groupe Rocamat a souscrit également des contrats de change à terme destinés à se couvrir contre les variations EUR/USD sur ses flux d'encaissement.

Le groupe Rocamat a opté pour l'application de la comptabilité de couverture :

- Cash Flow Hedge au titre du risque de change lié au chiffre d'affaires en devises.

		2009		
		Juste valeur		Notionnel
	Actif	Passif		
Contrats de change à terme – Couvertures de flux de trésorerie €/US\$	18	15		800
Contrats de change à terme – Couvertures de flux de trésorerie \$US/\$CAD	1 895	256		27 811
<b>Total</b>	<b>1 913</b>	<b>271</b>		

Non courant  
Courant

	-	-
	1 913	271
<b>2009</b>		
	<b>Juste valeur</b>	
	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
	-	43
		2 000

Swap de taux d'intérêt – Couverture de flux de trésorerie

#### Options de change

Le groupe Rocamat a souscrit des options de change à terme destiné à se couvrir dans les variations EUR/USD sur les ventes export libellées en USD et plus occasionnellement sur ses achats en USD de Rocamat Pierre Naturelle.

Le groupe Rocamat a opté pour l'application de la comptabilité de couverture en cash flow hedge au titre du risque de change lié à des commandes en devises de Rocamat Pierre Naturelle.

#### Contrats couverture flux de trésorerie vente à terme

Notionnel en milliers \$US	1 600
part efficace en milliers €	(45)
part inefficace en milliers €	(17)

#### Contrats couverture flux de trésorerie participatifs

Notionnel en milliers \$US	3 200
part efficace en milliers €	30
part inefficace en milliers €	35

#### Contrats de swap de taux (en € milliers)

Le groupe Rocamat a souscrit des contrats de swap de taux destinés à se couvrir contre les variations de l'Euribor 3 mois.

taux de référence	Euribor 3 mois
date de départ	26/11/2007
date de fin	26/11/2010
taux de référence	4,16%
part efficace au 31/12/2009	(43)
part inefficace au 31/12/2009	-

taux de référence	Euribor 3 mois
date de départ	15/01/2008
date de fin	18/01/2010
taux de référence	4,06%
part efficace au 31/12/2009	(27)
part inefficace au 31/12/2009	-

#### Couverture de flux de trésorerie – Cash Flow Hedge (en € milliers)

	Montants recyclés en résultat sur l'exercice	Inefficacité enregistrée en résultat	Autres produits et charges financiers	Autres charges opérationnelles
Couvertures de change	1 959	(259)	617	1 083
Couvertures de taux	-	-	-	-



**Analyse de sensibilité de taux (en € milliers)**

Données en Euros	Contrats de couverture de change à terme		Contrats de couverture de taux	
	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le résultat
Sensibilité de change				
Polycor				
Appréciation de 10% de l'USD/CAD	(1 668)	-		
Dépréciation de 10% de l'USD/CAD	2 039	-		
Rocamat				
Appréciation de 10% de l'EUR/USD	66	3		
Dépréciation de 10% de l'EUR/USD	(31)	(15)		
Sensibilité de taux d'intérêt				
Rocamat				
Variation de +1% de la courbe des taux Euro			15	-
Variation de -1% de la courbe des taux Euro			(15)	-

**18. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Comptes bancaires - EUR	2 549	2 679
Comptes bancaires – USD	496	618
Comptes bancaires – CAD	568	53
Comptes bancaires - CNY	35	43
	<b>3 648</b>	<b>3 393</b>

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 648	3 393
Découverts bancaires remboursables à vue (note 22)	(2 348)	(2 148)
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture</b>	<b>1 300</b>	<b>1 245</b>

## 19. Capital social

Le capital social n'a pas évolué sur l'exercice. Au 31 décembre 2009, il est constitué de 10 095 237 actions ordinaires.

Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Au 31 décembre 2009, le nombre de droits de vote correspondant aux actions émises est de 10 105 576.

Au 31 décembre 2009, il n'existe aucun instrument dilutif.

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement.

Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

### Actions propres :

Le contrat de liquidité pour le programme de rachat d'actions confié à la société Rostchild & Cie Banque a été arrêté au 10 février 2009. Au 31 décembre 2009, la société ne détient aucune de ses propres actions.

## 20. Engagements de retraite et avantages assimilés

### Engagements de retraite

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Valeur actuelle des engagements	1 552	1 478	1 575	1 543	1 653
Juste valeur des actifs du régime	(55)	(175)	(377)	(552)	(675)
<i>Déficit</i>	<i>1 497</i>	<i>1 303</i>	<i>1 198</i>	<i>991</i>	<i>978</i>
<b>Passif inscrit au bilan</b>	<b>1 497</b>	<b>1 303</b>	<b>1 198</b>	<b>991</b>	<b>978</b>

Les actifs du régime de retraite sont constitués d'un fonds géré par une compagnie d'assurance.

Le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 4,0% (2008 : 4,1%, 2007 : 4,0 %, 2006 : 4,0 %, 2005 : 8,5%)

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Coût des services rendus	(85)	(98)	(121)	(127)	(114)
Coût des services passés	-				
<i>Montant inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (Note 26)</i>	<i>(85)</i>	<i>(98)</i>	<i>(121)</i>	<i>(127)</i>	<i>(114)</i>
Coût de l'actualisation	(79)	(84)	(78)	(75)	(80)
Rendement attendu des actifs du régime	8	17	24	28	44
Effet de Réduction / Liquidation	77				
Amortissement du coût des services passés	-		5		
<i>Montant inclus dans les autres produits et charges financières</i>	<i>6</i>	<i>(67)</i>	<i>(49)</i>	<i>(47)</i>	<i>(36)</i>
<b>Total de la charge de retraite</b>	<b>(79)</b>	<b>(165)</b>	<b>(170)</b>	<b>(174)</b>	<b>(150)</b>

Les variations de la valeur des engagements sont indiquées ci-après :

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Valeur totale des engagements à l'ouverture</b>	<b>1 478</b>	<b>1 575</b>	<b>1 543</b>	<b>1 654</b>	<b>1 571</b>
Différences de conversion					
Coût des services rendus	85	98	121	127	114
Coût de l'actualisation	79	84	78	75	80
Modification du régime			234		
Réductions / Liquidations	(77)				
(Gains) / Pertes actuarielles	110	(65)	(209)	(166)	183
Prestations versées	(123)	(214)	(192)	(147)	(294)
<b>Valeur totale des engagements à la clôture</b>	<b>1 552</b>	<b>1 478</b>	<b>1 575</b>	<b>1 543</b>	<b>1 654</b>

Les variations de la valeur des actifs de couverture sont indiquées ci-après :

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>175</b>	<b>377</b>	<b>552</b>	<b>675</b>	<b>940</b>
Produits financiers attendus sur les actifs de couverture	8	17	24	28	44
(Gains) / Pertes actuarielles	(5)	(5)	(6)	(5)	(15)
Prestations versées	(123)	(214)	(192)	(147)	(294)
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture</b>	<b>55</b>	<b>175</b>	<b>378</b>	<b>551</b>	<b>675</b>

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2009	2008	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	5,00 %	5,75 %	5,5 %	4,5 %	4,0 %
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	4,0 %	4,1 %	4,0 %	4,0 %	8,5 %
Taux d'augmentation future des salaires : non cadres	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
cadres	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Tables de mortalité	INSEE (TV/TD 2004-2006)				

#### Autres avantages à long terme

Certaines entités du Groupe prévoient le versement de gratifications dites « médailles du travail » aux employés ayant atteint certains échelons d'ancienneté de carrière.

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur actuelle des engagements	108	108	115	126	142
Juste valeur des actifs du régime					
<i>Déficit</i>	<i>108</i>	<i>108</i>	<i>115</i>	<i>126</i>	<i>142</i>
Coût des services passés non reconnu					
<b>Passif inscrit au bilan</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>115</b>	<b>126</b>	<b>142</b>

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2009	2008	2007	2006	2005
Coût des services rendus	(6)	(8)	(8)	(10)	(10)
<i>Montant inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (Note 26)</i>	<i>(6)</i>	<i>(8)</i>	<i>(8)</i>	<i>(10)</i>	<i>(10)</i>
Coût de l'actualisation	(5)	(6)	(5)	(5)	(6)
Effet de Réduction / Liquidation	9				
Amortissement des écarts actuariels	(3)	17	23	23	2
<i>Montant inclus dans les autres charges financières</i>	<i>1</i>	<i>11</i>	<i>18</i>	<i>18</i>	<i>(4)</i>
<b>Total de la charge d'autres avantages à long terme</b>	<b>(5)</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>(14)</b>

Les variations de la valeur des engagements sont indiquées ci-après :

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Valeur totale des engagements à l'ouverture</b>	<b>108</b>	<b>115</b>	<b>126</b>	<b>142</b>	<b>138</b>
Différences de conversion					
Coût des services rendus	6	8	8	10	10
Coût de l'actualisation	5	6	5	5	6
Réductions / Liquidations	(9)				
(Gains) / Pertes actuarielles	3	(17)	(23)	(23)	(2)
Prestations versées	(5)	(4)	(1)	(8)	(10)
<b>Valeur totale des engagements à la clôture</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>115</b>	<b>126</b>	<b>142</b>

Rapprochement avec les montants de provisions au bilan

	2009	2008	2007	2006	2005
Provisions au titre des retraites	1 497	1 303	1 198	991	979
Provisions au titre des avantages à long terme	108	108	115	126	142
<b>Passif inscrit au bilan</b>	<b>1 605</b>	<b>1 411</b>	<b>1 313</b>	<b>1 117</b>	<b>1 121</b>

## 21. Provisions pour autres passifs

	Remise en état des sites	Restructuration	Actions en justice	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008 retraité</b>	<b>1 467</b>	<b>358</b>	<b>1 277</b>	<b>3 102</b>
Comptabilisé au compte de résultat consolidé :				
– Augmentation des provisions	253	9	453	715
– Reprise de montants inutilisés	(147)	(87)	(521)	(755)
Dégradation immédiate	42			42
Variation de périmètre				
Différences de conversion				
Augmentation ou diminution des provisions due à l'actualisation	(12)			(12)
Utilisées durant l'exercice			(148)	(148)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>1 603</b>	<b>280</b>	<b>1 061</b>	<b>2 944</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>1 603</b>	<b>280</b>	<b>1 061</b>	<b>2 944</b>
Comptabilisé au compte de résultat consolidé :				
– Augmentation des provisions	11	175	163	349
– Reprise de montants inutilisés	(16)		(393)	(409)
Dégradation immédiate	3			3
Augmentation ou diminution des provisions due à l'actualisation	81			81
Utilisées durant l'exercice		(23)	(161)	(23)

Au 31 décembre 2009	1 682	432	670	2 784
---------------------	-------	-----	-----	-------

Analyse du total des provisions :

	2009	2008
Non courantes	1 682	1 825
Courantes	1 102	1 119
	<b>2 784</b>	<b>2 944</b>

#### Remise en état de sites

Le Groupe est engagé à remettre en état les sites de carrière après extraction des gisements. Une provision est constituée au titre de la valeur actualisée des coûts devant être engagés pour ces travaux de remise en état. Un montant de € 72 milliers devrait être utilisé en 2010.

En 2009, les coûts se sont élevés à € 16 milliers. Après actualisation de ces données le solde de la provision pour remise en état des sites est de € 1 682 milliers au 31 décembre 2009.

#### Restructuration

Ces charges correspondent aux coûts de fermeture des sites de Lerouville et à des charges de licenciements.

#### Actions en justice

Les montants représentent une provision pour certaines actions en justice intentées à l'encontre du Groupe par des clients et d'anciens employés. La provision est comptabilisée au compte de résultat en autres charges opérationnelles.

Une reprise de provision de € 222 milliers a été constatée suite à une décision du Conseil d'Etat du 4 novembre 2009 déboutant la Ville de Dijon.

## 22. Endettement financier net

	2009	2008
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
<b>Non courantes</b>		
Emprunts bancaires (2)	26 939	24 786
Concours des associés (3)	9 139	5 609
Dettes de location financement et assimilées	540	549
	<b>36 618</b>	<b>30 944</b>
<b>Courantes</b>		
Découverts bancaires	2 348	2 148
Emprunts bancaires (2)	5 709	6 307
Affacturation (1)	3 907	3 340
Dettes de location financement et assimilées	513	407
	<b>12 477</b>	<b>12 202</b>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>49 095</b>	<b>43 146</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(3 648)</b>	<b>(3 393)</b>
<b>Dépôt de garantie d'affacturation (1)</b>	<b>(712)</b>	<b>(841)</b>
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>44 735</b>	<b>38 912</b>

#### Lignes de crédit

Au 31 décembre 2009, le Groupe dispose des lignes de crédit non utilisées à hauteur de € 2 429 milliers chez Rocamat France et de € 3 453 milliers chez Polycor.

	Trésorerie à l'actif du bilan	Découverts au passif du bilan	Trésorerie nette	Endettement financier brut au passif du bilan	Dettes financières au bilan	Dépôt de garantie d'affacturation à l'actif du bilan	Endettement financier net
	(a)	(b)	(c) = (a) + (b)	(d)	(b + d)	(e)	(c + d + e)
<b>au 31/12/07</b>	<b>(6 174)</b>	<b>3 831</b>	<b>(2 343)</b>	<b>42 365</b>	<b>46 196</b>		<b>40 022</b>
Différence de conversion	38	(3)	35	(3 141)	(3 144)		(3 106)
Mouvement de l'exercice	2 743	(1 680)	1 063	1 774	94	(841)	1 996
<b>au 31/12/08 retraité</b>	<b>(3 393)</b>	<b>2 148</b>	<b>(1 245)</b>	<b>40 998</b>	<b>43 146</b>	<b>(841)</b>	<b>38 912</b>
Différence de conversion	(220)	4	(216)	2 415	2 419		2 199

Mouvement de l'exercice	(35)	196	161	3 334	3 530	129	3 624
<b>au 31/12/09</b>	<b>(3 648)</b>	<b>2 348</b>	<b>(1 300)</b>	<b>46 747</b>	<b>49 095</b>	<b>(712)</b>	<b>44 735</b>

(1) Affacturage :

Pour une meilleure analyse de l'endettement financier net, le dépôt de garantie de € 712 milliers figurant dans les actifs financiers non courants est déduit des dettes financières nettes.

**Polycor** :

Le contrat d'affacturage signé par Polycor n'est pas déconsolidant selon les normes IFRS. Les créances cédées apparaissent en créances et en dettes financières pour € 1 047 milliers au 31 décembre 2009.

**Rocamat France** :

- Le contrat d'affacturage signé en avril 2009 par Rocamat Pierre Naturelle avec HSBC Factoring pour les créances destinées à l'exportation n'est pas déconsolidant selon les normes IFRS. Les créances cédées apparaissent en dettes financières pour un montant de € 294 milliers.
- Le contrat d'affacturage signé en juillet 2009 par Rocamat Pierre Naturelle avec GE Factofrance est déconsolidant à hauteur de l'encours garanti cédé. Le solde des créances cédées non déconsolidées apparaît en dettes financières pour un montant de € 2 566 milliers.
- Le contrat d'affacturage signé en 2008 chez Rocamat Pierre Naturelle avec la société Eurofactor a été résilié le 1er juillet 2009.

Droit de tirage d'affacturage :

Au 31 décembre 2009, le Groupe dispose de droit de tirage d'affacturage non utilisé chez Rocamat pour € 1 465 milliers et chez Polycor pour € 1 027 milliers.

(2) Covenants des contrats financiers :

Parmi les € 32 648 milliers d'emprunts bancaires dans le groupe, € 25 114 milliers sont soumis à covenants bancaires dont € 17 591 milliers pour Polycor et € 7 523 milliers pour Rocamat, les débetures et autres emprunts pour Polycor non soumis à covenants s'élèvent à € 7 534 milliers.

(3) Concours des associés :

Les actionnaires majoritaires ont mis à disposition € 3 530 milliers au cours de l'exercice 2009 (par un prêt € 3 000 générant des intérêts capitalisés pour 344 milliers et par une avance en compte courant de € 186 milliers).

**Covenants liés au contrat Rocamat**

Le 27 juillet 2005, Rocafin, les sociétés Promopierre, Rocamat, Rocamat Pierre Naturelle et la Pierre foncière, ont été parties à un contrat de prêt de € 15.200 milliers en capital initial.

Le capital restant dû au 31 décembre 2009 correspondant à cet emprunt initial est de € 7 173 milliers.

Suite aux opérations d'apports Polycor et de fusion Promopierre/Rocamat, les établissements bancaires et financiers, parties au Contrat de prêt Senior, ont approuvé des modifications au titre dudit contrat et ont décidé dans l'avenant n° 3 en date du 14 décembre 2007 :

- l'attribution d'un nouveau contrat de prêt à terme d'un montant de € 1.000 milliers dont le capital restant dû au 31 décembre 2009 s'élève à € 657 milliers afin de financer une partie des frais de transaction liés aux opérations de restructuration.
- la révision des ratios financiers consolidés du Groupe Rocamat.

De plus, un protocole a été signé le 25 mai 2009 avec les prêteurs, homologué par le Tribunal de Commerce en date du 2 juin 2009. Les modalités de ce protocole sont détaillées dans les faits significatifs de l'exercice.

Dans le cadre de ce protocole, les nouveaux ratios mis en place ne seront applicables qu'à partir de 2010 selon le tableau suivant :

date	Ratio de couverture du Service de la Dette (minima)	Ratio de levier (maxima)
31 12 2009	N/A	N/A
31 12 2010	1.0	4.0
31 12 2011	1.0	2.0
31 12 2012	1.0	1.0

### Covenants liés aux contrats Polycor

Les emprunts financiers du groupe Polycor incluent des engagements en terme de ratios financiers applicables au 31 décembre 2009 qui, en cas de défaillance, sont susceptibles de rendre exigible tout ou partie de la dette.

Le tableau ci-après présente ces différents emprunts et les ratios applicables :

Emprunt	Montants Emprunts milliers \$CAD	Montants Emprunts milliers €	Ratios applicables au 31 décembre 2009	
<b>Banque Nationale du Canada</b>				
Crédit d'exploitation	6 700	4 429		
<b>Emprunt à terme</b>	12 950	8 560	Ratio de la dette totale sur la valeur nette tangible égal ou inférieur à	2,25
			Ratio annuel de couverture du service de la dette égal ou supérieur à	0,95
			Ratio du fonds de roulement égal ou supérieur à	1,50
			Ratio du crédit à terme sur la valeur nette comptable des immobilisations égal ou inférieur à	65%
<b>Investissement Québec</b>	465	308	Ratio annuel du fonds de roulement minimum de	1,30
			Ratio annuel de la dette à long terme sur avoir net égal ou inférieur à	2,50
<b>Regions's bank (*)</b>				
Crédit d'exploitation	1 754	1 160	Valeur nette réelle supérieure à	3 000 000 \$
Emprunt à terme	1 590	1 051	Ratio du fonds de roulement supérieur à	1,20
			Ratio de levier financier supérieur à	2,25
<b>Emprunt bancaire (Wachovia) (**)</b>	3 153	2 084	Ratio annuel de couverture du service de la dette égal ou supérieur à	1,00
<b>Total emprunt soumis à des ratios</b>	<b>26 612</b>	<b>17 591</b>		
<b>Débiteure et autres</b>	<b>11 397</b>	<b>7 534</b>	Non soumis à ratio	
<b>Total général</b>	<b>38 009</b>	<b>25 125</b>		

(\*) Calculée sur une base combinée de Georgia Stone Quarries et Georgia Architectural Stone

(\*\*) Pour Polycor Stone Corp consolidé seulement

Au 31 décembre 2009, les ratios du groupe Polycor ont été respectés.

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Entre 1 et 2 ans	8 358	6 864
Entre 3 et 5 ans	9 821	11 192
A plus de 5 ans	8 760	6 730
<b>Total des emprunts non courants</b>	<b>26 939</b>	<b>24 786</b>

Les échéances des emprunts courants sont indiquées ci-après :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Moins d'un an	5 709	6 307
<b>Total des emprunts courants</b>	<b>5 709</b>	<b>6 307</b>
<b>Total des emprunts</b>	<b>32 648</b>	<b>31 093</b>

Les emprunts sont libellés en euros, en dollars américains et canadiens.

Les taux d'intérêt effectifs aux dates de clôture sont les suivants :

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Taux fixe inférieur à 5%		3
Taux fixe supérieur à 5%	7 420	6 868
<b>Sous-total taux fixe</b>	<b>7 420</b>	<b>6 871</b>
Taux variables	25 229	24 222
<b>Total</b>	<b>32 648</b>	<b>31 093</b>

## 23. Fournisseurs et autres créanciers

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Fournisseurs hors parties liées	8 685	14 032
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt exigible	6 166	6 661
Autres créanciers	4 545	5 882
	<b>19 396</b>	<b>26 575</b>
Moins : partie à long terme	(1 108)	(1 511)
<b>Partie à court terme</b>	<b>18 288</b>	<b>25 064</b>

	Non Echu	Echu depuis moins de 3 mois	Echu de 3 à 12 mois	Echu de 1 à 5 ans	Echu depuis plus de 5 ans	Total
--	----------	-----------------------------------	------------------------	----------------------	------------------------------	-------

<b>Au 31 décembre 2009</b>						
Fournisseurs hors parties liées	6 663	1 022	940	89	1	<b>8 685</b>
Autres créanciers	3 559	631	355	-	-	<b>4 545</b>

<b>Au 31 décembre 2008</b>						
Fournisseurs hors parties liées	10 667	2 750	472	141	2	<b>14 032</b>
Autres créanciers	4 509	1 093	280	-	-	<b>5 882</b>

## 24. Dettes fiscales

Le Groupe Rocamat comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles et n'a pas encore décidé comment traiter la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) à compter du 1er janvier 2010 (charges opérationnelles ou impôts sur le résultat).



## 25. Impôts différés

Aucune créance d'impôt différé n'a été comptabilisée au 31 décembre 2009 sur les déficits fiscaux reportables des entités françaises du Groupe compte tenu des incertitudes pesant sur leur récupération sur un horizon à trois ans. Sur ces mêmes entités, le montant des impôts différés actifs sur différences temporaires a été limité au montant des impôts différés passifs comptabilisés.

La hausse du montant des impôts différés actifs par rapport au 31 décembre 2008 correspond à l'activation des impôts différés relatifs aux déficits reportables générées sur l'exercice par les entités du sous-groupe canadien Polycor.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale. Le tableau ci-dessous indique les montants avant compensation, le cas échéant :

	2009	2008 retraité	2008 publié
<b>Actifs d'impôts différés :</b>			
– Actifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	3 369	2 830	2 830
– Actifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	1 409	1 561	1 561
	<b>4 778</b>	<b>4 391</b>	<b>4 391</b>
<b>Passifs d'impôts différés :</b>			
– Passifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	(4 131)	(4 759)	(4 759)
– Passifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	(192)	(206)	(206)
	<b>(4 323)</b>	<b>(4 965)</b>	<b>(4 965)</b>

La variation brute des impôts différés au bilan consolidé est exposée ci-après :

	(574)	2 859	2 859
<b>Au 1er janvier (solde net)</b>			
Différences de conversion	252	(242)	(242)
Impôts imputés au compte de résultat – activités poursuivies (note 27)	229	(3 243)	(2 995)
Impôts imputés au compte de résultat – activités abandonnées (note 6)	488	80	(168)
Entrée de périmètre			
Impôts imputés directement en capitaux propres	59	(28)	(28)
<b>Au 31 décembre (solde net)</b>	<b>455</b>	<b>(574)</b>	<b>(574)</b>

### Variation des impôts différés actifs et passifs par catégorie de différence temporelle

La variation des actifs et passifs d'impôts différés durant l'exercice, hors compensation à l'intérieur d'une même juridiction fiscale, est détaillée ci-après :

<b>Actifs d'impôts différés :</b>	Provisions	Conversion	Pertes fiscales	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>1 762</b>	<b>108</b>	<b>4 719</b>	<b>611</b>	<b>7 200</b>
(Débité) / crédité au compte de résultat	493		(3 575)	688	(2 394)
Imputé en capitaux propres				(23)	(23)
Différences de conversion	(619)	55	606	(434)	(392)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>1 636</b>	<b>163</b>	<b>1 750</b>	<b>842</b>	<b>4 391</b>
(Débité) / crédité au compte de résultat	(301)	(56)	46	261	(50)
Imputé en capitaux propres	38	56		(48)	46
Différences de conversion	520	20	57	(206)	391
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>1 893</b>	<b>183</b>	<b>1 853</b>	<b>849</b>	<b>4 778</b>

## Passifs d'impôts différés

	Amortissements dérogatoires fiscaux	Amortissements autres	Juste valeur du foncier stratégique	Provisions	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>(2 565)</b>	<b>(188)</b>	<b>(735)</b>	<b>(567)</b>	<b>(286)</b>	<b>(4 341)</b>
(Débité) / crédité au compte de résultat	(74)		(26)	(264)	(408)	(772)
Imputé en capitaux propres					12	12
Différences de conversion	(61)	183	(423)	340	97	136
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>(2 700)</b>	<b>(5)</b>	<b>(1 184)</b>	<b>(491)</b>	<b>(585)</b>	<b>(4 965)</b>
(Débité) / crédité au compte de résultat	(118)	2		259	624	767
Imputé en capitaux propres					14	14
Différences de conversion	(199)			(156)	216	(139)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>(3 017)</b>	<b>(3)</b>	<b>(1 184)</b>	<b>(388)</b>	<b>269</b>	<b>(4 323)</b>

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12, les impôts différés actifs et passifs sont présentés séparément au bilan après une compensation réalisée au niveau de chaque groupe fiscal.

Impôts différés nets au bilan 2009 retraités après compensation	Impôts différés bruts	compensation	Impôts différés nets
Impôts différés Actif	4 778	(685)	4 093
Impôts différés Passif	4 323	(685)	3 638

Impôts différés nets au bilan 2008 retrai après compensation	Impôts différés bruts	compensation	Impôts différés nets
Impôts différés Actif	4 391	(695)	3 696
Impôts différés Passif	4 965	(695)	4 270

Les impôts différés imputés en capitaux propres au cours de l'exercice 2009 sont relatifs aux écarts actuariels sur engagements de retraite, eux-mêmes comptabilisés directement par capitaux propres en contrepartie de la provision correspondante au passif, et à la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, elle-même également comptabilisée directement par capitaux propres.

### Justification des impôts différés actifs constatés

	2009	2008
Impôts différés actifs non couverts par des impôts différés passifs mais dont la recouvrabilité a été jugée plus probable.	1 853	1 750
<b>Total</b>	<b>1 853</b>	<b>1 750</b>

Les € 1 853 milliers d'actifs d'impôts différés sont constitués de pertes fiscales chez Polycor dont la récupération a été estimée fortement probable.

### Impôts différés actifs non constatés

Nature des différences temporelles	Total	Indéfiniment reportables
Déficits cumulés reportables (*)	7 362	7 362
Autres différences temporelles	-	-
<b>Total</b>	<b>7 362</b>	<b>7 362</b>

(\*) Les entités françaises du groupe et Cominex SA ont cumulé depuis l'année 2004 des déficits fiscaux à hauteur de € 22 262 milliers qui correspondent à une économie d'impôt non comptabilisée de € 7 362 milliers.

## 26. Charges liées au personnel

	2009	2008 retraité	2008 publié
Traitements et salaires	(24 695)	(27 704)	(28 351)
Charges sociales	(5 857)	(5 985)	(6 012)
Participation, intéressement des salariés	(67)	(276)	(276)
Charges de retraite – régimes à prestations définies (note 19)	(91)	(98)	(98)
	<b>(30 710)</b>	<b>(34 063)</b>	<b>(34 737)</b>

### Effectifs

Les effectifs du Groupe Rocamat s'élèvent à 771 personnes au 31 décembre 2009 (dont le groupe Polycor pour 306 personnes).

Les effectifs du Groupe Rocamat s'élèvent à 876 personnes au 31 décembre 2008 (dont le groupe Polycor pour 343 personnes).

## 27. Autres produits et charges opérationnels

### **Autres produits opérationnels**

	2009	2008
Produits sur cessions d'actifs immobilisés (*)	2 716	583
Produits sur cessions des titres immobilisés	280	
Reprise provision sur contentieux de taxes		128
Reprise provision de charges de restructuration	23	70
Reprise de provision sur litige	222	200
Réévaluation de la juste valeur des contrats de couverture de change	1083	
Reprise sur provision sur dépréciation des actifs immobilisés	80	
Cession marque Cominex		200
Indemnité sur litige		286
Autres produits		11
<b>Total</b>	<b>4 404</b>	<b>1 478</b>

(\*) dont : produits de cession Lérrouville pour € 729 milliers, et Merignac pour € 1 110 milliers.

### **Autres charges opérationnelles**

	2009	2008
Pertes sur cessions d'actifs immobilisés (*)	(867)	(459)
Pertes sur cession des titres immobilisés	(678)	
Charges de restructuration	(1 561)	(643)
Provision pour charges de restructuration	(175)	(9)
Provision sur litige		(222)
Dépréciation non récurrente des actifs	(18)	(148)
Réévaluation des instruments financiers dérivés		(1 219)
Autres charges	(100)	(115)
<b>Total</b>	<b>(3 399)</b>	<b>(2 815)</b>

(\*) dont : valeur nette comptable des éléments actifs cédées de € 141 milliers pour Lérrouville et de € 320 milliers pour Merignac.

### Charges de restructuration

Ces charges correspondent principalement à des frais de licenciements, aux coûts de fermeture du site de Lérrouville pour € 1 327 milliers et aux charges de restructuration de la dette pour € 409 milliers.

## 28. Résultat financier

	2009	2008
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		
Coût de l'endettement financier brut		
Charge d'intérêt	(2 632)	(4 423)
Résultat net de change	(94)	(20)
	<u>(2 726)</u>	<u>(4 443)</u>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie (VMP monétaires)	-	1
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<u>(2 726)</u>	<u>(4 442)</u>

	2009	2008
<b>Autres produits financiers</b>		
Rendement attendu des actifs de couverture des engagements de retraite	8	17
Gains de change financiers non liés à la dette	2 602	1 057
Désactualisation des autres provisions	50	(36)
Reprise provision immobilisations financières	58	-
Autres produits	73	205
<b>Total autres produits financiers</b>	<u>2 791</u>	<u>1 243</u>

	2009	2008
<b>Autres charges financières</b>		
Actualisation des provisions pour engagements de retraite	(79)	(56)
Actualisation des autres provisions	(94)	(68)
Pertes de change financières non liées à la dette	(34)	(1 281)
<b>Total autres charges financières</b>	<u>(207)</u>	<u>(1 405)</u>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<u>2 584</u>	<u>(162)</u>

## 29. Charge d'impôts sur le résultat

Le produit d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

	2009	2008 retraité	2008 publié
Produit / (Charge) d'Impôt courant	1	529	529
Produit / (Charge) d'Impôts différés (note 25)	228	(3 243)	(2 995)
<b>Impôts sur le résultat</b>	<u>229</u>	<u>(2 714)</u>	<u>(2 466)</u>

Le taux effectif d'impôts sur le résultat du Groupe est différent du taux applicable aux résultats de ROCAMAT SA en raison des éléments suivants :

	2009	2008
Taux légal d'impôt de ROCAMAT SA	<u>(33.3%)</u>	<u>(33.3%)</u>
- Effet des différences permanentes	4.24%	1.20%
- Effet des écarts de taux	2.54%	2.30%
- Déficit non activés	29.32%	26.22%
- Déficit des exercices précédents désactivés		38.92%
- Carry back		(7.87%)
- Autres	(0.29%)	3.68%

### 30. Dividendes par action

Il n'y pas eu de versement de dividendes en 2009 au titre de l'exercice 2008. Il ne sera pas proposé de distribution de dividendes à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires prévue le 30 juin 2010.

### 31. Actifs et passifs éventuels – Engagements

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Dans le cadre habituel de ses activités, le Groupe a donné à des tiers des garanties d'un montant de € 2 160 milliers (2008 : € 2 296 milliers), par ailleurs des garanties financières de remise en état des carrières ont été données pour un montant de € 3 834 milliers (2008 : € 3 438 milliers).

Nantissements de titres par la société ROCAMAT SA au profit des établissements financiers :

- 3 675 parts Granit Industrie Snc
- 33 074 parts Rocamat Foncier Sci
- 374 500 parts Rocamat Pierre Naturelle Snc
- 89 000 parts La Pierre Foncière Sci
- 11 891 actions Lardet Sa

Hypothèque mobilière avec dépossession (soumise au droit canadien) portant sur 10% des titres de Polycor Inc.

Les emprunts bancaires sont garantis par des terrains, des constructions et des matériels outillages pour un montant de € 45 845 milliers dont € 16 521 milliers provenant de Rocamat et € 29 324 milliers de Polycor.

Les financements à court terme consentis lors du protocole signé le 25 mai 2009 sont garantis par un gage sans dépossession des stocks à hauteur € 4 200 milliers selon la valorisation.

#### Investissements

Les acquisitions d'immobilisations engagées mais non encore réalisées à la date de clôture sont détaillées ci-après :

	2009	2008
Immobilisations corporelles	50	298
Immobilisations incorporelles	-	-
	<b>50</b>	<b>298</b>

### 32. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par la société Rocafin (enregistrée en France), qui détient 54.86% du capital de la Société, par la société Rocafin II (enregistrée en France) qui détient 26 % du capital de la société et par la société Rocafin III (enregistrée en France) qui détient 5,96% de la société. Le reliquat est détenu par le public.

#### **i) Vente de biens et de services**

	2009	2008
Vente de biens :		
– Rocafin	-	-
– Société mise en équivalence	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Vente de services :		
– Rocafin	1	5
– Société mise en équivalence	40	40
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>45</b>

	41	45
<b>ii) Achat de biens et de services</b>		
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Achat de biens :		
– Rocafin	-	-
– Société mise en équivalence	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Achat de services :		
– Rocafin	1 253	1 215
– Société mise en équivalence	-	-
<b>Total</b>	<b>1 253</b>	<b>1 215</b>
	<b>1 253</b>	<b>1 215</b>

Les services sont habituellement négociés en régie et sont assortis d'une marge.  
Les biens sont vendus aux tarifs pratiqués avec les parties non liées.

### iii) Rémunération des principaux dirigeants

	2009	2008
Salaires et autres avantages à court terme	561	597
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>561</b>	<b>597</b>

### iv) Soldes de clôture liés à l'achat et la vente de biens et de services

	2009	2008
Créances sur les parties liées (note 16) :		
– Rocafin	-	1
– Société mise en équivalence	49	50
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>51</b>
Dettes envers les parties liées (note 23) :		
– Rocafin	62	116
– Société mise en équivalence	-	-
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>116</b>

### v) Soldes de clôture liés aux emprunts et aux comptes courants

	2009	2008
Emprunts envers les parties liées (note 22) :		
– Compte courant Rocafin	4 048	3 862
– Emprunt Rocafin III	3 344	-
– Emprunt Rocafin	1 747	1 747
<b>Total</b>	<b>9 139</b>	<b>5 609</b>

### vi) Prêts consentis à des parties liées

	2009	2008
Prêts consentis aux administrateurs et aux membres de la direction (et à leurs proches)	-	-
Prêts consentis aux entreprises associées :	-	-
<b>Total des prêts consentis aux parties liées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### **33. Principaux cours de change**

Les principaux taux de change appliqués hors zone euro sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Devise / EURO	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
CAD Dollar canadien	1,5852	1,5128	1,5593	1,6998

### **34. Evènements post clôture**

Rocamat a obtenu € 426 milliers à titre de dommages et intérêts sur le litige Tessi suite à la décision du 2 février 2010 de la Cour d'Appel de Lyon.

CONSEILS AUDIT & SYNTHÈSE  
5, rue Alfred-de-Vigny  
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Rocamat

Exercice clos le 31 décembre 2009

### **Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Rocamat**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Rocamat et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;



- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 5 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-François Nadaud

Pierre Abily

**CONSEIL AUDIT & SYNTHESE**

5, rue Alfred-de-Vigny  
75008 Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**

41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**Rocamat**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rocamat, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 7.1 de l'annexe des comptes consolidés « Refinancement de l'exploitation et continuité d'exploitation » qui décrit l'hypothèse retenue pour arrêter les comptes en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

## II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté persistante à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous nous sommes assurés que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la continuité d'exploitation.
- Votre groupe procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition selon les modalités décrites en note 2.8 « Dépréciation d'actifs non financiers » des états financiers, et constate, le cas échéant une dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi qu'à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses utilisées sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs et actualisés et à revoir les calculs effectués par votre groupe. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les notes 2.11 « Stocks » et 15 « Stocks » des états financiers exposent les approches retenues par votre groupe pour l'évaluation des stocks. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par votre groupe.
- Les notes 2.5 et 11 « Immobilisations corporelles » des états financiers exposent l'approche retenue par votre groupe pour l'évaluation des terrains stratégiques. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre groupe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 5 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-François Nadaud

Pierre Abily

# Rocamat sa (société mère)

## BILAN

en milliers d'euros

<b>Actif</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>34 966,3</b>	<b>35 709,8</b>
Immobilisations incorporelles	139,3	172,0
Immobilisations corporelles	3 481,4	3 658,8
Immobilisations financières	31 345,6	31 879,0
<b>Actif circulant</b>	<b>3 253,3</b>	<b>6 901,3</b>
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	609,1	984,0
Autres créances et comptes de régularisation	2 399,0	5 765,9
Valeurs mobilières de placement		71,7
Disponibilités	245,2	79,7
Charges à répartir sur plusieurs exercices	292,5	292,5
Ecart de conversion actif	380,2	1 365,6
<b>Total de l'actif</b>	<b>38 892,3</b>	<b>44 269,2</b>

<b>Passif</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>18 519,1</b>	<b>25 126,8</b>
Capital	20 190,5	20 190,5
Primes d'émission, fusion, d'apport	12 479,8	12 479,8
Réserves	-7 792,1	-613,9
Résultat	-6 359,1	-6 929,6
<b>Provisions pour risques &amp; charges</b>	<b>3 025,1</b>	<b>3 827,6</b>
<b>Dettes</b>	<b>17 348,1</b>	<b>15 314,8</b>
Emprunts et dettes financières	8 395,5	10 211,6
Fournisseurs et comptes rattachés	272,6	304,2
Autres dettes et comptes régularisation	8 680,0	4 799,0
<b>Total du passif</b>	<b>38 892,3</b>	<b>44 269,2</b>

# Rocamat sa (société mère)

## COMPTE DE RESULTAT

Classement des charges et produits par nature

	en milliers d'euros	
	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	4 143,8	5 358,6
Autres produits d'exploitation	218,1	328,3
Achats consommés	-2 579,2	-2 270,2
Charges de personnel	-1 887,9	-2 472,7
Autres charges d'exploitation	-0,2	0,0
Impôts et taxes	-101,2	-99,9
Dotations aux amortissements et provisions	-326,5	-625,0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-533,3</b>	<b>219,1</b>
Opérations en commun	-7 190,0	-7 205,9
Charges et produits financiers	427,8	-873,8
<b>Résultat courant</b>	<b>-7 295,4</b>	<b>-7 860,6</b>
Charges et produits exceptionnels	950,9	289,3
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-6 344,5</b>	<b>-7 571,3</b>
Impôts sur les résultats	-14,6	641,8
<b>Résultat net</b>	<b>-6 359,1</b>	<b>-6 929,6</b>
<i>Résultat par action en euros</i>	<i>-0,63</i>	<i>-0,69</i>

# Rocamat sa (société mère)

## ANNEXE DES COMPTES 2009

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier au 31 décembre. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes au 31 décembre 2009.

Toutes les sommes sont en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les conventions générales comptables et les adaptations professionnelles ont été appliquées en référence à l'avis correspondant du Conseil National de la Comptabilité (D9 et PCG art. 531 - 1§1) dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les valeurs mobilières de placement détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La société a opté pour la comptabilisation des frais liés aux opérations d'apport et de fusion en déduction des primes d'apport et de fusion, pour leur montant net d'impôt.

Les états financiers de la société ROCAMAT SA, maison mère du Groupe coté ROCAMAT (société cotée sur Euronext), sont consolidés au sein du Groupe ROCAFIN.

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### Protocole de conciliation et principe de continuité

Pour faire face aux risques d'éventuelles difficultés de trésorerie que le groupe pouvait rencontrer dans un contexte de marchés difficiles, le groupe a négocié avec ses banquiers un protocole de conciliation. Corrélativement et pour faciliter cette négociation avec les banques, les actionnaires majoritaires de Rocamat ont effectué des apports en comptes courants à hauteur de 3 millions d'€ produisant des intérêts capitalisés à hauteur de 13%.

Cet accord permet donc de pérenniser les ressources financières du Groupe Rocamat pour financer ses besoins d'exploitation.

Dans le protocole signé le 25 mai 2009 avec les sociétés françaises du groupe Rocamat, homologué par le Tribunal de Commerce en date du 2 juin 2009, les prêteurs ont donné leur accord pour :

- un moratoire et un rééchelonnement au titre du prêt Senior dont le premier remboursement aura lieu à compter du 30 juin 2010,
- la suspension de l'application de tout ratio financier au titre de l'exercice 2009,
- la mise en place et le suivi de nouveaux ratios à compter du 1er janvier 2010,
- des nouveaux financements court terme renouvelables pour un montant de 2 975 milliers d'€.
- la confirmation du renouvellement des lignes de cautions « marchés » pour un montant de 3 660 milliers d'€ et des lignes de cautions « carrières » pour un montant de 4 500 milliers d'€.

Les comptes annuels ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation compte tenu des perspectives d'activité pour 2010 et de l'hypothèse de la pérennisation des financements actuels et des lignes de cautions nécessaires à l'activité du groupe.

### EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Néant

# Annexe au bilan

## Immobilisations corporelles et incorporelles

	en début d'exercice	augmentations	diminutions	Reclas sement	en fin d'exercice
<b>Valeurs brutes</b>					
Frais d'établissement					
Logiciels	417,3		79,3		338,0
Immobilisations incorporelles en cours					
Terrains					
- Terrains nus	1 588,1	1,0	24,3	16,8	1 581,6
- Terrains cessibles	208,0			-0,1	208,0
- Terrains de carrières autorisés	1 097,1	100,0		-0,4	1 196,8
- Terrains bâtis industriels	444,2			-16,4	427,8
- Aménagement des terrains de carrières	152,4				152,4
- Gisements, droits d'extraction					
- Réserves Foncières					
- Dégradation immédiate sur remise en état des sites de carrières	298,9	3,8			302,7
<b>Total terrains</b>	<b>3 788,8</b>	<b>104,8</b>	<b>24,3</b>		<b>3 869,3</b>
Constructions	5 802,9	49,5	274,1		5 578,3
Agencements sur constructions	2 598,1	36,3	282,9		2 351,5
Installations techniques, matériel et outillage	2 263,2		36,7		2 226,5
Matériel de transport	33,6				33,6
Matériel et mobilier de bureau	231,8		1,8		230,0
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	0,4				0,4
<b>(1)</b>	<b>15 136,1</b>	<b>190,6</b>	<b>699,1</b>		<b>14 627,6</b>
<b>Amortissements</b>					
Frais d'établissement					
Logiciels	174,9	32,7	8,9		198,7
Immobilisations corporelles					
- Sols de carrières	667,5	6,1			673,6
- Dégradation immédiate sur remise en état des sites de carrières	212,7	18,3			231,0
- Constructions	5 095,8	56,4	183,9		4 968,3
- Agencements sur constructions	2 717,3	72,6	246,6		2 543,3
- Installations techniques, matériel et outillage	2 101,2	63,8	36,7		2 128,3
- Matériel de transport	33,6				33,6
- Matériel et mobilier de bureau	231,8		1,8		230,0
<b>(2)</b>	<b>11 234,8</b>	<b>249,9</b>	<b>477,9</b>		<b>11 006,8</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>(1) - (2)</b>				<b>3 620,8</b>
		<i>Immobilisations</i>			<i>taux annuel d'amortissement</i>
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de celles qui ont été réévaluées dans le cadre de la réévaluation légale de 1976.		. Logiciels immobilisés			de 25 à 100%
Lorsqu'un terrain de carrière est mis en exploitation, sa valeur au bilan est scindée entre le <b>sol</b> ou le <b>tréfonds</b> et le <b>gisement</b> (le terme de <b>tréfonds</b> désignant le <b>sous-sol</b> sans le sol).		. Sols de carrières			au prorata de la superficie extraite
Sur l'ensemble des terrains, seuls les sols de carrières s'amortissent et ceci au prorata de la superficie extraite.		. Constructions non spécifiques			5%
L'amortissement est calculé (sauf pour les terrains) suivant le mode linéaire principalement fondé sur la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, aux taux annuels ci-après :		. Autres constructions			au même taux que le matériel utilisé
		. Agencements			
		. Installations techniques			
		. Matériel et outillage			de 12 à 33 1/3 %
		. Autres immob. corporelles			

<b>Immobilisations financières</b>				
	<i>en début d'exercice</i>	<i>augmentations</i>	<i>diminutions</i>	<i>en fin d'exercice</i>
<b>Valeurs brutes</b>				
Participations	24 609,9			24 609,9
Participations usufruit/nue propriété	122,0			122,0
Autres titres immobilisés	16,5		15,0	1,5
Prêts rattachés à des participations	7 394,8	434,9	779,7	7 050,0
Prêts 1% constructions	17,9	7,4		25,3
Autre immobilisations financières	35,1		27,1	8,0
<b>(1)</b>	<b>32 196,2</b>	<b>442,3</b>	<b>821,8</b>	<b>31 816,7</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Participations	303,7	177,2	9,7	471,2
Autres titres immobilisés	3,6		3,6	
Dépôts et cautionnements	9,9		9,9	
<b>(2)</b>	<b>317,2</b>	<b>177,2</b>	<b>23,2</b>	<b>471,2</b>
<b>Valeurs nettes (1) - (2)</b>	<b>31 879,0</b>			<b>31 345,5</b>

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition définitif hors frais accessoires.  
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.  
La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité de l'entreprise. Cette valeur d'utilité tient compte notamment de la quote part de situation nette comptable détenue dans la filiale augmentée des plus-values latentes identifiables sur les actifs immobilisés et des perspectives de rentabilité et de développement des filiales.

<b>Créances</b>			
	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité un an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
<b>Actif immobilisé</b>			
Prêts rattachés à des participations	7 050,0		7 050,0
Prêts	25,3	11,7	13,6
Autre immobilisations financières	8,0	8,0	
<b>Sous total actif immobilisé</b>	<b>7 083,3</b>	<b>19,7</b>	<b>7 063,6</b>
<b>Actif circulant</b>			
Créances sur clients	19,7	19,7	
Créances clients sur filiales commerciales	592,9	592,9	
Créances sur cession terrains			
TVA à récupérer	9,1	9,1	
Créances sur l'état (IS)			
Personnel et comptes rattachés	0,8	0,8	
Comptes courants sur filiales commerciales	1 799,7	1 799,7	
Redevances carrière à recevoir			
Divers	563,1	563,1	
Charges constatées d'avance	45,7	45,7	
<b>Sous total actif circulant</b>	<b>3 031,0</b>	<b>3 031,0</b>	
<b>Total créances</b>	<b>10 114,3</b>	<b>3 050,7</b>	<b>7 063,6</b>

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et dépréciées selon le risque encouru.  
Les créances libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours du 31 décembre. Les pertes résultant de ces conversions donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques.



<b><i>Ecart de conversion actif</i></b>				
	<i>en début d'exercice</i>	<i>augmentations</i>	<i>diminutions</i>	<i>en fin d'exercice</i>
<i>sur prêt Polycor (*)</i>	1 365,6		-986,0	379,6
<i>sur dettes fournisseurs</i>		0,6		0,6
	<b>1 365,6</b>	<b>0,6</b>	<b>-986,0</b>	<b>380,2</b>
<p><i>(*) Le prêt à la filiale Polycor a été contracté en dollars canadiens, un écart de change est comptabilisé selon le taux de change à la clôture de chaque exercice.</i></p>				

## Variation des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves	Résultat	Provision réglementée s	Total des capitaux propres
Au 31/12/07 (après répartition du résultat de l'exercice 2007)	20 190,5	12 479,8	242,4	-1 446,0	629,4	32 096,1
Mouvements de l'exercice 2008			-1 446,0	1 446,0	-39,7	-39,7
Résultat net de l'exercice				-6 929,6		-6 929,6
Distribution de dividendes						
<b>Au 31/12/08</b>	<b>20 190,5</b>	<b>12 479,8</b>	<b>-1 203,6</b>	<b>-6 929,6</b>	<b>589,7</b>	<b>25 126,8</b>
Mouvements de l'exercice 2009			-6 929,6	6 929,6	-248,6	-248,6
Résultat net de l'exercice				-6 359,1		-6 359,1
Distribution de dividendes						
<b>Au 31/12/09</b>	<b>20 190,5</b>	<b>12 479,8</b>	<b>-8 133,2</b>	<b>-6 359,1</b>	<b>341,1</b>	<b>18 519,1</b>

Le capital de la société ROCAMAT est composé de 10 095 237 actions ordinaires au 31 décembre 2009.

Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour les quelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Au 31 décembre 2009, le nombre de droits de vote correspondants aux actions émises est de 10 105 576.

Au 31 décembre 2009, il n'existe aucun instrument dilutif.

Le contrat de liquidité pour le rachat d'actions a été résilié au 10 février 2009, la société ne détient aucune de ses propres actions au 31 décembre 2009.

## Provision pour risques et charges

		31/12/2008	dotations	reprises		31/12/2009
				utilisées	non utilisées	
<b>Provisions pour risques</b>						
Litiges clients		40,0			40,0	
Litiges personnels		35,8	12,0	22,5		25,3
Pertes de change (a)		1 365,6	0,6	986,0		380,2
Provision risques IG			200,0			200,0
	<b>(1)</b>	<b>1 441,4</b>	<b>212,6</b>	<b>1 008,5</b>	<b>40,0</b>	<b>605,5</b>
<b>Provisions pour charges</b>						
Réaménagement des sites de carrières (b)		2 219,7	14,4	16,3		2 217,8
Indemnités de départ en retraite du personnel (c)		159,1	34,2			193,3
Médaille du travail		7,6	1,0			8,6
	<b>(2)</b>	<b>2 386,3</b>	<b>49,6</b>	<b>16,3</b>		<b>2 419,7</b>
<b>Total</b>	<b>(1 + 2)</b>	<b>3 827,7</b>	<b>262,2</b>	<b>1 024,8</b>	<b>40,0</b>	<b>3 025,2</b>

(a) La provision perte de change est en très grande partie liée au prêt avec notre filiale canadienne Polycor.

(b) La provision de réaménagement des sites de carrières est calculée selon le niveau de dégradation réelle à la clôture de l'exercice. Le montant de la provision a été estimé en fonction des contraintes de remise en état de chaque site, et révisé chaque année. La reprise de provision correspond aux dépenses effectuées dans l'année dans le cadre de la remise en état des carrières.

(c) Engagements de retraite et médaille du travail :

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

Valeur actuelle des engagements	:	209,0
Juste valeur des actifs du régime	:	(7,1)
Déficit	:	
Coût des services passés non reconnus	:	-
Passif inscrit au bilan	:	201,9

Une dotation aux provisions pour IDR a été comptabilisée à hauteur de 35,2k€.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation	:	5,0%
Rendement attendu des actifs de régime de retraite	:	4,0%
Taux d'inflation	:	2,0%
Taux d'augmentation future des salaires :		3.0% pour les cadres, 2.5% pour les non cadres
Tables de mortalité	:	INSEE (TH/TF 2004-2006)
Age de départ à la retraite :		

Date de naissance	Cadres	Non Cadres
Antérieure au 01/01/1950	62 ans	60 ans
A compter du 01/01/1950	64 ans	62 ans

## *Charges à répartir sur plusieurs exercices*

					<i>répartition prévue</i>	
	<i>en début d'exercice</i>	<i>coût engagé</i>	<i>amortissement</i>	<i>en fin d'exercice</i>	<i>un an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
<i>Frais émission d'emprunt</i>	292,5			292,5	29,9	262,6

Les comptes de régularisation incluent les frais d'émission d'emprunts pour 292,5K€. Ils sont étalés en fonction des caractéristiques de remboursement des emprunts (échéance 31/12/2013).

<b>Dettes</b>		Degré d'exigibilité		
		un an au plus	plus d'un an et 5 ans au plus	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 634,9	735,5	5 899,4	
Emprunts et dettes financières divers	1 760,7	13,7	1 747,0	
<b>Total des dettes financières</b>	<b>8 395,6</b>	<b>749,2</b>	<b>7 646,4</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85,2	85,2		
Dettes sur filiales commerciales	187,4	187,4		
Dettes fiscales et sociales	855,7	855,7		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes : redevances de carrières	32,3	32,3		
dettes vis-à-vis des associés	7 745,3	2 083,7	5 661,6	
divers	28,4	28,4		
	<b>17 329,9</b>	<b>4 021,9</b>	<b>13 308,0</b>	

### Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit

		01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Emprunt refinancement BESV (1)		6 549,0			6 549,0
Intérêts courus sur emprunts BESV			19,5		19,5
Soldes créditeurs de banque		1 901,9		1 835,6	66,4
Intérêts courus sur soldes créditeurs de banque			19,5	1 835,6	6 634,9

(1) Emprunt rémunéré au taux EURIBOR 3M+2,5%(partie cash)+ une marge de 0,5% capitalisée annuellement et payable à l'échéance du prêt. Remboursement trimestriel à partir du 30 juin 2010 avec dernière échéance le 31/12/2013.

### Position de couverture de taux

La société ROCAMAT a souscrit :

- Un Swap de taux départ 18 janvier 2008 échéance 18 janvier 2010 au taux de 4,06%.
- Un Swap de taux départ 26 novembre 2007 échéance 26 novembre 2010 au taux de 4,16%.

### Covenants et garanties :

L'emprunt BESV est soumis à des engagements, notamment en terme de respect de ratios financiers qui, en cas de défaillance, sont susceptibles de rendre exigible la dette. Ces ratios ont été suspendus au 31 décembre 2009 suite au protocole de conciliation.

### Charges à payer

incluses dans divers postes du passif

Intérêts courus	19,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26,4
Dettes sur filiales commerciales	
Dettes fiscales et sociales	328,3
Autres dettes	28,4
	<b>402,6</b>

### Produits à recevoir

inclus dans divers postes de l'actif

Intérêts courus rattachés à des participations	962,4
Divers	39,0
	<b>1 001,4</b>

## *Annexe au compte de résultat*

Les recettes de la société mère proviennent de la location-gérance de son fonds de commerce à la société Rocamat Pierre Naturelle, de la facturation des services rendus aux filiales et de la rémunération des fonds avancés à celles-ci.

La société reçoit en outre sa part du résultat annuel, positif ou négatif, des filiales à statut de société en nom collectif ou de société civile qui, selon une disposition de leurs statuts, répartissent automatiquement leur résultat entre leurs associés dès la date de clôture de chaque exercice.

<i><b>Chiffre d'affaires</b></i>	<i><b>31/12/2009</b></i>	<i><b>31/12/2008</b></i>
Redevance de location-gérance	682,8	1 110,2
Prestations de management fees	2 204,6	2 707,5
Commissions cash pooling	24,0	24,0
Refacturation prestations de Rocafin	880,8	1 111,5
Refacturation d'autres prestations		18,9
Refacturation de coûts de redevances forages	351,6	386,4
<b>TOTAL</b>	<b>4 143,8</b>	<b>5 358,6</b>
<i><b>Opérations en commun</b></i>	<i><b>31/12/2009</b></i>	<i><b>31/12/2008</b></i>
Rocamat Pierre Naturelle	-7 455,0	-5 141,8
Granit Industrie	-358,6	-2 330,8
La Pierre Foncière	225,3	254,8
Rocamat Foncier	398,4	11,9
<b>TOTAL</b>	<b>-7 189,9</b>	<b>-7 205,9</b>
<i><b>Charges et produits exceptionnels</b></i>	<i><b>31/12/2009</b></i>	<i><b>31/12/2008</b></i>
Produits des cessions d'actifs (a)	936,9	136,7
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-221,2	
Autres produits exceptionnels en capital		200,0
Mali net de rachat d'actions	-66,6	-18,6
Amortissements dérogatoires	248,6	39,7
Provision IFA		7,5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-27,1	-5,6
Prov. dépréciation éléments d'actifs		-70,4
Reprise provision dépréciation éléments d'actifs	80,3	
<b>TOTAL</b>	<b>950,9</b>	<b>289,3</b>

(a) Les produits des cessions d'actifs correspondent à des cessions des actifs non stratégiques et comprennent essentiellement la cession de l'établissement de Lérrouville pour 729 K€.

<i><b>Amortissements et provisions</b></i>	<i><b>31/12/2009</b></i>	<i><b>31/12/2008</b></i>
Amortissements des immobilisations	-249,9	-301,3
Amortissements charges à répartir		-73,8
Provision créances intragroupe	-18,7	
Provision sur litiges personnel	-12,0	
Provision pour remise en état des sols	-10,7	-242,1
Provision pour indemnités départ en retraite	-34,2	-7,5
Provision médaille du travail	-1,0	-0,3
<b>TOTAL</b>	<b>-326,5</b>	<b>-625,0</b>
<i><b>Autres produits d'exploitation</b></i>	<i><b>31/12/2009</b></i>	<i><b>31/12/2008</b></i>
Reprise provision pour remise état des sols	16,3	146,9
Reprise provision indemnité départ à la retraite		
Reprise provision médaille du travail		
Reprise provision sur litiges clients	40,0	
Reprise provision sur litiges personnel	22,5	44,3
Transfert de charges sur frais d'émission d'emprunt		
Revenus des locations	132,2	136,9
Revenus divers	7,1	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>218,1</b>	<b>328,3</b>
<i><b>Résultat financier</b></i>	<i><b>31/12/2009</b></i>	<i><b>31/12/2008</b></i>
Revenus sur participation en usufruit	64,3	20,7
Produits nets d'intérêts sur compte courant des filiales	211,1	829,7
Produits nets d'intérêts sur prêt à Polycor	150,9	526,7
Produits nets d'intérêts sur couverture de taux	-97,5	22,1
Reprise nette de provision perte de change	985,4	-1 248,5
Reprise nette de provision titres immobilisés	-150,1	88,9
Reprise nette de provision dépréciation d'actions propres	54,6	-54,6
Gain et perte de change		0,3
Produits sur cessions de valeurs de mobilières de placement	0,5	3,3
Dotations sur amortissement des participations en usufruit	-13,8	-13,8
Provision pour risque sur filiale	-200,0	-
Charges d'intérêts sur compte courant et emprunt d'associé	-262,5	-361,0
Charges d'intérêts sur emprunt	-290,6	-561,6
Charges d'intérêts sur découverts et sur spot	-24,4	-126,1
	<b>427,8</b>	<b>-873,8</b>
<i><b>Impôt sur les sociétés</b></i>	<i><b>31/12/2009</b></i>	<i><b>31/12/2008</b></i>
Impôts sur les résultats	-14,6	641,8
<b>TOTAL</b>	<b>-14,6</b>	<b>641,8</b>

## Informations hors bilan

<b>Effectif fin d'exercice</b>	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	19	18
Etams	12	13
	31	31
<b>Engagements donnés et reçus</b>	31/12/2009	31/12/2008
<b>Engagements donnés</b>		
Auprès d'établissements financiers	3 286,3	2 064,6
Cautionnement de travaux	-	-
<b>Total</b>	3 286,3	2 064,6
<b>Engagements reçus</b>		
Abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	-	-
<b>Total</b>	-	-
<b>Il n'a pas été omis d'engagements significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourrait le devenir dans le futur (COB BM n° 375 - janvier 2003).</b>		
Les emprunts bancaires sont garantis par des hypothèques portant sur des terrains, des constructions à hauteur de 16 521 K€.		
<b><u>Nantissements de titres au profit des établissements financiers :</u></b>		
- 3 675 parts Granit Industrie Snc		
- 33 074 parts Rocamat Foncier Sci		
- 374 500 parts Rocamat Pierre Naturelle Snc		
- 89 000 parts La Pierre Foncière Sci		
- 11 891 actions Lardet Sa		
<b>Entreprises liées</b> (sociétés consolidées par intégration globale)	31/12/2009	31/12/2008
<b>Postes de l'actif</b>		
Participations	24 138,6	24 395,4
Prêts rattachés à des participations	7 050,0	7 394,8
Créances clients et comptes rattachés	592,9	983,4
Créances compte courant sur filiales	1 799,7	4 698,9
	<b>33 581,2</b>	<b>37 472,5</b>
<b>Postes du passif</b>		
Pertes de changes	380,2	1 365,6
Provisions pour risques IG	200,0	
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187,4	147,1
Avoirs sur comptes clients		
Dettes vis-à-vis de sociétés apparentées	2 083,7	
	<b>2 851,3</b>	<b>1 512,7</b>



## ***Droit à la formation individuelle***

*La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).*

*Dans le prolongement de la loi, un accord interbranche a été signé en 2004 au sein de l'UNICEM prenant effet à compter du 1er juin 2006.*

*Les actions de formation 2009 ont donné lieu à l'utilisation de 42 heures au titre du DIF.*

*Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 1821 heures au 31 décembre 2009.*

## Filiales et participations

toutes sommes en milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Caution s	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat avant transfert aux associés
				brute	nette				
<b>Filiales</b> (détenues à plus de 50%)									
<b>Granit industrie</b> 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis SIREN :329643746	56,0	117,0	100,00	56,0	56,0	930,0		2 026,0	-267,7
<b>ROCAMAT Pierre Naturelle</b> 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis SIREN : 304951965	5 709,2	2 637,1	100,00	5 709,2	5 709,2	716,1		44 072,8	-7 892,0
<b>POLYCOR INC.</b> 139 Rue Saint Pierre Quebec City (Quebec) GIK 8B9 - CANADA	13 972,1	1 396,1	100,00	16 106,0	16 106,0	7 050,0		2 086,7	172,3
<b>ROCAMAT Shanghai</b> 300 sikang road ben ben mansion unit 1103 shangai - CHINE	153,2	-16,9	100,00	144,3	-	-83,8		165,1	-28,8
<b>La Pierre Foncière</b> 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis SIREN : 414715391	1 356,8		100,00	1 500,0	1 500,0	-561,4		197,3	225,5
<b>Lardet SA</b> 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis SIREN : 515720126	457,5	529,3	65,00	834,7	648,9	-1 004,3		199,5	11,7
<b>Participations</b> (de 10 à 50%)									
<b>Société civile ROCAMAT FONCIER</b> 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis	504,2		47,69	240,5	240,5	-434,2		76,1	835,3
<b>STE CARRIERES DES HAIES</b> 58, quai de la marine - 93450 L'Ile-St-Denis	38,1	-9,1	50,00	19,1		121,3			-47,7
<b>Autres filiales et participations</b>				122,1	0,1				
<b>Total des filiales et participations</b>				<b>24 731,9</b>	<b>24 260,7</b>				

**ERNST & YOUNG et Autres**

41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE**

5, rue Alfred de Vigny  
75008 Paris  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**ROCAMAT**

Société anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**ERNST & YOUNG et Autres**

41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE**

5, rue Alfred de Vigny  
75008 Paris  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**ROCAMAT**

Société anonyme  
RCS Bobigny B 572 086 577  
58, quai de la Marine  
93450 L'Île Saint-Denis

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rocamat, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe qui décrit l'hypothèse retenue pour arrêter les comptes en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté persistante à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société et la continuité d'exploitation.
- Les principes de valorisation et de dépréciation des titres de participation sont définis dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Nous nous sommes assurés que les approches retenues étaient fondées sur des hypothèses cohérentes avec les données prévisionnelles issues des plans établis par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil

d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 5 mai 2010

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Pierre ABILY  
*Associé*

Jean-François NADAUD  
*Associé gérant*

**ERNST & YOUNG et Autres**

41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE**

5, rue Alfred de Vigny  
75008 Paris  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**ROCAMAT**

Société anonyme

**RAPPORT SPECIAL**

**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**ERNST & YOUNG et Autres**

41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE**

5, rue Alfred de Vigny  
75008 Paris  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**ROCAMAT**

Société anonyme  
RCS Bobigny B 572 086 577  
58, quai de la Marine  
93450 L'Île Saint-Denis

---

**RAPPORT SPÉCIAL****DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS****ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

**I. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.



Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Convention de compte courant avec la société ROCAFIN III**

#### ***Personne concernée***

La société Rocafin III, représentée par Monsieur Robert Daussun, est administrateur de votre société.

#### ***Nature et objet***

Suite au protocole de conciliation du 25 mai 2009 homologué par le tribunal de commerce de Bobigny en date du 2 juin 2009, et dans le cadre de la restructuration de la dette du groupe Rocamat, une convention de compte courant a été consentie par la société Rocafin III à votre société pour un montant de 1 500 000 € rémunéré au taux d'intérêt de 13 % par an.

#### ***Modalités***

Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières au cours de l'exercice 2009 est de 113 761 €.

## **II. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **1. Avec la société POLYCOR Inc.,**

#### ***Nature et objet***

Un prêt a été octroyé par votre société à sa filiale Polycor Inc., dans le cadre de l'augmentation de capital de votre société, autorisé par le conseil d'administration du 18 septembre 2007.

Ce prêt s'élève à 7 050 019 € au 31 décembre 2009.

### **Modalités**

Un remboursement de 1 500 000 € a été effectué par la société Polycor Inc. le 19 mars 2009.

Les intérêts comptabilisés en produits financiers au titre de l'année 2009 s'élèvent à 416 778 €.

## **2. Avec les sociétés du groupe Rocamat, filiales de votre société**

### **2.1 Convention de management fees**

#### **Nature et objet**

Par autorisation du conseil d'administration du 11 avril 2007, un contrat d'assistance dit de « management fees » a été conclu entre votre société et diverses sociétés du groupe, couvrant des prestations de direction générale et de services centraux, regroupés au sein de votre société.

#### **Modalités**

Le montant des facturations relatives à l'exercice 2009 s'élève à 2 204 551 €.

### **2.2 Autorisation de cautions, avals ou garanties**

#### **Nature et objet**

Par autorisation des conseils d'administration des 18 mai 2006, 11 octobre 2007, 21 mai 2008 et 7 mai 2009, votre société a donné au président-directeur général le pouvoir de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société au profit de ses filiales, pour une durée de un an, dans la limite d'un montant global de 5 000 000 €, et sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas un montant de 1 000 000 €.

### **2.3 Convention de gestion centralisée de trésorerie**

#### **Nature et objet**

Une convention de centralisation de trésorerie mise en place entre la société Promopierre et ses filiales, autorisée par le conseil d'administration du 27 octobre 2005, a été transférée à votre société suite à l'absorption de la société Promopierre le 10 août 2007. Le processus de centralisation consiste dans le nivellement quotidien des soldes créditeurs et débiteurs des comptes courants centralisés des sociétés

centralisées vers le compte centralisateur. La convention incluait également un mandat de « décompte d'intérêt ».

### **Modalités**

A ce titre, votre société a facturé à ses filiales des commissions de « cash pooling » au cours de l'exercice 2009 pour un montant de 24 000 €.

## **3. Avec la société ROCAMAT PIERRE NATURELLE S.N.C.**

### **3.1 Convention de location-gérance**

#### **Nature et objet**

Suite à la fusion par absorption de la société Promopierre le 10 août 2007, il a été apporté la convention de location-gérance du fonds de commerce de votre société conclue avec la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C., selon la mise à jour des dispositions antérieures faite par convention du 23 décembre 2007.

#### **Modalités**

Au cours de l'exercice 2009 et en fonction des dispositions contractuelles, votre société a facturé au titre de :

- la redevance forfaitaire annuelle : 696 693 €
- la refacturation d'amortissement : (23 079) €
- la refacturation du financement des investissements : 9 206 €

### **3.2 Caution**

#### **Nature et objet**

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, votre société est caution pour un montant maximal de 11 200 000 € de la société Rocamat Pierre Naturelle S.N.C. dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par la société Rocafin avec la Banque Esperito Santo de la Vénétie.

## **4. Avec la société ROCAFIN S.A.S.**

### **4.1 Caution**

### ***Nature et objet***

Par autorisation du conseil d'administration du 31 août 2005, la société Rocafin S.A.S. est caution de votre société afin de garantir le paiement et le remboursement des sommes dues par votre société dans le cadre du contrat de prêt conclu le 27 juillet 2005 par la société Rocafin S.A.S. avec la Banque Esperito Santo de la Vénétie.

## ***4.2 Convention d'assistance***

### ***Nature et objet***

Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, il a été établi une convention d'assistance de direction générale, juridique, commerciale, financière et comptable, avec la société Rocafin S.A.S.

### ***Modalités***

Au titre de cette convention, la société Rocafin S.A.S. a facturé à votre société pour l'exercice 2009 un montant de 1 208 024 €.

## ***4.3 Convention de prêt***

### ***Nature et objet***

Par autorisation du conseil d'administration du 27 octobre 2005, la société Rocafin S.A.S. a consenti à votre société un prêt de 841 000 €, productif d'intérêts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Par ailleurs, suite à la fusion par absorption de la société Promopierre le 10 août 2007, le contrat de prêt qui lui avait été consenti par la société Rocafin S.A.S. pour 906 000 € a été transféré à votre société.

### ***Modalités***

Au titre de ces prêts, la société Rocafin S.A.S. a facturé à votre société au cours de l'exercice 2009 des intérêts pour 32 089 € et 34 570 €, respectivement.

## ***4.4 Convention de prise en charge de frais d'hébergement du président-directeur général***

***Nature et objet***

La société Rocafin S.A.S. a refacturé à votre société des loyers et frais afférents au logement de Monsieur Richard GERMAIN, président-directeur général de votre société jusqu'au 15 octobre 2009, charges qui lui étaient nécessaires pour l'exercice de ses fonctions.

***Modalités***

Dans ce cadre, la société Rocafin S.A.S. a facturé à votre société, au titre de l'exercice 2009, des frais pour un montant de 20 900 € HT.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 5 mai 2010

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Pierre ABILY  
Associé

Jean-François NADAUD  
Associé gérant

**ERNST & YOUNG et Autres**

41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE**

5, rue Alfred de Vigny  
75008 Paris  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**ROCAMAT**

Société anonyme

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LE MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS  
VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**ERNST & YOUNG et Autres**

41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE**

5, rue Alfred de Vigny  
75008 Paris  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**ROCAMAT**

Société anonyme  
RCS Bobigny B 572 086 577  
58, quai de la Marine  
93450 L'Île Saint-Denis

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LE MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS**

**VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

prévues à l'article L.225-115 4° du Code de commerce

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société, figurant dans le document joint et s'élevant à 400 965 € (quatre cent mille neuf cent soixante-cinq euros), est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 5 mai 2010

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Pierre ABILY  
Associé

Jean-François NADAUD  
Associé gérant